

PRÉVENTION DU CORONAVIRUS

"Suspension des dessertes avec la France dès aujourd'hui, et avec certains pays africains dès jeudi"

P. 24

ANP

Chanegriha installe aujourd'hui le nouveau Commandant des Forces terrestres

P. 24

PROCÈS DE L'ANCIEN DGSN ABDELGHANI HAMEL

Le Procureur de la République requiert 20 ans de prison

P. 24

INTERVIEW DE BELHIMER A L'APS

"L'urgence d'accompagner la reconstruction"

Les récents événements ayant marqué le pays, les enjeux du néo-Hirak animé par des tentatives de "forces antinationales" de transformer le Hirak originel en mouvement insurrectionnel non armé visant la paralysie du pays, ainsi que les appels des voix de la raison à une pause salutaire et une trêve préventive devant les menaces qui pèsent sur le pays sont autant de sujets abordés dans cet entretien accordé à l'APS, par Ammar Belhimer, ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement.

P. 3
APS



EDUCATION NATIONALE

"Cohérence des programmes et allègement du cartable, principaux ateliers du secteur"

P. 4

MOUDJAHIDINE

Pour une prise en charge du volet social des Moudjahidine et de leurs ayants droit

P. 4

PÉTROLE

Le Brent tombe à 30,22 dollars

P. 7

SANTÉ

LYMPHOMES

Doit-on s'en inquiéter ?

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (22^e JOURNÉE) :

L'ES Sétif cale, le CSC et la JSK se rapprochent du podium

P. 21



TECHNOLOGIE

Le FabLab, une assise pour le 1^{er} incubateur de projets à Chlef

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une bombe artisanale et des produits explosifs détruits à Djelfa

P. 24

BMS

Vents forts et soulèvements de sable dans des wilayas du Sud

Des vents forts soufflent parfois en rafales depuis hier en début d'après-midi sur le nord de Tamanrasset, le nord d'Adrar et la wilaya de Ghardaïa, réduisant fortement la visibilité par des soulèvements de sable, indique le Centre national de météorologie dans un bulletin météo spécial.

Le BMS dont le niveau de vigilance est classé "orange", s'étale de 12h00 à 21h00, avec une force de vent dans le secteur Ouest de 60/70 km/h avec des rafales atteignant ou dépassant 80km/h.

Le même phénomène touchera de lundi à 12h00 au mardi à 12h00 les wilayas d'El-Oued, Biskra, Ouargla, Djelfa, Laghouat, Tébessa et Khenchela, note la même source, précisant que la direction des vents sera d'est à sud-est avec une force de 60/70 km/h et des rafales atteignant ou dépassant 90 km/h.



CORONAVIRUS

La direction du Commerce d'Alger appelle à l'arrêt immédiat des activités des salles des fêtes et des lieux de loisirs

La direction du Commerce de la wilaya d'Alger a appelé, dimanche, tous les commerçants activant dans les domaines des salles des fêtes, des bains maures, lieux de loisirs et de divertissement et des salons périodiques à l'arrêt immédiat de leurs activités dans le cadre des mesures préventives pour la lutte contre la propagation du coronavirus, selon une instruction de la direction du Commerce d'Alger adressée aux chefs des inspections territoriales du commerce.

"Dans le cadre du renforcement de la prévention pour lutter contre la propagation du coronavirus, et en application des instructions du Wali d'Alger visant à faire valoir l'intérêt public, je vous demande de prendre contact avec les gérants des locaux commerciaux activant dans les domaines suivants: les salles des fêtes, les bains maures, les lieux de loisirs et de divertissement et les manifestations commerciales périodiques afin de les appeler à l'impérative fermeture de leurs locaux et suspension immédiate de leurs activités commerciales jusqu'au 5 avril 2020 et ce dans le cadre de la précaution contre la propagation du coronavirus et de la sécurité des citoyens", a indiqué l'instruction dont l'APS a obtenu une copie.

"Dans le cas du non respect de cette instruction par les commerçants, ces derniers feront l'objet de procédures judiciaires en vigueur dans de tels cas", a ajouté le document.

L'UGCAA plaide pour la non augmentation des prix et la rationalisation de la consommation

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a rassuré, dimanche, les citoyens de la poursuite de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation, appelant les commerçants à ne pas augmenter les prix et les citoyens à rationaliser leur consommation, indique un communiqué de l'UGCAA.

"Toutes les marchandises sont disponibles et les activités commerciales se poursuivront de façon normale en vue d'approvisionner le marché en produits de large consommation", précise le communiqué.

L'UGCAA a appelé les commerçants "à être solidaire entre eux et avec le peuple, à ne pas augmenter les prix et à assurer les services nécessaires", exhortant les citoyens à "rationaliser leur consommation" et à ne pas "se ruiner" sur les marchandises.

L'appel lancé par l'UGCAA intervient sur fond de la ruée de certains citoyens sur les produits de large consommation en raison des craintes de la propagation du Coronavirus.

L'Algérie a enregistré jusqu'à maintenant 48 cas dont 4 décès.

L'UGCAA a exhorté les commerçants à respecter toutes les mesures préventives décrites par le Gouvernement pour freiner le développement du Coronavirus, se disant satisfaite des décisions conservatoires et préventives du Président de la République.

L'Union a lancé "un appel à tous les commerçants et artisans algériens pour se mobiliser, faire preuve de vigilance

AIR ALGÉRIE

Le remboursement des billets possible jusqu'à la fin 2020

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé hier que le recours au remboursement des billets au profit de ses clients est possible jusqu'à la fin 2020, soulignant qu'aucun déplacement immédiat au niveau des points de ventes n'est nécessaire. "Air Algérie rassure son aimable clientèle impactée par la limitation du programme de vols, en application des mesures de prévention de la propagation du coronavirus (COVID-19) que l'utilisation des billets d'avions (déjà achetés) se fera sans frais et sans aucun document supplémentaire dès la reprise des vols pour les voyageurs jusqu'au 15 juin 2020", a expliqué un communiqué de la compagnie nationale.

Air Algérie, a également rassuré que "le recours au remboursement (des billets) est possible jusqu'au 31 décembre 2020", précisant qu'il "n'est autorisé qu'au niveau du point d'achat initial".

Ainsi, souligne-t-elle, "aucun déplacement immédiat au niveau des points de ventes n'est nécessaire". Pour rappel, la compagnie nationale avait suspendu temporairement ses liaisons internationales de et vers plusieurs pays étrangers, entrés au titre, la Chine, l'Arabie Saoudite, le Maroc, les pays européens, ainsi que plusieurs pays africains.

Ces suspensions avaient été, toutefois, accompagnées de plusieurs opérations de rapatriement de ressortissants algériens établis dans les pays concernés.

CORONAVIRUS

Plusieurs mesures préventives prises par l'Entreprise de transport des voyageurs du Centre

L'Entreprise publique économique de transport des voyageurs du Centre (ETVC) a pris une série de mesures préventives en vue de protéger les voyageurs et les travailleurs contre le Coronavirus, a indiqué, dimanche, un communiqué de l'Entreprise. Ces mesures d'urgence ont été prises à l'issue d'une réunion des membres de la cellule de crise installée à l'effet de faire face au Coronavirus, notamment au vu que l'ETVC programme quotidiennement des voyages à travers l'ensemble du territoire du pays, a précisé la même source. L'Entreprise veille à travers ces mesures à élever le niveau de vigilance en vue de freiner la propagation de cette pandémie à travers le respect des recommandations à suivre dans de telles conditions, notamment la propreté des mains et le contact direct entre personnes. Parmi ces mesures figurent également le port de masques et de gants par les conducteurs et les receveurs et la désinfection des bus par des désinfectants après chaque voyage outre des instructions données aux travailleurs aux bus en cas de découverte de cas présentant des symptômes de coronavirus pendant le voyage.

L'Entreprise affirme que ces recommandations sont adressées également à tous ses travailleurs, y compris les cadres et les travailleurs aux différents ateliers techniques et mécaniques ainsi qu'aux agents de sécurité et d'hygiène, a conclu le communiqué.

BLIDA

Réouverture des deux unités Danone-Algérie et Celia après la levée des réserves

La direction du Commerce de la wilaya de Blida a donné son accord pour la réouverture des unités de production de lait et dérivés, "Danone-Algérie" et "Celia", et ce après la levée des réserves émises récemment concernant l'absence d'hygiène qui a donné lieu à la décision de fermeture à titre conservatoire de ces deux établissements, a indiqué dimanche soir le directeur local du Commerce. Dans une déclaration à l'APS, M. Djamel Abbad a précisé que ses services, après s'être enquis, lors de leur dernière visite d'inspection aux deux unités de Danone et de Celia, où il a été fait constat du respect, par les responsables des deux unités susmentionnées, des règles d'hygiène, ont donné leur accord pour la réouverture et la reprise de l'activité au niveau de leurs unités de production. Pour rappel, la direction du

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX
20 opérations chirurgicales effectuées à Naâma

Une équipe médicale de l'EHS "Boukhroufa Abdelkader" de Ben Aknoun (Alger) a effectué dimanche 20 opérations chirurgicales de précision et des examens médicaux spécialisés dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Santé et de la Population.

L'opération, qui se poursuivra quatre jours durant, sous la direction d'une équipe formée de spécialistes en traumatologie-orthopédie, neurochirurgie, pose de prothèses, en rhumatologie et en rééducation fonctionnelle, s'inscrit dans le cadre du jumelage entre les deux établissements publics hospitaliers de Naâma et Ben Aknoun.

Les interventions chirurgicales se déroulent au niveau de l'Établissement public hospitalier "Les frères Chenafa" de Mécheria, tandis que le diagnostic médical approfondi (radiographie et IRM) est assuré au niveau des deux établissements publics de santé de proximité de Naâma et Ain Sefra.

Outre ces actes chirurgicaux, une session de formation au profit des membres du corps médical et paramédical des services hospitaliers de la wilaya est organisée, afin de renforcer les compétences de ses praticiens locaux dans la chirurgie.

Le programme de la session de formation comprend des protocoles de consultations, de prise en charge des patients, la mise à niveau des personnels, l'amélioration des pratiques en matière de prise en charge des patients souffrant d'handicaps et de lésions fonctionnelles, provoqués par des maladies et des accidents, a-t-on ajouté. Pour rappel, cette initiative, la première du genre dans la wilaya, permet aux malades d'éviter les déplacements vers les wilayas du nord du pays pour effectuer ce genre d'opérations complexes.

Algérie Télécom met à la disposition de sa clientèle des services à distance

Algérie Télécom (AT) s'est dit hier soucieuse de satisfaire les besoins de sa clientèle, en mettant à leur disposition des services à distance, leur permettant de recharger leurs comptes internet et de payer leurs factures téléphoniques sans avoir à se déplacer, et ce pour éviter le risque de propagation du coronavirus.

AT a pris plusieurs mesures qui permettent le paiement électronique, l'utilisation de l'application portable et du service clientèle "12", l'utilisation du site électronique www.algeriatelecom.dz, des pages d'AT sur les réseaux sociaux ainsi que tous les services à distance, à l'instar des prestations "IDOOMLY" et de la facture électronique, a fait savoir l'entreprise dans un communiqué. Dans ce cadre, Algérie Télécom réaffirme "son souci permanent de satisfaire les besoins de ses clients et de répondre à leurs aspirations, appelant ces derniers à contacter le service clientèle en composant le numéro 12 pour plus d'informations".

Commerce avait pris, le 3 mars, une décision de fermeture de de l'Unité de la production de produits laitiers "Danone-Algérie", du retrait du marché de tous les pots de yaourt de l'unité de Blida fabriqués avant le 15 janvier 2020, en raison du non-respect des conditions de la chaîne de production et de l'absence de d'hygiène au niveau de l'unité, jusqu'à la levée de ces réserves. Un procès-verbal a été également établi à l'encontre des responsables de l'unité, comme l'indiqué auparavant à l'APS, le même responsable.

La direction du commerce de Blida avait, une semaine après, procédé à la suspension à titre conservatoire de la chaîne de production de fromage de la laiterie "Celia" de Beni Tamou, pour non-respect des règles de production et d'hygiène, avec transfert du dossier à la Justice.

DANS UNE INTERVIEW À L'APS «Belhimer s'exprime sur la récente actualité nationale et les visées antinationales des animateurs du "néo-Hirak"»

Les récents événements ayant marqué le pays, les enjeux du néo-Hirak animé par des tentatives de "forces antinationales" de transformer le Hirak original en mouvement insurrectionnel non armé visant la paralysie du pays, ainsi que les appels des voix de la raison à une pause salutaire et une trêve préventive devant les menaces qui pèsent sur le pays sont autant de sujets abordés dans cet entretien accordé à l'APS, par le professeur Ammar Belhimer, ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement.

Quel bilan faites-vous de l'évolution de la situation politique et sociale depuis février 2019 ?

A. Belhimer : Bien avant l'irruption du coronavirus comme risque anthropique majeur pour le pays et pour le reste du monde, le Hirak perdait au fil des semaines son caractère de mouvement populaire, historique car inédit, spontané et surtout rassembleur à grande échelle.

Sa grande dimension, sa masse critique, son amplitude, sa récurrence et sa résilience lui ont permis de traverser l'ensemble de la société algérienne au-delà même des classes sociales, des ancrages idéologiques, des sensibilités politiques, de l'appartenance identitaire et du sentiment religieux.

Le mouvement du 22 février, consacré "Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie" par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui culmine avec l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, commence à produire ses premiers effets avec la formation d'un gouvernement de compétences engagées sur la base d'un programme entièrement dédié aux libertés et au renouveau économique, ainsi que l'élaboration d'un projet de constitution qui sera soumis à débat et à référendum et dont il est attendu qu'il produise une solide assise législative qui concilie démocratie représentative et démocratie participative, qui facilite l'émergence d'une société civile libre et forte et d'une vie politique intense de nature à consolider les espaces de médiation requis pour la stabilité et la transparence, ainsi qu'une presse libre et responsable. Le temps est à la reconstruction. Aidons ce processus à aboutir dans les meilleurs délais.

Peut-on considérer que les choses ont radicalement changé et que la contestation n'a plus lieu d'être ?

On ne reconnaît plus au fil du temps qui passe le mouvement des origines.

Un an après sa naissance favorisée par la tentative du passage en force du président déchu – alors incapable – pour un cinquième mandat destiné à préserver les intérêts mafieux d'une caste parasitaire aux commandes du pays, le néo-Hirak fait du surplace et s'installe dans l'impasse.

À l'origine, mouvement trans-courant et trans-générationnel, il a fini par être parasité par certains courants politiques qui l'ont rejoint pour mieux le faire dévier de sa vocation citoyenne, patriotique, démocratique et plurielle.

Il est donc à craindre que le Hirak s'inscrive de plus en plus dans le prolongement de ces "bouleversements préfabriqués" qui, au demeurant, révèlent chaque jour davantage leur caractère contre-révolutionnaire.

Des ONG qui ont pignon sur rue à Genève ou à Londres, des résidus irréductibles de l'ex-FIS et des revanchards mafieux de l'ancien système travaillent d'arrache-pied, y compris par derrière les barreaux ou à partir de leurs re-

traies dorées (forcées ou choisies), pour propager les mots d'ordre de désobéissance civile, de troubles et de recours à la violence.

L'accumulation effrénée de ressources financières et le positionnement de leurs relais dans tous les appareils d'Etat et à tous les niveaux de décision, leur confère naturellement une force de frappe qui n'a pas encore été totalement contenue.

Ils escomptent un retour aux affaires et aux commandes à l'aide de marches quotidiennes là où elles peuvent être tenues, appuyant des mots d'ordre hostiles à l'institution militaire et aux services de sécurité. Ce qui est en fait visé ce sont les institutions, l'ordre public, la stabilité et la souveraineté nationale.

Quels enjeux particuliers se profilent derrière ces nouvelles tendances ?

Ce qui se profile dangereusement derrière un mouvement qui a porté la cause juste d'un changement démocratique grâce à sa formidable discipline et son caractère non-violent, c'est la quête d'une nouvelle hégémonie coloniale.

Les millions de manifestants mobilisés par le Hirak en vue de mettre un terme au culte de la personnalité, renouer avec les libertés pour mieux en élargir le champ d'exercice et installer l'alternance au pouvoir, ont été efficacement exclus par la nouvelle secte auto-proclamée "révolutionnaire" – le manque d'organisation politique nationale permettant aux personnalités et partis de "l'opposition" néolibérale et conservatrice d'aspérer à conquérir le pouvoir.

Et ce n'est certainement pas un hasard si certains mass media en-censent le caractère "spontané" des luttes (et non les revendications socioéconomiques) et confèrent un éclairage défavorable au rôle de sauvegarde et de stabilisation de l'armée nationale populaire (ANP).

Gare à la manipulation : Les masses sont encensées pour leur "héroïsme", la jeunesse pour son "idéisme", mais on ne les propose jamais comme acteurs politiques centraux dans le nouveau régime.

Vous suggérez l'existence de menaces, mais demeurez toutefois confiant et optimiste.

Tout indique que l'issue ne sera pas forcément celle que l'on escompte.

Et que dans ce scénario, le danger n'est pas toujours là où il est annoncé ou attendu.

Dans ce scénario, où "la forme d'exercice antilibérale, anti-rentière et autocratique de la politique d'émancipation reste à construire" dit l'ancien ministre de l'Economie, Ghazi Hidouci, l'Algérie ne semble malheureusement pas épargnée et il est attendu de toutes les forces patriotiques une vigilance de tous les instants.

L'un des mots d'ordre récurrents les plus pernicieux est celui d'une "nouvelle indépendance" destinée à faire valoir l'idée que l'Indépendance arrachée de longue et haute lutte à l'ancienne puis-



sance coloniale, n'a pas apporté les acquis que le monde entier reconnaît pourtant à notre peuple en matière de libération et de libertés, d'éducation et de développement en général, apport sur lequel on peut légitimement rester assez critique par souci de toujours mieux faire.

En opérant sciemment un divorce entre le peuple et la révolution nationale qu'il a enfantée et portée à son terme, les commanditaires du néo-Hirak restent cependant fidèles à une vieille litanie néocoloniale qui stipule "qu'avant, c'était mieux" et que l'Indépendance n'a pas été au niveau des "bienfaits de la colonisation".

Comme l'écrivait le regretté Abdelhamid Mehri, le 15 février 2011 : "La majorité des Algériens considère que le régime politique chez nous n'est pas fidèle aux principes de la révolution algérienne et à ses orientations et ne répond pas à la soif d'intégrité, de liberté, de démocratie et de justice sociale pour laquelle le peuple algérien a sacrifié des centaines de milliers de ses enfants".

Le trait est accentué délibérément, l'Histoire réduite à quelque chose d'autre que ce qu'a retenu la mémoire collective comme scènes de liesse et d'espoirs au lendemain de la sortie de la nuit coloniale.

Quid alors du mouvement social, de la société civile, des partis, des syndicats, des associations et des autres institutions qui, suivant un parcours inégal, ont nourri le jeu institutionnel, directement ou indirectement ? Comme le rappelle encore, et fort justement, feu Abdelhamid Mehri dans la même lettre déjà citée : "C'est un régime à l'édification duquel a participé quiconque a assumé une part de responsabilité publique depuis l'indépendance, que ce soit par son opinion, son travail ou son silence".

Une masse critique d'incertitudes semble donc se profiler. Quelle évaluation en faites-vous ?

On l'a bien vu, le néo-Hirak n'est plus que l'occasion de procès à charge des hommes et des femmes qui ont sacrifié leur vie et donné au monde un exemple de lutte et de sacrifices inégalables. Le pays est confronté aujourd'hui à la montée des périls et à la conjugaison des menaces.

Menaces de déstabilisation interne et menaces terroristes aux frontières qui s'ajoutent désormais aux sérieux dangers représentés par la baisse draconienne des re-

venus des hydrocarbures et la menace globale qui se précise sous la forme d'une propagation exponentielle du Covid-19.

Sans compter qu'une grande lame de fond de contestation sociale se profile, corrélée à la rarefaction des ressources financières et indexée sur un héritage empoisonné en la forme d'une masse de promesses démagogiques faites par l'exécutif précédent.

Faute de pouvoir injecter des quantités d'hydrocarbures supplémentaires en dehors du gaz – malheureusement sans incidence notable au regard de la douceur qui a gagné l'Europe cette année – l'Algérie, au même titre que les autres pays membres de l'OPEP, continue de subir.

Aussi, aux cours actuels du baril, les recettes escomptées ne pourront pas dépasser les vingt milliards de dollars cette année, ce qui affectera fatalement, dans le sens d'une baisse drastique, nos réserves de change.

N'y a-t-il pas des raisons d'espérer ?

En vertu des tentatives des forces antinationales de transformer le Hirak en mouvement insurrectionnel non armé visant la paralysie du pays, et au vu de ce qu'il représente aujourd'hui comme risque sanitaire majeur, des voix de la raison se sont élevées dans le pays et dans la diaspora notamment à travers les réseaux sociaux pour appeler à une pause salutaire, à une trêve préventive.

Des leaders d'opinion lucides et réalistes appellent même à l'arrêt pur et simple des marches et des rassemblements.

Car la pandémie du coronavirus est sérieuse, attestée par la rigoureuse OMS, l'Organisation mondiale de la santé.

Ces mêmes voix de la lucidité citoyenne et de la raison patriotique appellent à cesser les marches dans un contexte national aussi complexe et aussi périlleux, marches pour lesquelles elles ne trouvent plus aucune raison d'être car le Hirak est déjà victorieux. Et il a gagné sur plusieurs fronts.

Grâce à sa convergence initiale avec l'ANP, qui l'a accompagné et protégé, il a permis de faire barrage au même mandat d'un président cacochyme utilisé comme devant politique par une caste mafieuse et des réseaux transversaux d'accaparement et de dilapidation des richesses nationales.

Grâce à son insurrection pacifique et intelligente, il a révélé au pays et au monde la colossale et effroyable corruption du régime

précédent et de ses insatiables clientèles.

Et, toujours de son fait, le Hirak a favorisé l'avènement d'une opinion publique agissante, influente et désormais écoutée. De même qu'il a permis aux Algériens de s'approprier la politique en lieu et place de structures de médiation, d'intermédiation et de représentation défaillantes, discréditées et inaudibles. Et par-dessus tout, il a rendu possible le changement pacifique et ordonné.

Quel avenir pour le Hirak dans un contexte exceptionnel d'alerte sanitaire ?

Le Hirak est intelligent et générique. Il doit le rester et même l'être plus encore lorsqu'il y a péril majeur en la demeure. Ceux qui s'obstinent, dans un entêtement suicidaire, à le maintenir coûte que coûte et quoi qu'il en coûtera à la nation tout entière, ne doivent pas concourir à son échec, voire même à sa disparition.

Ils devraient en être empêchés par la force de la raison citoyenne et par celle du droit qui est au-dessus de tous. La raison exige la cessation des marches et des rassemblements. Et, une fois la crise grave du Coronavirus résorbée par la mobilisation de tout un peuple, rien n'empêchera alors le Hirak de reprendre son cours si d'ici là, des avancées démocratiques et sociales majeures n'auront pas été enregistrées.

En fine, il faudrait donc écouter cet éditorialiste algérien, par ailleurs voix portuse du Hirak qui dit : "nous sommes déjà meilleurs grâce au Hirak. Et ce Hirak doit nous aider à vaincre nos colères et à donner victoire à la raison.

Organisons-nous autrement, restons vigilants, utilisons au maximum les réseaux sociaux, continuons à informer sur les atteintes aux libertés, mais nous devons, sans attendre, décider de nous donner toutes les chances de gagner la longue bataille politique pacifique engagée le 22 février 2019.

C'est parce que le Hirak nous a rendu meilleurs, plus intelligents et plus responsables que nous devons le décider : les marches et les rassemblements doivent être suspendus. Vainquons nos colères car nous-nous aimons. Nous serons encore meilleurs et plus forts pour les batailles qui viennent".

Ces batailles sont déjà amorcées comme en témoignent les correctifs et retouches qui ne manqueront pas d'être apportés par la loi de finances complémentaire dans trois directions :

-Primo, le renforcement du pouvoir d'achat des ménages grâce à l'exonération de l'IRG pour les salaires n'excédant pas 30.000 dinars et la revalorisation du SNMG dès janvier prochain.

-Secundo, les mesures encourageant l'installation des entreprises étrangères et la suppression de la règle de répartition du capital social 49/51.

-Tertio, les mesures visant à améliorer le recouvrement fiscal à un moment critique d'érosion des ressources.

Réunir les moyens nécessaires à la prise en charge du volet social des moudjahidine et de leurs ayants droit



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni a mis l'accent dimanche à Alger sur la nécessité d'assurer tous les moyens nécessaires en vue de prendre en charge le volet social des moudjahidine et de leurs ayants-droit ainsi que la préservation de la mémoire collective de la nation et le legs historique du pays.

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée en marge d'une rencontre d'évaluation annuelle du secteur, le ministre a souligné l'impératif de "généraliser la décentralisation de la décision au sein des différentes directions de wilayas au profit des Moudjahidine et de leurs ayants-droit en vue d'accélérer le règlement des différents problèmes des moudjahidine et des ayants droit au niveau local, et ce, conformément aux lois et à travers l'utilisation des nouvelles technologies".

Il a insisté sur la nécessité de "promouvoir la prise en charge sociale et médicale et renforcer les activités de divertissement au niveau des centres de repos relevant du secteur au profit de cette catégorie, notamment pour les invalides de la guerre de libération".

Concernant la préservation de la mémoire nationale, il a rappelé les travaux en cours dans ce domaine en vue de sauvegarder "l'histoire nationale riche en hauts faits", relevant l'existence de "43 musées historiques au niveau national dont la mission est de préserver la mémoire pour les générations montantes et faire connaître l'histoire de l'Algérie".

Il a également souligné l'importance de "réajuster et actualiser les données disponibles recueillies avant de les transmettre à la direction centrale du patrimoine culturel et historique lié à la guerre de libération et la résistance nationale".

M. Zitouni a cité, dans ce cadre, la réception vers la fin de l'année un nouveau musée à Relizane après l'achèvement de sa restauration ainsi que l'entame de l'aménagement d'autres musées dans plusieurs wilayas, appelant à ouvrir ces musées le matin tôt et les fermer tard dans la nuit en vue de permettre au public, notamment les étudiants et les enseignants, de découvrir la mémoire nationale".

Il a appelé à "doter ses espaces d'ouvrages et d'archives sur la Guerre de libération et à faire des témoignages vivants et définir les sites de batailles, les opérations de fidai et les tombes des chouchada dans toutes les régions du pays".

"Il sera procédé prochainement à l'organisation d'une exposition itinérante qui va sillonner toutes les wilayas du pays pour permettre aux écoliers de connaître les exploits historiques de la Guerre de libération et ce dans le cadre de la préservation et de la consécration de la mémoire de la nation auprès des générations montantes", a ajouté le ministre.

Rappelant l'importance de la célébration des fêtes nationales, le ministre a souligné que "la loi sur les fêtes nationales sera actualisée prochainement par le rajout d'autres fêtes historiques, pour la soumettre ensuite au Gouvernement et au Parlement pour examen et vote".

Après avoir mis en exergue l'importance de réaliser des films historiques sur les chouchada et héros de la Révolution, M. Zitouni a indiqué qu'un film sur la personnalité du chahid Zighoud Youcef sera produit et tourné avant la fin de l'année en cours, outre deux autres films sur les chahid Mohamed Bouguerra et Si El Haoues.

Il a ajouté l'impératif "de revoir la loi relative au moudjahid et au chahid en adéquation avec les exigences de l'Algérie nouvelle à laquelle tout un chacun aspire", relevant quelques articles "défavorables", ce qui implique la nécessité "d'enrichir à nouveau et d'examiner cette loi".

Concernant la récupération des archives nationales en France, le ministre des Moudjahidine a affirmé que "tous les dossiers soulevés à ce propos pour récupérer les archives constituant la mémoire collective de la nation algérienne, seront examinés dans le cadre d'une commission mixte entre les deux parties", se disant optimiste, par ailleurs, quant à "une solution prochaine à cette question".

APS

ÉDUCATION NATIONALE Cohérence des programmes et allègement du cartable, principaux ateliers du secteur

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout a affirmé hier que son secteur allait œuvrer, dans le cadre de la mise en œuvre de sa feuille de route "L'école: la destination vers l'avenir", à rendre les curricula plus cohérents, améliorer la qualité des apprentissages, mettre à jour les méthodes d'enseignement et alléger le cartable.

Invité de la radio nationale, M. Ouadjaout a indiqué que la tutelle accordait "un intérêt particulier" aux aspects liés à la pédagogie, la bonne gouvernance, l'espace scolaire et le partenariat social, précisant que les efforts seront principalement axés, dans le volet pédagogique, sur la cohérence des curricula, l'amélioration de la qualité des apprentissages, la mise à jour des méthodes d'enseignement et l'allègement du cartable.

Cette démarche n'est possible qu'en garantissant aux élèves la possibilité d'acquérir de véritables compétences réalisables dans la vie quotidienne, en promouvant les mathématiques et les mathématiques techniques et en généralisant l'apprentissage de l'informatique pour cadrer avec les exigences du développement économique et l'avancée technologique, a-t-il expliqué.

Dans le but de restituer à la société la confiance en l'école et réaliser l'essor qualitatif escompté, l'Éducation nationale procédera, selon le ministre, à la mise en application d'un programme fondé sur une nouvelle approche impliquant les partenaires.

Une approche, a-t-il dit, devant être considérée comme une feuille de route "consensuelle" soutenue par l'ensemble des acteurs.

Pour ce faire, des assises sous le thème de la réalité et des perspectives du développement du système éducatif seront prochainement organisées, a fait savoir M. Ouadjaout pour qui l'Éducation "n'a rien à cacher ni à dicter, l'Éducation étant l'affaire de tous".

L'urgence dans le plan d'action du secteur à l'horizon juin 2020 concerne, selon le ministre, l'élaboration de plans et fiches pédagogiques au profit des professeurs d'enseignement primaire (PEP), l'intégration des tablettes, la réalisation de la cohérence verticale et horizontale des programmes d'enseignement à travers l'actualisation des référentiels.

Abordant le manuel numérique qui s'inscrit dans le cadre de l'allègement du cartable, M. Ouadjaout a annoncé la généralisation "progressive" de cette expérience jusque-là appliquée au niveau de certains établissements pilotes. Et d'ajouter qu'une révision des liens sous-tendant référentiels et manuel scolaire est également en cours.

Quant à la répartition du manuel scolaire, le ministre a indiqué que la première partie concernait le



livre de la première année primaire à répartir en quatre (4) petits manuels, précisant qu'il n'était pas possible d'appliquer ce projet pour la prochaine rentrée scolaire du moment que l'impression du quota des livres prévus a été effectivement lancée.

Révision du volet pédagogique du système scolaire

Par ailleurs, le ministre de l'Éducation nationale a affirmé que le programme de son secteur reposait sur une approche qui préconise l'ouverture de l'apprenant, en particulier au cycle primaire, à travers la révision du volet pédagogique du système éducatif, en ajustant, notamment, les programmes d'éducation de façon progressive, loins de toute "précipitation ou improvisation", et en accordant un intérêt particulier aux activités culturelles et sportives en coopération avec les départements ministériels concernés.

Il a fait état, dans ce cadre, de la signature prochaine d'une convention entre les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports.

Le ministère s'attèle, en outre, à la révision des contenus de manuels scolaires, notamment ceux de la 2^e génération qui contiennent "plusieurs erreurs", a-t-il dit, ajoutant que le principe d'égalité des chances sur lequel repose la performance de l'école algérienne, passe inéluctablement par l'adoption de nouveaux comportements en vue de trouver une solution aux dysfonctionnements. A ce titre, le ministre de l'Éducation a indiqué que les dysfonctionnements constatés étaient liés essentiellement à l'intensité des programmes et à l'inefficacité des méthodes, causant ainsi les cas d'absentéisme, d'abandon et d'échec scolaires, ainsi que la mauvaise performance et les inégalités entre les wilayas, en matière de taux et de résultats réalisés.

Afin de renforcer la bonne gouvernance et consacrer la transparence, ajoute M. Ouadjaout, le secteur œuvrera pour l'amélioration du volet pédagogique du système scolaire national à travers l'identification des tâches et des responsabilités à tous les niveaux, le respect de la primauté du droit et la valorisation du principe du mérite et de la compétence.

Il s'agira, en outre, de l'introduction des technologies de l'information et de la communication (TIC) afin de garantir l'efficacité, le suivi, la transparence et la rationalisation des dépenses, de la lutte contre toutes formes de gaspillage et de la mobilisation et la motivation des ressources humaines à travers la communication de proximité, continue et régulière.

Par ailleurs, le plan d'action du ministère comprend six grands axes à mettre en œuvre à moyen et long termes, lesquels englobent 38 objectifs déclinés sous forme de feuille de route renfermant 91 opérations exécutables au niveau de toutes les structures, des établissements et des organes du secteur, et ce dans le cadre de la réforme des dysfonctionnements dont pâtit le système éducatif qualitativement et quantitativement.

Pour M. Ouadjaout, le secteur de l'Éducation s'emploie à la mise en œuvre de ce plan selon des délais déterminés, citant à cet égard l'obligation de la scolarisation pendant le cycle fondamental, ajoutant que les efforts consentis visaient à la généralisation "progressive" de l'éducation préparatoire et à la prise en charge des enfants aux besoins spécifiques, et ce en coordination avec les secteurs concernés.

Il s'agit, en outre, de l'accompagnement pédagogique des élèves se trouvant dans une situation d'apprentissage difficile et des élèves malades séjournant depuis longtemps dans les hôpitaux et de la réduction des inégalités entre les wilayas, voire même dans la même wilaya, en termes de matières, notamment dans les zones de l'ombre, a-t-il ajouté.

La mise en œuvre de ce plan doit se faire en "rupture totale" avec les anciennes pratiques, tout en

étant à l'écoute des aspirations de la société et de la corporation, en vue d'édifier un système éducatif cohérent et efficace dans le cadre d'une approche étudiée, loin de la précipitation et de l'exclusion.

69 préoccupations traitées sur les 87 soumises par les syndicats

Evoquant ses rencontres, du 20 au 12 mars courant, avec les représentants de 15 syndicats du secteur, le ministre a fait savoir qu'elles ont permis de traiter 69 préoccupations (d'ordres pédagogiques, professionnels et sociaux) et qu'elles ont été empreintes de "sérénité, d'esprit de responsabilité et de sagesse".

Relevant également l'existence de dossiers "communs" entre les syndicats, en l'occurrence le statut des fonctionnaires des corps de l'éducation, les œuvres sociales et la révision du système éducatif, M. Ouadjaout a souligné que son ministère a envoyé des réponses spécifiques, à titre officiel, à chaque partenaire suivant les préoccupations exprimées lors des rencontres bilatérales.

Il a rappelé, dans ce contexte, l'installation d'une commission de suivi au niveau du cabinet du ministre, affirmant que certains dossiers nécessitaient une réflexion pour pouvoir les solutionner", faisant illusion sur des dossiers de statut et des œuvres sociales.

Le ministre n'a pas manqué de saisir l'occasion pour aborder les mesures préventives contre la propagation du Coronavirus, à commencer par la suspension des cours et la date avancée des vacances de printemps, et ce en application des instructions du Président de la République, en passant par l'installation d'une cellule de veille à tous les niveaux.

Le ministre a également fait état du report de toutes les activités programmées nécessitant des rassemblements entrant dans le cadre de la formation ou de la coordination, jusqu'à l'amélioration de la situation sanitaire et l'appel à tous les intervenants, au niveau de l'administration centrale, directions de l'Éducation et des établissements sous tutelle, à privilégier le recours aux technologies TIC dans les échanges professionnels.

Le premier responsable du Secteur a mis également en exergue la nécessité de signaler tout cas suspecté de coronavirus, par les enseignants et administrateurs, d'en informer les services de santé concernés.

BOUIRA: Plus de 48 millions de dinars de crédit R'fig accordés aux agriculteurs

Un montant global estimé à plus de 48 millions DA a été accordé aux agriculteurs de Bouira dans le cadre du crédit R'fig, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Selon les détails fournis par la chargée de la communication à la DSA, Salima Kerkoud, plusieurs dizaines d'agriculteurs ont déposé leurs demandes pour bénéficier du crédit R'fig.

"Le montant global qui leur a été accordé a dépassé les 48 millions DA", a précisé l'APS Mme Kerkoud.

Par ailleurs, la même responsable a indiqué qu'un système d'irrigation d'appoint a déjà été mise en service pour irriguer 7 615 hectares repartis sur le plateau d'El Asnam, vallée du Sahel et périmètre des Arribs à Ain Bessam.

Pour la superficie globale emblavée, elle est de l'ordre de 69 389 hectares de céréales, a encore précisé Mme Kerkoud.

"Plus de 38 millions DA



ont été alloués pour l'achat de matériel d'irrigation destiné aux agriculteurs pour leur permettre de bénéficier de cette irrigation d'appoint notamment en cette période de sécheresse", a-

t-elle ajouté. Les services agricoles appellent également les agriculteurs à se rapprocher de leurs services afin de les aider à louer d'autres matériels et profiter de cette opération d'irrigation.

"Les barage de Tilesdit, Sed Lakhel et quelques retenues collinaires approvisionnement cette opération en eau nécessaire", a expliqué la chargée de la communication de la DSA.

CONSTANTINE: Mise en service "dès cette semaine" d'une station de pompage à Zighoud Youcef

Les capacités d'alimentation en eau potable (AEP) dans les zones enclavées de la wilaya de Constantine seront renforcées, "à partir de cette semaine" à la faveur de la mise en service d'une nouvelle station de pompage à la région de Zighoud Youcef, a indiqué hier à l'APS, le directeur général de la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO), Hakim Hireche.

Selon le même responsable, cette nouvelle infrastructure hydraulique dont la réalisation avait été lancée dans le cadre d'un programme spécifique accordé en 2016 à Constantine pour un montant global de près de 10 milliards de dinars (réalisation de près de 120 km de nouvelles conduites, d'une dizaine de réservoirs et des stations de pompage), permettra l'augmentation des capacités de mobilisation de l'eau potable dans cette zone rurale jusque là affectées par "d'importants" perturbations en AEP.

La mise en service de cette nouvelle station de pompage devra



porter les capacités de production du précieux liquide de 50 litres/seconde, actuellement à plus de 120 litres/seconde, a fait savoir M. Hireche, qui a mis l'accent sur l'importance de cet "acquis" dans l'amélioration des conditions de vie des populations ciblées.

Avec l'entrée en service de cette station de pompage destinées à accroître la capacité de mobilisation du précieux liquide, 40% des habitants de cette région enclavée seront alimentés en H24, en eau po-

table, a souligné le même responsable, affirmant que ce taux sera "progressivement" amélioré au fur et à mesure de la réception des projets "annexes" en cours de réalisation comme l'opération de réhabilitation des conduites de distribution de l'eau potable.

Actuellement, les habitants de Zighoud Youcef, situé à une quarantaine de kilomètre au nord Est de Constantine, sont alimentés en eau potable selon un programme de 1 jour sur 2 pour une durée ne dépassant pas les 4 heures, selon le même responsable, qui a indiqué que des efforts colossaux étaient en cours à Constantine pour améliorer l'AEP à travers toutes les régions d'ombres. Le même responsable a fait part d'un taux d'AEP en H/24 de l'ordre de 79% dans la wilaya de Constantine, un taux qui sera revu à la hausse, a-t-il indiqué au fur et à mesure la réception des différentes opérations de renforcement de la mobilisation du précieux liquide notamment dans les nouveaux pôles urbains.

KHENCHELA: Vaccination de plus de 152 000 ovins et caprins contre la peste des petits ruminants

Pas moins de 152.300 ovins et caprins, âgés de plus de trois (3) mois ont été vaccinés dans la wilaya de Khenchela contre la peste des petits ruminants (PPR) depuis le lancement de la campagne de vaccination contre cette maladie, en février dernier, a-t-on appris dimanche de l'inspecteur vétérinaire des services agricoles, Mohamed Ouchene.

"Sur l'ensemble de

500.000 doses de vaccin allouées par le laboratoire régional de médecine vétérinaire au titre de l'actuelle campagne de prévention contre cette pathologie, 25% a été déjà utilisée", a indiqué à l'APS, M. Ouchene.

Un staff médical composé de 60 médecins vétérinaires, a été mobilisé depuis le 15 février dernier à travers 21 communes de la wilaya de Khenchela, a fait savoir

l'inspecteur vétérinaire des services agricoles, soulignant que ces praticiens travailleront tout au long de la semaine, "jusqu'à l'achèvement de cette campagne de vaccination, prévue 15 mai prochain".

Par ailleurs, 7.500 têtes bovines ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse et plus de 7.200 vaches, âgées de plus de six (6) mois, ont été vaccinées contre la rage, dans le ca-

dre d'une campagne nationale de vaccination contre ces deux maladies, lancée à la mi-décembre dernier, a-t-on encore relevé.

La wilaya de Khenchela compte 459.000 têtes ovines et plus de 73.000 têtes caprines ainsi que 16.000 têtes bovines, selon les dernières statistiques de la Direction locale des services agricoles (DSA).

ORAN: De nouveaux équipements pour renforcer le réseau électrique

Le réseau d'énergie électrique de la ville d'Oran a été renforcé par des projets de réalisation de cinq transformateurs électriques, d'une station de distribution à haute tension ainsi que d'autres équipements en cours de concrétisation depuis le début de cette année, dans le cadre du programme d'investissement de l'exercice 2020.

Le directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz "Sonelgaz" d'Oran, Ahmed Tabbache, a indiqué à l'APS que l'installation de ces équipements s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service dans les zones connaissant une forte pression.

La plupart de ces projets seront mis en service avant le mois de Ramadhan prochain, a-t-il précisé.

Jusqu'au mois de mars en cours, l'installation de quatre transformateurs électriques de 400 kws chacun, a été réalisée, en attendant la réception du cinquième transformateur.

Ils seront ajoutés aux trois autres transformateurs installés l'an dernier, a indiqué M. Tabbache. La réalisation d'un poste à haute tension d'une capacité de 60/10 kws, pour une enveloppe financière de 170 millions DA, a été la ncée, début mars en cours, dans la zone de Haï Salam.

Il sera réceptionné dans un délai de douze (12) mois. Après son équipement, ce poste contribuera à la réduction de la pression sur quatre installations similaires sur les neuf de la ville d'Oran.

Le réseau électrique a également bénéficié d'une opération d'extension du poste de moyenne tension à Haï Fillaoucen (El-Barki) pour un coût de 137 millions DA et entrera en service dans trois mois, au plus tard, a-t-on indiqué.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la restructuration du réseau de moyenne tension, permettra, à la demande, la mise en place de nouvelles lignes électriques au profit de futurs projets.

Le projet d'investissement de l'exercice en cours comprend également le renouvellement de l'équipement de protection du réseau électrique du poste de haute tension, au sud d'Oran, pour un coût évalué à 23 millions DA, selon la même source.

Assurer l'entretien de 534 transformateurs

La Société de Distribution de l'Electricité et du Gaz d'Oran a lancé, depuis le début du mois de février dernier, une opération d'entretien du réseau électrique de 534 transformateurs électriques sur les 1.700 installés au niveau des communes d'Oran et de Bir El-Djir, ainsi que les postes à haute pression (10.000 volts), selon le chef du service électricité de la société, Kada Megri Hasni.

Selon les prévisions, l'entretien de 110 transformateurs électriques sera achevé avant le mois de Ramadhan prochain, selon le même responsable, signalant que durant l'année dernière, 534 transformateurs ont fait l'objet d'une opération d'entretien.

En outre, depuis le début 2020, 26 kms du réseau électrique ont été renouvelés, ainsi que les anciens composants de 14 transformateurs.

Le réseau électrique a bénéficié, en 2020, du renouvellement de 33 kms et les composants de 11 transformateurs ont été changés.

Cependant, le réseau électrique souffre de nombreuses agressions, notamment par les travaux de réalisation de projets.

Elles représentent 50% des causes des coupures du courant électrique enregistrées l'année dernière, soit 298 coupures.

Le piratage de l'électricité, dans les agglomérations illicites, a provoqué des dommages au réseau, en 2019 et causé une perte évaluée à 74 gigawatts, soit l'équivalent de 333 millions DA. En outre, trois transformateurs ont connu des incendies, sachant que la valeur d'un seul transformateur est de 100 millions DA, a-t-on indiqué. A ces problèmes s'ajoutent les créances détenues par la Société sur les abonnés d'une valeur de 1,8 milliard DA, soit une augmentation de 15% par rapport à 2019, ce qui représente un obstacle à la réalisation des projets d'investissement, selon le chef de la division commerciale de la société, Chekirou Fouzi. La Sonelgaz d'Oran, qui couvre les communes d'Oran et de Bir El-Djir, compte 227.500 abonnés au réseau électrique d'une longueur de 2.700 kms, rappelle-t-on.

GRUPE "TONIC INDUSTRIE" DE TIPASA Poursuite de la grève en dépit des mesures prises par le Conseil d'administration

Les travailleurs du Groupe public de l'industrie de papier et d'emballage "TONIC Industrie" de Tipasa poursuivent toujours leur grève ouverte enclenchée depuis le 17 février dernier, en dépit des mesures prises par le Conseil d'administration pour la reprise de l'activité.

En effet, les travailleurs au nombre de près de 2.400, campent toujours sur leur position et refusent de reprendre le travail, jusqu'à "proposition de solutions définitives et sérieuses", disent-ils, à la crise à laquelle fait face ce groupe, leader de l'industrie du papier en Algérie, et comptant 11 unités de production.

Les travailleurs estiment que les décisions prises par le conseil d'administration sont des "mesures de bricolage", a indiqué à l'APS le représentant de la section syndicale de l'UGTA, Farid Zirarki.

Ajoutant que ces derniers (travailleurs) ont rejeté les appels du syndicat pour la reprise du travail, à cause de ce qu'ils ont qualifié de "désordre régnant dans le versement des salaires, au moment où aucune fiche de paye ne leur a été remise", a-t-il expliqué.

Ils ont, également, exprimé leur crainte le versement des arriérés de salaires a été pris en charge par le Conseil d'administration et non par le service des salaires de l'administration générale du groupe, actuellement à l'arrêt et dans une grande confusion dans les comptes", a souligné le même responsable.

Les travailleurs s'interrogent, en outre, sur "le degré du sérieux de l'administration à trouver des solutions efficaces, de même que sur le sort des salaires de février et du mois de mars en cours, outre le flou entourant leur avenir", selon la même source.

La section syndicale du groupe a initié, aujourd'hui lundi, une rencontre avec les directeurs des unités de production, en coordination avec les travailleurs, en vue de l'examen des développements de la situation et des solutions pour y faire face.

Le Groupe public de l'industrie de papier et d'emballage "TONIC Industrie" de Tipasa avait annoncé, jeudi dernier, une somme de mesures pour le règlement des arriérés des salaires des travailleurs, et mettre un terme à leur grève ouverte, qui en est à sa 4ème semaine.

Le Conseil d'administration a pris des mesures pour le règlement des arriérés des salaires non versés depuis octobre dernier, et constituant l'une des principales causes de cette grève ouverte, avait indiqué précédemment, à l'APS, la directrice de la communication auprès du Groupe, Nabila Ouchar.

Elle a fait part du versement de 30% des arriérés des salaires des mois d'octobre et novembre, avec le règlement de la totalité du mois de décembre.

Le salaire du mois de janvier 2020 sera versé le 15 mars au plus tard, avait-elle assuré.

Au sujet du 2ème volet des revendications des travailleurs, Mme.

Nabila Ouchar a rappelé que le dossier du crédit à l'exploitation auprès de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) en est à la phase finale et que l'accord de principe signifie au groupe "Tonic industrie", en vue de la prise en charge des questions de l'importation des matières premières et des pièces détachées.

La responsable a, par la même, lancé un appel à tous les travailleurs les invitant à reprendre l'activité, eu égard au préjudice financier considérable subi par le groupe qui a déjà un déficit de 10 Mds DA, au moment où son capital ne dépasse pas les 30 Mds DA.

HYDROCARBURES Signature d'un mémorandum d'entente entre Sonatrach et Chevron

La compagnie nationale des hydrocarbures (Sonatrach) et la compagnie pétrolière américaine Chevron ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente pour engager des discussions conjointes sur les opportunités de partenariat dans l'industrie des hydrocarbures, a indiqué hier un communiqué de Sonatrach.

Le mémorandum, conclu le 12 mars en cours, concerne "les opportunités d'exploration, de développement et d'exploitation d'hydrocarbures en Algérie

notamment à la suite de la promulgation de la nouvelle loi algérienne sur les hydrocarbures", a précisé la même source.

"Ce mémorandum d'entente confirme la volonté des deux parties à développer leur partenariat dans l'industrie des hydrocarbures en Algérie, devant permettre une maîtrise et un transfert de technologies et de savoir-faire dans divers segments de l'industrie pétrolière et gazière", ajoute le communiqué.

COMMERCE - CONSOMMATEUR Le ministère du Commerce lance une première application contenant un guide du consommateur algérien

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a présidé, dimanche à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits du consommateur, le lancement de la première application contenant un guide du consommateur algérien, indiquant que cette démarche intervenait en adéquation avec le programme du Gouvernement algérien visant le développement et l'élargissement de la numérisation dans tous les domaines.

Lors de la cérémonie du lancement de cette application organisée au siège du ministère en présence du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, M. Rezig a déclaré que le guide du consommateur algérien en tant que première expérience en son genre en Algérie, conçu dans les deux langues arabe et française, se veut un référent scientifique pour les consommateurs, les professionnels, les associations de protection du consommateur et les cadres des autorités publiques concernées par la consommation.

L'application contient des fichiers techniques traitant des différents sujets dont le consommateur, les associations de protection du consommateur et les assurances (assurance véhicule, assurance contre les catastrophes naturelles et assurance multirisque sur les logements), les contrats (dont les clauses abusives), la mise à disposition des marchandises et des services, l'autorité de contrôle ainsi que les factures d'électricité, d'eau, de gaz et de téléphone, a fait savoir le ministre.

Entre autres les avantages octroyés par ce guide électronique, le ministre a relevé qu'il met à la disposition du consommateur les éléments lui permettant de connaître ses droits, ses devoirs et sa protection des dépassements ainsi qu'un meilleur usage des recours possibles. Il permet également de former les opérateurs économiques pour qu'ils ne soient pas spécialisés uniquement dans la vente de marchandises et la prestation de services, mais aussi être une source efficace pour l'information et l'orientation du consommateur.

Le guide électronique contribue également à la relance du dialogue entre les secteurs public et privé et à la formation des fonctionnaires et des opérateurs pour une interaction fructifiée avec les associations du consommateur, a ajouté le ministre. Ce guide est conçu pour être un outil de développement qui accompagne la vitesse du développement de la loi algérienne suivant les exigences du consom-



mateur et le marché aussi bien qu'un outil dynamique nécessitant l'installation d'une équipe multidisciplinaire au niveau du ministère du commerce, ayant pour mission l'actualisation continue du guide, poursuit le ministre.

Le ministre du Commerce a souligné que le guide est mis au service de tous pour sa première publication dans son édition numérique et disponible sur la plateforme de téléchargement "Playstore", ajoutant que ce guide sera traduit prochainement en langue anglaise.

Aucune perturbation dans l'approvisionnement du marché à cause de Coronavirus

Le ministre a fait savoir que son département a décidé "d'annuler toutes les festivités et manifestations prévues à travers le territoire national à cause de la propagation de Coronavirus".

Répondant à une question sur une éventuelle perturbation dans l'approvisionnement du marché local en produits de base à cause de coronavirus, M. Rezig a assuré que "cela n'est pas envisageable et que les stocks contiennent des quantités pour approvisionner le marché jusqu'à la fin de l'année, au pire en produits com-

merciaux ou agricoles". "Plusieurs mesures avaient été prises pour assurer un approvisionnement régulier du marché, notamment au vu de la forte demande enregistrée durant le mois de Ramadhan", a-t-il rassuré relevant que le ministère du Commerce "suit de près l'évolution de Coronavirus et l'approvisionnement du marché, et ce, en coordination avec les ministères de l'Agriculture et de l'Industrie en vue de garantir l'abondance de tous les produits.

Le ministre, a-t-il ajouté, a mobilisé ses laboratoires et des laboratoires relevant d'autres secteurs pour contrôler tous les produits proposés sur le marché et garantir leur qualité. Pour sa part, M. Bekkai a fait savoir qu'un groupe de travail a été installé pour suivre l'évolution du marché local et extérieur, notamment les marchés qui constituent une source d'approvisionnement du marché national, et ce, après la propagation de Coronavirus dans certains pays avec lesquels l'Algérie entretient des partenariats commerciaux. Par ailleurs, il a annoncé le lancement prochain d'une application dédiée au commerce extérieur permettant aux exportateurs de prendre connaissance de toutes les mesures et lois relatives à ce domaine".

MICRO-ENTREPRISES ET START-UP Nécessité d'intensifier les concertations avec les organisations professionnelles et la société civile

Le ministre délégué chargé des incubateurs Nassim Diafat a mis en avant dimanche à Alger l'impérative intensification de la communication et de la concertation avec les acteurs de la société civile et les représentants des organisations professionnelles à l'effet de pro-

moouvoir la micro-entreprise et les start-up dans l'objectif de donner un nouvel élan à l'économie nationale. S'exprimant lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile et des organisations professionnelles dans le cadre de la relance des mécanismes d'action de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes "ANSEJ", en présence du ministre délégué chargé de l'environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, M. Diafat a souligné l'importance de consulter avec les différents acteurs afin d'examiner les préoccupations et de trouver les solutions à même de développer le tissu de la micro-entreprise et des start-up. Le ministre délégué a en outre affirmé que son département ministériel œuvrait pour la mise en place d'une stratégie fondée sur la consultation avec les différents acteurs professionnels, les associations et les organisations de la société civile en vue

de relancer les micro-entreprises, indiquant que ces dernières sont "l'épine dorsale" de l'économie nationale et son premier noyau dans le processus de création des richesses et des postes d'emploi. Et d'ajouter que la consultation et le contact permettent d'échanger les vues, d'exprimer les idées et de bénéficier des expériences précédentes pour un décollage économique en termes de création des micro-entreprises et des start-up. "Dans les semaines à venir, l'ANSEJ sera rattaché au ministère", a-t-il poursuivi, relevant la nécessité d'associer tous les acteurs aux efforts visant à booster l'économie nationale. Pour sa part, le ministre délégué chargé de l'environnement saharien a précisé que son département était en coordination et contact continu avec les différents secteurs à l'effet d'exercer les fonctions dans un cadre de consultation et de complémentarité.

Cette rencontre de consul-

tation a été marquée par la présence des représentants de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (FNJE), du Groupement national d'appui à la micro-entreprise, du forum algérien des jeunes entrepreneurs et de l'Association nationale des jeunes bénéficiaires de l'ANSEJ, en sus de l'Union nationale des jeunes investisseurs et autres organisations professionnelles. Lors de cette rencontre, certains participants ont exposé leurs expériences en matière de création de la micro-entreprise et fait part de leurs préoccupations et de leurs propositions afin de les promouvoir. A ce titre, le président de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, Kheiridine Hamel a appelé au recensement du nombre des micro-entreprises en vue de trouver des solutions pratiques à même de les relancer.

PÉTROLE

Le Brent tombe à 30,22 dollars

Le baril de Brent plongeait hier de plus de 10%, atteignant un plus bas en quatre ans, emporté par le déséquilibre provoqué par l'offre abondante d'or noir et la demande qui ralentit du fait de la pandémie du nouveau coronavirus.

Vers 11h55 GMT (12h55 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai est tombé à 30,22 dollars à Londres, en baisse de 10,66% par rapport à la clôture de vendredi, un niveau bas plus vu depuis février 2016.

A New York, le baril américain de WTI pour avril chutait de 8,04%, à 29,18 dollars, toujours au-dessus de son dernier plancher atteint lundi dernier à 27,34 dollars.

Les prix du pétrole avaient bouclé vendredi leur pire semaine depuis la crise financière de 2008, perdant aux alentours de 25%.

"Le Brent menace désormais de passer sous les 30 dollars", ont averti les analystes du marché.

"L'offre et la demande prennent une direction opposée comme rarement vu auparavant", ont-ils fait constater, en affirmant que ce phénomène exerce une pression très forte sur les prix des deux barils de référence.

Les cours sont en effet pris en étau entre les perspectives d'une demande mondiale ralentie par les mesures instaurées par les Etats pour enrayer la propagation du Covid-19 et des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) livrant une guerre des prix avec leur allié russe. Cette lutte acharnée pour sauver ses parts de marchés a démarré quand



l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, deux alliés majeurs au sein de l'organisation, ont annoncé leur intention d'inonder les marchés mondiaux d'or noir après le refus le 6 mars de leur allié russe de limiter davantage la production d'or noir pour soutenir les cours.

Sur le front de la pandémie, l'explosion du nombre de cas de contaminations, particulièrement en Europe,

tétanise les places financières, qui redoutent une récession économique mondiale, accentuant la pression sur les cours du brut.

La Réserve fédérale américaine (Fed) a, par ailleurs, décidé dimanche une baisse drastique et exceptionnelle de ses taux d'intérêt, ramenés dans une fourchette comprise entre 0 et 0,25%, contribuant à alimenter la panique des investisseurs.

La chute des prix continue

Les prix du pétrole continuaient à chuter hier après le déclenchement d'une guerre des prix entre la Russie et l'Arabie saoudite et un effondrement des Bourses mondiales suscitées par la pandémie de coronavirus qui a débouché sur la baisse la plus importante des cours du brut sur une semaine depuis plus d'une décennie.

Le baril américain de West Texas Intermediate (WTI) est tombé brièvement sous les 30 dollars, chutant de 5,5% dans les échanges du matin en Asie avant de réduire ses pertes.

Il s'échangeait à 30,62 dollars le baril vers 7h00 GMT,

en baisse de 3,40% par rapport à la fermeture de vendredi. Le baril de Brent de la mer du Nord céda à lui 5,11% à 32,12 dollars le baril vers 7h00 GMT. La guerre des prix du pétrole a été ouverte la semaine dernière par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, deux alliés majeurs au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui ont annoncé leur intention d'inonder les marchés mondiaux d'or noir.

Ils répondaient ainsi au refus de la Russie de rejoindre les membres de l'Opep pour soutenir les prix face à la demande fléchissante de brut engendrée par l'épidé-

mie de coronavirus. Côté demande, les réponses drastiques des Etats pour limiter la propagation du nouveau coronavirus et les restrictions des voyages attisent les craintes d'une récession mondiale.

La chute des prix a eu un répit de courte durée vendredi alors que les opérateurs ont été un peu rassérénés par un plan d'aides à l'économie aux Etats-Unis et le projet d'achat de brut pour les réserves stratégiques américaines.

Mais le baril de Brent a perdu sur l'ensemble de la semaine 25,2% quand celui de WTI a lâché 23%, soit les pertes les plus importantes

sur une semaine depuis 2008. Et les analystes s'attendent à ce que la descente continue. "Les soutiens à la hausse devraient s'effacer alors que le marché continue à digérer la combinaison du Covid-19 et (...) d'un bond massif de l'offre", a souligné Stephen Innes, analyste d'Axicorp.

Cette combinaison rare de chocs affectant à la fois la demande et l'offre a provoqué un effondrement du marché du brut alors que les producteurs (...) se préparent à une saturation de l'offre de pétrole dans les semaines qui viennent", a ajouté Sukrit Vijayakar de la société Trifecta Consultants.

ÉGYPTE

Le Coronavirus coûterait à l'économie égyptienne 6,4 milliards de dollars au 1^{er} trimestre

L'épidémie de coronavirus (COVID-19) coûtera probablement à l'économie égyptienne près de 100 milliards de livres égyptiennes (6,4 milliards de dollars) au premier trimestre de l'année en cours, selon le président du Centre d'études économiques et stratégiques du Caire, Abdel El Moneem El Sayed.

"Si l'impact économique déborde sur le deuxième trimestre, ce chiffre devrait doubler", a-t-il prévenu en marge du Forum économique égyptien, dans une déclaration rapportée par la presse locale.

Il a précisé que les secteurs du tourisme, de l'aviation et de l'immobilier sont les plus touchés et les secteurs de la vente au détail et de la fabrication font face à une hausse des coûts des intrants. "Absorbant dans le même sens, Radwa el-Swaify, responsable de la recherche à la banque d'investissement Pharos Holding, a déclaré qu'elle s'attendait à ce que la livre atteigne 16,25 contre le dollar américain au deuxième trimestre.

Elle a déclaré: "L'augmentation du prix en dollars est le résultat direct du coronavirus qui a frappé l'Égypte. Par

ailleurs, le président de l'Egyptian Capital Market Association (ECMA), Mohammed Maher, a noté que les industries locales pourraient bénéficier de la baisse des prix du pétrole due au coronavirus.

De son côté, Mahmoud Khattab, le président de B-Tech, le plus grand détaillant égyptien d'appareils électroménagers et d'électronique grand public, a déclaré que l'industrie s'inquiétait de la propagation rapide du coronavirus dans le monde et des interruptions de production dans les usines chinoises. "La principale crainte est maintenant de savoir comment l'épidémie affectera les chaînes d'approvisionnement en Égypte. Nous nous attendons à ce que le secteur de la vente au détail ressentisse l'impact à partir d'avril 2020, lorsque les stocks commenceront à manquer", a-t-il déclaré.

Pour sa part, le chef de la division des articles ménagers à la Chambre de commerce du Caire, Ashraf Hilal, a fait savoir que les expéditions de produits finis en provenance de Chine étaient bloquées dans les ports égyptiens depuis

plus d'un mois en raison de retards dans la documentation.

"Les importateurs égyptiens paient des frais de stockage pour conserver les marchandises dans ces ports, ce qui aurait un impact sur les prix finaux de ces produits", a-t-il déclaré.

Les retards dans les ports auraient également un impact sur les prix finaux des produits fabriqués en Égypte car plus de 80% des secteurs industriels du pays utilisent des composants et des matières premières importés de Chine dans des proportions différentes, a expliqué pour sa part Ahmed Sheiha, membre de la Chambre de commerce du Caire, Samedi, les médias locaux ont rapporté que le président égyptien Abdel Fatah al-Sissi avait alloué 100 milliards de livres (6,4 milliards de dollars) et annoncé la fermeture de toutes les écoles et universités à travers le pays pendant deux semaines dans le cadre d'une stratégie globale de lutte contre le coronavirus. Le nombre total de cas de coronavirus dans le pays a atteint 110, selon la dernière mise à jour du ministère de la Santé.

AFRIQUE

La BAD entre au capital d'un fonds d'investissement dédié au secteur financier

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé récemment une prise de participation de 12 millions d'euros au capital d'un fonds d'investissement dédié au secteur financier, a indiqué la BAD sur son site web.

Il s'agit du Yeelen Financial Fund L.P qui est un fonds d'investissement de 12 ans domicilié à Maurice et à Lomé.

Ce Fonds vise une capitalisation de 65 millions d'euros afin d'investir dans les institutions financières des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), explique l'Institution africaine dans un communiqué.

Il investira en capital dans des banques, des institutions de micro-finance (IMF), des sociétés de technologie financière (Fintechs) et des compagnies d'assurance.

"L'objectif est d'aider ces institutions à se conformer aux exigences réglementaires en termes de minimum de capital et de fonds propres, de soutenir leur expansion en élargissant leur portée aux populations financièrement exclues et en développant des produits de crédit et d'assurance adaptés à leurs conditions", ajoute la BAD.

Par cet investissement, la Banque africaine de développement entend "renforcer l'inclusion financière dans la zone UEMOA, qui demeure l'une des zones les moins bien desservies par les produits financiers comme les micro-crédits, et par les produits d'assurance tels que l'assurance climatique, la micro et la méso-assurance".

Cité par le communiqué, le directeur du Département du Développement du secteur financier de la Banque, Stefan Nalletamba a déclaré "la Banque se réjouit d'une collaboration avec Yeelen Capital promu par Cauris Management avec qui elle intervient sur la zone au travers de fonds précédents.

Nous espérons que cette collaboration permettra d'accroître une inclusion poussée et stimuler davantage le développement du secteur privé de la zone tout en améliorant les conditions de vie des populations cibles".

"Ce fonds contribuera à renforcer les institutions financières de niveaux 2 et 3, leur permettre de se conformer aux exigences réglementaires et débloquer des financements pour les PME et les populations mal desservies par le système bancaire classique, notamment les femmes, les jeunes et les populations en zone rurale", a-t-il précisé.

A terme, Yeelen vise à créer près de 1 500 emplois, dont 40% occupés par des femmes, encourager et aider les banques et compagnies d'assurance à développer des produits innovants à l'aide de la finance digitale (micro-assurance, micro-prêts, assurance climatique, produits d'épargne), avec pour objectif l'autonomisation des femmes et des jeunes, et une réduction de la pauvreté, selon la BAD.

Le Fonds Yeelen a pour but de financer et renforcer les capacités des banques, des institutions de micro-finance, des compagnies d'assurance offrant des produits qui répondent aux besoins des PME, des femmes et des populations rurales.

Il vise ainsi à "sortir ces populations de la précarité et à améliorer leurs conditions de vie", affirme la Banque africaine.

Créée en janvier 1994 à Dakar, l'UEMOA a pour objectif essentiel, l'édification, en Afrique de l'Ouest, d'un espace économique harmonisé et intégré.

Huit Etats côtiers et sahéliens composent l'UEMOA? à savoir, le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

L'UEMOA est un espace attractif et en croissance, avec des données démographiques favorables et affichant un PIB global d'environ 81 milliards d'euros.

Le FMI prévoit autour de 6,5% de croissance dans cette zone sur la période 2019-2020, rappelle la BAD.

LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉ**Batna : plus de 2.800 comprimés psychotropes hallucinogènes saisis**

Pas moins de 2 802 comprimés psychotrope hallucinogènes de différents types ont été saisis et 28 individus dont des repris de justice arrêtés dans la wilaya de Batna par les éléments de la sûreté de wilaya lors d'opérations distinctes, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule d'information et de communication de ce corps constitué.

Les éléments de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya ont saisi ces produits hallucinogènes en sus d'une quantité de 205,2 grammes de kif traité dans différents quartiers du chef-lieu de wilaya, dont Bouakeul, Kamouni, la station et le parc à fourrage, a précisé la même source, soulignant que 14 individus, âgés entre 23 et 33 ans, dont des repris de justice, ont été arrêtés dans le cadre de cette opération.

Par ailleurs, les services de sûreté de la daïra de Barika ont mis hors état de nuire un groupe de malfaiteurs, composé de 14 individus, âgés entre 25 et 35 ans, a ajouté la même source, notant que les prévenus, dont des repris de justice, sont impliqués dans des affaires de vol et de possession d'armes blanches.

La valeur des objets volés a été évaluée à environ 16 millions de dinars, a-t-on noté.

Les enquêtes de ces différentes opérations ont été menées en un laps de temps et les présumés coupables ont été traduits en justice, a-t-on indiqué.

TISSEMSILT

Une équipe médicale assure des interventions chirurgicales au profit de 60 enfants nécessiteux

Une équipe médicale venue de plusieurs régions du pays assure depuis samedi à Tissemsilt des interventions chirurgicales au profit de 60 enfants issus de familles nécessiteuses.

Il s'agit d'une initiative de solidarité de l'association "Tedjmi" activant dans le domaine du soutien aux activités caritatives et culturelles à Ghardaïa.

Selon le président de l'association, basée dans la commune d'El Atteuf, Mohamed Benyoucef, le personnel médical a entamé ces interventions chirurgicales au niveau de l'hôpital public de Bordj Bounâama et de Tissemsilt, au profit d'enfants, âgés de moins de 15 ans et atteints de plusieurs maladies ou de malformations exigeant des opérations chirurgicales spécialisées.

Le même responsable a précisé que cette initiative de solidarité de quatre jours est encadrée par des chirurgiens spécialistes ainsi que d'équipes paramédicales, venus de plusieurs hôpitaux du pays.

Les enfants ont subi auparavant des examens médicaux au niveau de l'EPH de Bordj Bounâama, avec le concours de la Direction de la santé et de la population, selon la même source.

Outre la prise en charge des couches vulnérables de la société sur le plan médical, cette opération permettra également d'échanger des expériences et de former le personnel médical et paramédical exerçant dans les établissements hospitaliers à travers le pays.

Une opération de circoncision de quelque 110 enfants issus des familles nécessiteuses de la wilaya sera menée parallèlement par le même staff médical.

L'association "Tadjmi" a programmé, jeudi prochain, une autre opération pour effectuer des interventions chirurgicales au profit de 250 personnes dans la wilaya souffrant de cataracte au niveau de l'EPH de Bordj Bounâama.

Cette initiative de cinq jours s'inscrit dans le cadre de la 15^{ème} semaine de solidarité des Journées médico-chirurgicales en ophtalmologie, a-t-on indiqué.

HANDICAPÉS - SOLIDARITÉ

Les personnes aux besoins spécifiques exonérées des taxes appliquées sur les opérations financières postales

Les personnes aux besoins spécifiques seront exonérées des taxes appliquées sur les différentes opérations financières effectuées au niveau des comptes courants postaux (CCP), a indiqué dimanche à Alger la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Kaoutar Krikou.

Lors d'une rencontre organisée au siège du ministère de la solidarité nationale, en présence du ministre du secteur et du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, la ministre a affirmé "qu'en application des orientations du Président de la République et des instructions du Premier ministre concernant, le soutien aux catégories vulnérables en général et aux personnes aux besoins spécifiques en particulier, et dans le cadre de la solidarité gouvernementale, les deux ministères ont pris des mesures pratiques pour faciliter certains services au profit des personnes aux besoins spécifiques, notamment ceux relatifs aux prestations postales".

De son côté M.Boumzar, a affirmé que cette mesure touche quatre (4) taxes relatives aux prestations financières postales, à savoir "le retrait de l'argent des bureaux de poste, le retrait via les distributeurs automatique, les demandes d'avis, les notifications concernant les opérations de retrait du CCP à travers les SMS sur les téléphones



portables". Cette exonération touchera en premier lieu "les personnes aux besoins spécifiques handicapés à 100%, bénéficiant de la prime financière mensuelle estimée à 10.000 DA, a souligné le ministre, ajoutant, qu'un groupe de travail s'attèlera à l'examen "des

moyens techniques et opérationnels de prise en charge de ces mesures", ajoutant que cette exonération "entrera en vigueur dans les plus brefs délais après le parachèvement des dispositions techniques en étroite collaboration avec les deux ministères".

JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DU CONSOMMATEUR

Des mesures de protection des consommateurs

Le secteur du commerce poursuit l'élaboration de textes de loi et d'autres textes en attente de signature relatifs à la protection du consommateur et la définition des normes de production de certains produits de consommation constituant un danger sur la santé du consommateur, a indiqué, dimanche à Alger, le Directeur des études et Directeur général de la régulation et de l'organisation des activités, Sami Kolli. Parler d'un consommateur durable exige la mise en place d'une production durable que les secteurs ministériels s'attellent à son organisation conformément à des normes sanitaires et de production modernes, a fait savoir M. Kolli dans un entretien accordé à l'APS à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits du consommateur, coïncidant avec le 15 mars de chaque année.

Le même responsable a précisé que les secteurs concernés œuvrent à l'organisation des domaines relatifs à la qualité de la production, aux mécanismes de commerce et à la distribution et à l'approvisionnement dans le marché pour le citoyen en général et ce afin de parvenir à la régulation de la qualité conformément aux normes et aux lois nationales et internationales. Pour ce faire, Les fabricants sont contraints d'apposer "l'étiquetage alimentaire" sur la boîte du produit à même de permettre au consommateur de calculer la valeur nutritive consommée selon la valeur



énergétique. Selon M. Kolli, les informations contenues dans le produit sont à même de protéger la santé du consommateur, appelant, dans ce sens, le citoyen algérien à "se réconcilier avec le produit local, car ayant une qualité bien meilleure que les produits importés".

En 2018, le secteur avait élaboré, dans ce cadre, des textes de loi à même de réduire le taux de glucose dans les produits de 12 à 8% et de respecter les normes de production des produits alimentaires naturelles, à l'instar des jus, des produits laitiers et autres, outre l'organisation du domaine de production des matières grasses d'origine végétale.

Le secteur poursuit, en outre, la lutte contre le gaspillage du pain qui coute au trésor public un total de 350 millions de dollars par an en raison de l'utilisation du blé tendre subventionné.

M. Kolli a annoncé, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits du consommateur à travers les différentes

wilayas du pays, la nouvelle forme du guide du consommateur algérien, à l'instar du CD à un autre support, outre l'actualisation de son contenu.

5.882 cas d'intoxications et 7 décès en 2019

S'agissant des intoxications alimentaires, l'Algérie a enregistré 5.882 atteintes et 7 décès lors des opérations de restauration collective dans le cadre d'occasions familiales.

La journée mondiale des droits du consommateur constitue, a-t-il précisé, un acquis essentiel pour le consommateur algérien, étant une opportunité pour la sensibilisation au mode de consommation et aux droits de consommateur.

En dépit du report des manifestations ordinaires et des portes ouvertes en raison du Coronavirus, le secteur poursuit toujours ses campagnes de sensibilisation à travers l'exploitation des différents supports numériques.

Ces supports, précise le même responsable, concer-

nent les SMS via l'opérateur Mobilis et les réseaux sociaux en sus des sites électroniques du ministère et de ses directions de wilayas et des associations de protection des consommateurs activant en la matière outre la presse nationale.

Covid-19 appel à la rationalisation de la consommation

Interrogé sur les dangers découlant de la propagation du Coronavirus, M. Kolli a expliqué que la situation de la pandémie contraint les producteurs à prendre des mesures spéciales mais aussi à l'augmentation de la production pour satisfaire la demande dans certains domaines en relation avec la prévention contre le virus.

"Le secteur assure l'approvisionnement continu par les produits de consommation notamment avec un stock qui suffit jusqu'à la fin de 2021 voire plus, lequel s'ajoute aux stocks sécuritaires et stratégiques" a-t-il affirmé.

Et d'ajouter que le secteur interviendra en cas de constatation de fermeture d'usine ou d'isolement de certaines régions à cause de la pandémie, souligne encore, le directeur général. Il a appelé, par ailleurs, les "consommateurs à faire preuve de vigilance et de responsabilité en achetant uniquement les produits dont ils ont besoin", faisant état de "la disponibilité abondante des produits de consommation, tous types confondus".

NIGERIA

Une vingtaine de morts dans une explosion à Lagos

Au moins 19 personnes ont été tuées, plusieurs dizaines blessées et des dizaines de bâtiments, dont un pensionnat, ont été détruits dans l'explosion survenue dimanche à Lagos, la capitale économique du Nigeria, selon un nouveau bilan d'hier des autorités locales.

Un précédent bilan faisait état d'au moins dix-sept personnes tuées et plusieurs dizaines blessées.

L'explosion, survenue vers 08H00 (07H00 GMT) aux abords d'un oléoduc dans le quartier résidentiel d'Abule Ado, a détruit une cinquantaine de maisons, une église, des magasins. Un pensionnat pour jeunes filles, où étaient scolarisées plus de 200 élèves, a été soufflé par la déflagration, ressentie à plus de 15 kilomètres à la ronde.

"Dix-sept corps ont été retrouvés jusqu'à présent dans les décombres tandis que 25 personnes sont soignées pour des blessures sur place", a déclaré le gouvernement de l'Etat de Lagos sur Twitter.

Des équipes de secours "continuent à déblayer les décombres", a ajouté le gouvernement de l'Etat. "Des efforts sont menés pour déterminer les causes de l'explosion qui a fait de nombreux sans abri", a-t-il ajouté. Un peu plus tard dans la matinée, deux autres corps ont été évacués des débris, portant le bilan à au moins 19 morts.

Une très grande confusion régnait lundi au milieu des gravats, où un jeune garçon en pleurs affirmait avoir perdu sa mère et sa sœur



depuis dimanche, et où des habitants appelaient les autorités à l'aide.

"Nous appelons le gouvernement à nous venir en aide car en plus d'avoir perdu beaucoup de gens dans l'explosion, plusieurs d'entre nous se retrouvent sans abri", expliquait l'un d'eux, Femi Ekunfayo.

Selon la compagnie pétrolière publique NNPC (Nigerian National Petroleum Corporation), le sinistre a été causé par un camion qui "a

heurté des bouteilles de gaz emplies dans une usine de traitement de gaz".

"L'impact de l'explosion a été si énorme qu'il a provoqué l'effondrement de bâtiments voisins et des dommages sur un pipeline de la NNPC", a précisé la société dimanche dans un communiqué.

L'incendie a été éteint dimanche, a déclaré le directeur de la société, Mele Kyari.

TURQUIE

2 alpinistes turcs bloqués sur le Mont Everest secourus

Deux alpinistes turcs qui étaient bloqués sur le Mont Everest, dans les montagnes de l'Himalaya, ont été secourus, a annoncé hier le ministre turc des Affaires étrangères Cavusoglu.

"Nous avons atteint par hélicoptère, nos citoyens Muhammed Emin Ozyazici et Muratcan Kaya, qui étaient coincés sur l'Everest", a déclaré M.

Cavusoglu dans une publication sur le réseau social Twitter, relayée lundi, par l'agence de presse, Anadolu.

Le ministre turc a également partagé des photos des deux alpinistes turcs, signalant leur rapatriement prochain en Turquie.

"Nous les ramènerons dans notre pays par avion dès que possible", a-t-il assuré.

NIGER

3 morts et d'importants dégâts matériels dans un incendie à Niamey

Au moins trois personnes, deux femmes et un homme, ont péri et d'importants dégâts matériels enregistrés dans l'incendie dimanche de plusieurs commerces près du marché central de la capitale nigérienne, Niamey, a indiqué hier une source officielle.

"Deux des personnes mortes ont été piégées par le feu dans leur boutique et la troisième, dans son atelier", selon le ministre nigérien de l'Intérieur et de la Sécurité publique Bazoum Mohamed, qui était sur le site de l'incendie pour constater l'ampleur des dégâts, en compagnie des autorités de la ville.

Cet incendie s'est déclenché alors que de violentes échauffourées opposaient les forces de sécurité à plusieurs manifestants dans les rues de la capitale et aux alentours du marché central, sortis à l'appel des organisations de la société civile pour dénoncer les actions dans le cadre d'un audit sur la gestion par le ministère de la Défense des fonds alloués aux forces armées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

"Peut-être que ce (incendie) n'est pas lié aux manifestations", selon Bazoum Mohamed ajoutant qu'une enquête a été ouverte, à cet effet.

Plusieurs manifestants dont les leaders du mouvement ont été arrêtés et sont détenus à la direction de la Police judiciaire à Niamey, selon des sources proches de l'organisation.

JAPON

Peine de mort prononcée pour le meurtrier de 19 handicapés

Un tribunal de Yokohama (Japon) a prononcé hier la peine de mort à l'encontre d'un homme reconnu coupable d'avoir assassiné 19 handicapés mentaux en 2016, l'une des pires tueries de l'histoire récente du pays.

Satoshi Uematsu, 30 ans, n'avait pas contesté être l'auteur de ce massacre à l'arme blanche dans une résidence pour handicapés mentaux à Sagami-hara (banlieue ouest de Tokyo), où il avait auparavant travaillé.

"La vie a été enlevée à 19 personnes.

C'est d'une extrême gravité", a déclaré lundi le juge Kiyoshi Aonuma.

"Il n'y a pas de place pour la clémence", a-t-il estimé.

Le ministère public avait requis la peine de mort.

Les avocats de M.

Uematsu avaient plaidé non coupable durant son procès, affirmant que leur client était "mentalement perturbé" au moment des faits en raison de sa prise de produits stupéfiants.

"Il a planifié son acte à l'avance et avait une intention extrême de tuer.

Nous ne pouvons pas reconnaître là qu'il souffrait de maladies mentales liées à la marijuana", a déclaré lundi le juge.

Jugé pour six chefs d'accusation, dont celui de meurtre, M.

Uematsu avait déjà signalé qu'il ne comptait pas faire appel du verdict, selon les médias japonais.

Mais il a aussi estimé qu'il ne méritait pas la peine capitale.

La tuerie de Sagami-hara avait eu un énorme

CHINE - PHILIPPINES

La Chine fait don de kits de test rapide aux Philippines pour aider à lutter contre le coronavirus

La Chine a fait don hier de 2.000 kits de test rapide du coronavirus COVID-19 aux Philippines pour aider ce pays à freiner l'augmentation rapide des cas d'infection, rapporte l'Agence Chine nouvelle, citant l'ambassade de Chine aux Philippines.

L'ambassade a déclaré dans un communiqué que les kits de test rapide, développés par une société chinoise, pourraient fournir

des résultats en trois heures. "Les kits, qui se sont révélés assez efficaces, ont été largement utilisés en Chine et dans plus de 50 pays et territoires, dont le Japon, la Thaïlande, Brunei, l'Égypte, le Pérou et les Emirats arabes unis", indique le communiqué, réitérant que la Chine est prête à fournir plus de kits de test dans les prochains jours. Ce don de kits de dépistage survient au

moment où les cas d'infection au coronavirus montent en flèche ces derniers jours aux Philippines, qui comptent à ce jour 140 cas confirmés, dont 12 décès.

Le conseiller d'Etat chinois et ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi s'est entretenu dimanche avec son homologue philippin, Teodoro Locsin, pour remercier le gouvernement philippin et son peuple "d'avoir apporté à la Chine

un soutien précieux lorsque l'épidémie y était grave".

La Chine, prête à "faire tout son possible pour aider les Philippines", a décidé de fournir aux Philippines le matériel médical dont ils ont un besoin urgent, comme des kits de dépistage et des vêtements de protection, et coordonne activement l'envoi d'experts médicaux, a indiqué le ministre chinois.

PALESTINE

La Mosquée Al-Aqsa ferme ses portes en raison du coronavirus

La mosquée El-Aqsa, a fermé ses portes par précaution contre le nouveau coronavirus, ont rapporté hier des médias citant l'autorité islamique.

L'autorité islamique qui supervise les lieux saints musulmans d'El-Qods a annoncé que la mosquée Al-Aqsa fermerait ses portes aux fidèles par précaution contre le nouveau coronavirus, ajoutant que les prières en plein air seraient toujours autorisées dans le complexe qui abrite la troisième site le plus sacré de l'Islam.

L'autorité islamique a décidé de fermer les lieux de prière fermés à l'intérieur de la mosquée d'Aqsa jusqu'à nouvel ordre comme mesure de protection pour empêcher la propagation du coronavirus.

Toutes les prières auront lieu dans les zones ouvertes de la mosquée Aqsa", selon l'agence Reuters citant le directeur de la Mosquée Al-Aqsa, Omar Kiswani. Samedi, le ministère palestinien des Awqaf et des affaires

religieuses a ordonné la fermeture des mosquées et lieu de culte dans tous les gouvernorats des territoires palestiniens occupés jusqu'à nouvel ordre dans le cadre des efforts visant à lutter contre le coronavirus, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les mosquées de Cisjordanie occupée ont appelé par haut-parleur les fidèles à effectuer les prières quotidiennes régulières à la maison plutôt que dans les mosquées, dans le but de restreindre les rassemblements de personnes, selon Wafa. Le porte-parole de l'Autorité palestinienne Ibrahim Melhem a déclaré que trois autres cas de coronavirus avaient été confirmés samedi en Cisjordanie occupée, portant le nombre total d'infections à 38. Les autorités palestiniennes ont confirmé les premiers cas à Bethléem le 5 mars. Le Premier ministre palestinien Mohammad Shtayeh a annoncé une suspension



de 30 jours dans une émission spéciale, affirmant que les mesures étaient essentielles pour contenir la maladie. Les parcs publics, les sites touristiques, les écoles et les établissements d'enseignement ont fermé et tous les grands rassemblements, y compris les événements sportifs et les conférences, ont été annulés.

ILLIZI

Installation d'une cellule de crise multisectorielle de prévention contre le Covid-19

Une cellule de crise multisectorielle de prévention du coronavirus (Covid-19) a été installée dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris hier des services de la wilaya. La cellule regroupe les représentants de et des corps constitués, à l'instar de la Santé, le commerce, l'éducation, les télécommunications, la Jeunesse et les sports, la Culture, les Douanes et autres, a-t-on précisé. Le wali d'Illizi, Mustapha Aghamir, a donné des instructions aux membres de la cellule de crise afin de maintenir un niveau élevé de vigilance afin de prévenir tout risque de propagation de la maladie, et de veiller à la protection de la santé du citoyen. Parmi les mesures préventives préconisées, assurer une permanence H24 et 7/7 jours, assurer un point focal au niveau du Cabinet du wali, renforcer les capacités d'anticipation afin de prévenir la propagation du virus, en plus d'interdire les activités collectives (culturelles, sportives et de loisirs) et de veiller à la propreté et l'aseptisation des lieux de travail, a-t-on fait savoir. La cellule de crise reste mobilisée aussi pour sensibiliser la population et la tenir informée de l'évolution de la situation et des dispositions prises pour prévenir la maladie et préserver la santé publique, en plus de l'appeler à adopter les mesures de précaution nécessaires face à cette situation, ajoute la source.

SÉTIF

Fermeture du site archéologique et du musée de "Cuicul" par mesure de sécurité

Le site archéologique et le musée de "Cuicul" dans la ville de Djemila (Est de Sétif) ont été fermés au public, comme mesure préventive visant à contrer la propagation du coronavirus, a annoncé dimanche, le directeur local de la culture. "La fermeture de ce site archéologique intervient dans le cadre des mesures prises pour empêcher la propagation du coronavirus Covid-19, en application des directives émises par le ministère de tutelle", a précisé à l'APS, Samir El Taalabi.

Le même responsable a ainsi révélé que cette décision est entrée en vigueur samedi après-midi après que le site de romain de Djemila eut enregistré une affluence record de visiteurs tout au long du week-end. Face à cette situation sanitaire exceptionnelle, il a également été décidé de procéder à la fermeture provisoire du musée national public de Sétif et de toutes les infrastructures qui lui sont rattachées à l'exemple de la bibliothèque, la salle de conférence et des ateliers pédagogiques, a-t-on appris de sa directrice, Chadia Khelfallah.

Par ailleurs un protocole des plus stricts a été instauré pour l'accueil des visiteurs de la salle d'exposition, a-t-elle ajouté.

Afin de lutter contre la propagation du (Covid-19), une cellule de crise, constituée de représentants des secteurs de la Défense et de la sûreté nationales, de la justice, de la Santé, et des douanes a été mise en place à la wilaya, a-t-on appris auprès des services concernés.

La nécessité d'œuvrer à sensibiliser les citoyens sur les dangers de cette épidémie et d'établir un programme de prévention basé sur la désinfection des institutions et des administrations publiques, a été soulignée à cette occasion.

Des directives ont été données pour la désinfection des moyens de transport public et à appeler les citoyens à s'éloigner des lieux de rassemblement, selon la même source qui a ajouté que tous les moyens disponibles ont été mobilisés pour aménager les centres d'isolement des cas suspects. Aucun cas confirmé de coronavirus n'a été enregistré dans la wilaya de Sétif à ce jour, a affirmé pour sa part le directeur local de la santé et de la population, Abdelhakim Dehan.

ALGERIE - CORONAVIRUS

"Nous avons toutes les possibilités de riposte", selon le ministre de la Santé

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a indiqué hier que "toutes les possibilités de riposte" contre le coronavirus peuvent être envisagées, soulignant que des mesures ont été prises et d'autres le seront "au fur et à mesure de l'évolution de la situation".

"Nous avons toutes les possibilités de riposte. Nous avons pris des mesures et d'autres seront prises au fur et à mesure de l'évolution de la situation", a assuré le ministre de la Santé sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne.

"Nous avons des plans à tous les niveaux et nous nous préparons à toute situation. Il n'y a pas de mesures immédiates. Nous avons des mesures qui font face à toute évolution de la situation", a-t-il ajouté.

Au sujet d'un éventuel confinement de certaines zones comme Blida et Boufarik où les premiers cas de coronavirus sont apparus, M. Benbouzid a indiqué que cette mesure était "envisageable", précisant que "c'est une mesure que nous gardons, mais que nous ne souhaitons pas exécuter, car nous avons l'espoir que la situation ne s'aggrave pas". Il a rappelé, en outre, que "plus de 400 lits de réanimation sont disponibles" et que les espaces à mettre immédiatement en exercice avec des respirateurs étaient "en cours d'identification". Le ministre a fait savoir également que les établissements de santé relevant des secteurs public et privé étaient "tous interpellés" pour faire face à la maladie et réduire le risque de sa propagation.

D'autre part, M. Benbouzid a relevé qu'il était "très dangereux scientifiquement" de poursuivre le mouvement populaire (Hirak), car il s'agit d'un regroupement favorable à la propaga-



tion du nouveau coronavirus (Covid-19).

"Au delà des revendications populaires que je respecte, le Hirak est avant tout un regroupement de personnes parmi lesquelles il pourrait y avoir des porteurs du coronavirus qui risquent de contaminer d'autres.

Donc, scientifiquement, il est très dangereux de poursuivre le Hirak", a-t-il soutenu. Il a ajouté que la suspension des marches et les mobilisations populaires relève du "bon sens patriotique" des citoyens, rappelant que l'interdic-

tion de tout regroupement faisait partie des mesures préventives prises contre la propagation de Covid-19, qui a déjà fait quatre morts et contaminé 54 personnes à travers huit wilayas.

"un nombre réduit mais demeure inquiétant", a-t-il commenté.

M. Benbouzid a salué les personnes qui agissent dans ce sens et invitent les manifestants à éviter d'investir la rue "provisoirement, le temps de se débarrasser de ce fléau qui est un réel danger", a-t-il souligné.

Le ministère des Affaires religieuses appelle les Imams à alléger les prières

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a appelé dimanche, les imams à prendre des mesures préventives en raison de la propagation du Coronavirus, à savoir l'allègement des prières, dont la Prière de vendredi, avec la fermeture des mosquées directement après la fin de chaque prière.

Dans un communiqué sanctionnant une réunion de la commission ministérielle de la Fatwa consacrée à l'examen "des mesures à prendre, du point de vue religieux, face à cette pandémie qui menace la vie des algériens et de l'humanité entière", le ministère a souligné la "nécessité de prendre les précautions et les mesures préventives pour éviter la propagation du virus".

"Du point de vue religieux, il faut respecter les mesures préventives prises, en évitant la fréquentation des lieux publics tels que les stades, les espaces commerciaux et autres espaces publics", a souligné le même communiqué, ajoutant qu'il faut éviter les déplacements et les voyages non indispensables pour éviter la contamination".

Dans ce contexte, "le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs appelle les personnes suspectant leur contamination par ce virus d'éviter le contact avec les autres personnes et de contacter rapidement les services sanitaires".

"Le ministère insiste également sur l'interdiction aux personnes présentant des symptômes de cette maladie ou d'autres maladies similaires telle que la grippe, de

fréquenter les lieux publics, notamment les mosquées, pour ne pas contaminer les autres personnes". Les mosquées ne sont pas à l'abri des dangers de ce virus, a ajouté le ministère, affirmant que "la présence des enfants, des femmes et des personnes âgées et malades, est interdite dans les mosquées lors de la prière du vendredi et autres prières collectives".

"En ces circonstances, les bien-portants peuvent prier dans leurs maisons avec les membres de leurs familles", a ajouté le communiqué.

"Il est interdit à toute personne qui doute de sa contamination par cette maladie ou présentant des symptômes similaires comme la grippe ou le rhume, de venir à la mosquée ou de fréquenter les gens. Les salles de prières réservées aux femmes ainsi que les bibliothèques des mosquées seront fermées".

Le ministère a souligné que "les imams doivent alléger les prières et les accomplir directement après l'Adhan et fermer les mosquées juste après la fin de chaque prière", ainsi que "de suspendre toutes les activités de la mosquée comme l'avant-prône du vendredi, les cours hebdomadaires et les sessions d'enseignement".

"La khotba (prône du vendredi) et la salat, tous réunis, ne doivent pas dépasser 10 minutes de façon à ne pas mettre en danger la santé des fidèles. Les différents ustensiles utilisés pour boire de l'eau sont interdits également, de même pour les repas offerts

comme aumône dans les mosquées, que ce soit le jour du vendredi ou durant les autres jours".

Le ministère a indiqué qu'il est obligatoire d'intensifier les mesures d'hygiène et d'aération dans les mosquées, appelant les citoyens, notamment les bienfaiteurs, à faire des dons en produits d'hygiène et à participer à la désinfection des mosquées et autres actions". Il s'agit également "d'éviter la prière dans les espaces publics comme les places routières, les espaces

commerciaux et autres". La réunion de la commission ministérielle de la fatwa "demeure ouverte pour suivre et donner des fatwas adéquates au développement de la situation", rappelant les citoyens que le pays "est dans une situation exceptionnelle difficile nécessitant la mobilisation totale de tout un chacun pour faire face à cette pandémie". A souligner que ce communiqué a été présenté à l'approbation du Haut conseil islamique (HCI) et à un groupe d'ulémas et de cheikhs.

LAGHOUAT

Report des examens de rattrapage universitaires en raison du Covid-19

Les examens de rattrapage du premier semestre à l'Université Amar Thelidji de Laghouat sont reportés à une date ultérieure à titre préventif contre le coronavirus (Covid-19), a annoncé hier le recteur.

Les stages professionnels des étudiants en fin d'études, initialement prévus durant les vacances de printemps, sont également reportés sine-die, a aussi fait savoir le Pr. Djamel Benbarta, ajoutant que le rectorat étudie la possibilité de les annuler carrément et de rechercher d'autres solutions de comptabilisation de leur notation sans préjudice pour l'étudiant, et ce afin d'éviter tout regroupement pouvant porter un risque.

Le Centre universitaire d'Afflou a décidé, lui aussi,

d'un report des examens de rattrapage au-delà du 5 avril prochain, à titre préventif contre tout risque de propagation du coronavirus, selon les services de cet établissement universitaire.

Dans le sillage des décisions adoptées par ces deux structures universitaires, la direction des œuvres universitaires a annoncé la fermeture des résidences universitaires de Laghouat et Afflou à compter de cet après-midi (lundi), et de ne maintenir qu'un pavillon pour les étudiants étrangers avec sensibilisation de ces derniers à éviter les regroupements et les sorties qu'en cas de nécessité absolue, a indiqué le chef de département contrôle, Benaouda Ben Bahaz.

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

Le bilan s'aggrave, nouvelles mesures pour contenir la pandémie et soutenir l'économie

Le bilan du nouveau coronavirus (covid-19) ne cesse de s'alourdir notamment en Europe, déclarée comme le nouvel épice de la maladie, dépassant les 6.000 morts à travers le monde, alors que les gouvernements de la planète ont multiplié les mesures pour tenter de juguler cette pandémie et empêcher une récession.

Selon un dernier bilan de l'Organisation mondiale de santé (OMS), plus de 168.250 cas d'infection liés au Covid-19 et 6.501 morts sont dénombrés dans 142 pays.

L'Italie, le pays le plus touché en Europe, a enregistré 368 nouveaux décès liés au coronavirus en 24 heures, un record, ce qui porte le nombre total des morts à 1.809 pour 24.747 cas.

L'Italie est donc le deuxième pays le plus touché par le nouveau coronavirus après la Chine, où le Covid-19 est apparu en décembre dernier tuant jusque-là 3.213 personnes et affectant 80.860 autres.

L'Iran avec 724 morts (13.938 cas), l'Espagne avec 183 morts (5.753 cas) et la France avec 127 morts (5.423 cas), sont les trois autres pays durement frappés par cette maladie pour laquelle aucun traitement n'a été découvert pour l'heure.

En Algérie, six nouveaux cas confirmés du coronavirus ont été enregistrés dimanche, portant à 54 le nombre de personnes infectées par le Covid-19, dont quatre décès, a annoncé le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Les mesures de prévention renforcées à travers le monde

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a annoncé qu'un dispositif a été mis en place notamment dans les zones sensibles (Blida et Boufarik) pour cerner ce virus.

"Nous avons été, comme le monde entier surpris par cette pandémie, et nous essayons avec les compétences et les ressources humaines que nous avons et le matériel dont nous disposons d'y faire face.

En une semaine, nous avons importé plusieurs millions de dollars de matériels, de caméras thermiques, de kits, de gants pour palier les insuffisances que nous avions au début", a-t-il indiqué dimanche à la chaîne III de la Radio nationale.

Ailleurs dans le monde, des mesures drastiques ont été prises pour prévenir la propagation du nouveau coronavirus surtout après que l'OMS a prévenu lundi que plusieurs pays "sont actuellement aux premiers stades de la pandémie".

L'Espagne par exemple, a décidé une quarantaine quasi-totale et décrété l'état d'alerte pour



quinze jours. La France, au stade 3 de l'épidémie (circulation active du virus sur l'ensemble du territoire), a fermé ses restaurants, bars, discothèques, musées et cinémas.

Ecoles, universités et tribunaux seront clos dès lundi.

Devant la progression inexorable de la pandémie, fermetures, restrictions de déplacements et annulations d'événements politiques, économiques culturels ou sportifs continuaient d'être annoncées en cascade à travers la planète.

Sur le plan économique, les principales banques centrales mondiales (Fed, BCE, banques centrales du Japon, du Royaume-Uni, du Canada et de Suisse) ont lancé dimanche une action concertée visant à augmenter l'approvisionnement des marchés financiers en liquidités.

La Réserve fédérale américaine a aussi abaissé ses taux de 1 point pour rassurer les marchés. De son côté, l'Union européenne anticipe une récession sur 2020, a indiqué lundi le commissaire européen chargé du Marché intérieur Thierry Breton sur BFM Business, sans la chiffrer mais en prévoyant un impact global de la crise du coronavirus sur la croissance européenne "de 2 à 2,5%".

"Avant la crise, on était aux alentours de 1,4%" de prévision de croissance "sur l'ensemble du continent.

On pense qu'on va avoir un impact entre 2 et 2,5%" sur cette croissance, a-t-il dit sur BFM Business. Dans ce contexte, le

secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a exhorté les gouvernements du monde à travailler ensemble pour empêcher l'économie mondiale d'entrer en récession en raison de la propagation du nouveau coronavirus.

"Outre le fait qu'il provoque une crise de santé publique, le virus infecte également l'économie mondiale", a écrit dimanche M. Guterres dans une tribune du quotidien portugais Publico.

La propagation du virus a perturbé les chaînes d'approvisionnement et provoqué la chute de l'investissement et de la consommation, conduisant à un "risque réel et croissant de récession mondiale", a ajouté l'ancien Premier ministre socialiste portugais.

Et d'avertir qu'"aucun pays ne peut y faire face seul.

Plus que jamais, les gouvernements doivent coopérer pour revigorer les économies, accroître l'investissement public, promouvoir le commerce et faire en sorte que les individus et communautés affectés par la maladie soient soutenus".

Le Fonds monétaire international (FMI) a récemment averti que la gravité du ralentissement de l'économie mondiale dû à la pandémie liée au coronavirus dépendrait de la durée de celle-ci et des réponses apportées par les gouvernements.

Des instituts économiques privées ont évoqué la possibilité d'un fort déclin des économies américaine et mondiale, pouvant déboucher sur une récession mondiale.

Berlin s'insurge contre la tentation américaine de racheter un projet de vaccin développé en Allemagne

Le gouvernement allemand a accusé les Etats-Unis d'avoir tenté de s'approprier un projet de vaccin contre le coronavirus développé par un laboratoire allemand, et prévenu qu'il ferait tout pour qu'il soit développé en Europe. L'Allemagne "n'est pas à vendre", a protesté le ministre de l'Economie Peter Altmaier sur la chaîne de télévision publique ARD. Et son homologue de l'Intérieur Horst Seehofer a confirmé la vérocité des informations publiées le même jour par le quotidien allemand Die Welt sur une tentative du président américain Donald Trump de faire main basse sur un laboratoire allemand en lui proposant une très grosse somme d'argent. "Je peux juste dire que j'ai entendu aujourd'hui à plusieurs reprises de la part de membres du gouvernement que c'est exact", a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

Il a annoncé dans la foulée que le sujet serait abordé lundi par le "comité de crise" du gouvernement chargé de piloter la lutte contre l'épidémie de coronavirus, qui a touché à ce jour en Allemagne près de 5.000 personnes et fait 12 morts.

Un laboratoire au cœur de la crise

Au centre du bras de fer: le laboratoire allemand CureVac, situé à Tubingen dans le sud-ouest du pays.

Il est un de ceux dans le monde qui travaillent sur un vaccin contre le Covid-19, en bénéficiant de subventions du gouvernement allemand.

Il affirme être "à quelques mois" de pouvoir présenter un projet pour validation clinique. Selon le journal allemand, le président américain, Donald Trump, essaie d'attirer à coups de millions de dollars des scientifiques allemands travaillant sur ce potentiel vaccin ou d'en obtenir l'exclusivité pour son pays en investissant dans l'entreprise.

Ce vaccin serait alors "seulement pour les Etats-Unis", a affirmé au journal une source proche du gouvernement allemand.

Un représentant gouvernemental américain, cité par l'AFP, a estimé que cette affaire était "grandement exagérée".

Parlant sous couvert de l'anonymat, il a indiqué que Washington avait parlé à plus de 25 laboratoires pharmaceutiques et assuré que "toute solution qui viendrait à être trouvée serait partagée avec le reste du monde". La réalité est toutefois que le PDG de la société allemande a été personnellement invité par le président américain le 3 mars à la Maison Blanche pour discuter d'un développement rapide d'un vaccin contre le coronavirus", selon un communiqué de ce laboratoire. La société CureVac a annoncé une semaine plus tard le départ surprise de ce PDG, sans donner de raison. C'est qu'entretemps la résistance s'est manifestée organisée côté allemand, et notamment au sein de l'entreprise concernée, face aux velléités américaines.

La lutte contre le coronavirus est une tâche qui concerne l'humanité tout entière

Le ministre allemand de l'Economie s'est ainsi félicité de la "décision formidable" de CureVac de refuser les avances américaines.

Un responsable de l'entreprise, Franz-Werner Haas, a confirmé pour sa part l'intérêt de Washington mais a affirmé qu'il n'y avait pas eu d'offre d'achat". Le président du parti libéral allemand (FDP), Christian Lindner, s'en est lui pris directement à Donald Trump. "En période électorale tous les moyens sont bons manifestement pour le président américain", soucieux de s'assurer la gloire du premier vaccin, a-t-il dit. "La lutte contre le coronavirus est une tâche qui concerne l'humanité tout entière, il n'y a pas de place pour l'égoïsme", a-t-il ajouté. "Il faut à tout prix empêcher la vente exclusive d'un éventuel vaccin aux Etats-Unis, il y a des limites au capitalisme", lui a fait écho un responsable du parti social-démocrate, membre de la coalition gouvernementale allemande, Karl Lauterbach. Berlin a jugé "très important de pouvoir produire des vaccins en Allemagne et en Europe", et prévenu qu'il pouvait mettre son veto à des projets d'investissement dans des entreprises nationales jugées stratégiques. "Le gouvernement a la possibilité d'examiner de près des acquisitions d'entreprises allemandes par des Etats étrangers, surtout s'il en va des intérêts de sécurité de l'Allemagne et de l'Europe", a averti le ministère de l'Economie.

L'OMS prédit une accélération des décès dus au coronavirus en Europe

L'Europe fera face à davantage de décès causés par le Covid-19 dans un proche avenir, a estimé le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Tarik Jasarevic, y apportant ses explications. "La flambée des cas en Italie a pris plus de temps que dans les autres pays européens, c'est pourquoi la majorité des patients soit se rétabliront soit mourront.

Dans d'autres Etats européens qui sont à un

stade plus précoce de l'épidémie, le nombre de décès peut augmenter dans les prochains jours ou semaines", a-t-il déclaré hier à l'agence russe Sputnik.

D'après M. Jasarevic, les experts de l'OMS ne sont pas encore en mesure de prédire quand adviendra le pic des infections en Italie.

Néanmoins, plusieurs personnes décédées étaient tombées malades il y a deux ou trois semaines. Une forte aug-

mentation de trois à des centaines de cas en quelques jours a limité la capacité de l'Italie à surveiller les contacts et à les isoler. "Le fait qu'un certain nombre de cas dans le nord de l'Italie n'avaient pas eu de relation épidémiologique claire est devenu un problème important.

Ceux qui ont trouvé la mort à cause du Covid-19 avaient en moyenne été contaminés il y a deux ou trois semaines", a précisé le spécialiste. La barre

des 2.000 décès dus au nouveau coronavirus en Europe a été franchie dimanche, portant le bilan à travers de 6.000 morts à travers le monde, où les confinements de populations et les fermetures de frontières se multiplient.

L'Italie a fait état dimanche de 368 décès en l'espace de 24 heures, soit un chiffre largement supérieur à ce que la Chine annonçait quotidiennement, même au plus fort de l'épidémie.

La Turquie suspend les prières collectives dans les mosquées

La Turquie a annoncé, lundi, la suspension jusqu'à nouvel ordre des prières collectives dans ses mosquées, y compris la grande prière du vendredi, afin de limiter le risque de propagation du nouveau coronavirus. "Il est devenu nécessaire de suspendre les prières collectives dans les mosquées", a déclaré le chef de l'autorité turque des affaires religieuses, Ali Erbas.

M. Erbas a indiqué que les quelque 90.000 mosquées de Turquie resteraient néanmoins ouvertes pour permettre aux fidèles de "prier de façon individuelle", s'ils le souhaitent. L a Turquie a multiplié ces derniers jours les mesures visant à contenir la propagation du Covid-19 sur son sol. Officiellement, 18 personnes sont infectées.

Dimanche, les autorités turques ont mis en quarantaine des milliers de pèlerins revenant d'Arabie saoudite.

LYMPHOMES

Doit-on s'en inquiéter

Les lymphomes sont des cancers qui affectent certaines cellules du système immunitaire, les lymphocytes (une variété de globules blancs). Il en existe de plusieurs types, dont la maladie de Hodgkin qui survient souvent chez les jeunes adultes. Certains lymphomes évoluent rapidement et doivent être traités dès le diagnostic. D'autres ont une croissance lente et ne sont pas systématiquement traités, au profit d'une surveillance régulière. Aujourd'hui, les traitements disponibles permettent de guérir les lymphomes dans la grande majorité des cas

Qu'appelle-t-on lymphomes ?

Les lymphomes apparaissent lorsque certains globules blancs, les lymphocytes (voir encadré), se mettent à se multiplier de façon anarchique, le plus souvent dans les ganglions lymphatiques. On distingue deux principaux types de lymphomes : les lymphomes hodgkiniens et les lymphomes non hodgkiniens. Ils se différencient essentiellement par la nature des cellules touchées par le cancer.

Qu'est-ce qu'un lymphocyte ?

Les lymphocytes sont des cellules du système immunitaire qui participent aux réactions de défense de l'organisme contre les substances étrangères. Ils sont produits par la moelle osseuse, la rate, le thymus et les ganglions lymphatiques. Il en existe deux types, les lymphocytes B (qui sécrètent les anticorps) et les lymphocytes T (qui attaquent directement les cellules considérées comme étrangères, par exemple les micro-organismes). Dans environ 90 % des cas, les lymphomes sont des cancers des lymphocytes B. Ceux-ci répondent mieux aux traitements que les cancers des lymphocytes T.

Le lymphome hodgkinien ou maladie de Hodgkin

Le lymphome hodgkinien, souvent appelé « maladie de Hodgkin », est une forme de lymphome plus fréquemment diagnostiquée chez les enfants de plus de 10 ans, les adolescents et les jeunes adultes. Il peut également être observé chez les adultes plus âgés, en général après 70 ans. Le lymphome hodgkinien représente environ 15 % des cas de lymphomes.

La maladie de Hodgkin affecte les lymphocytes de type B principalement situés dans les ganglions du haut du corps (cou et médiastin), l'espace entre les deux pommuns, mais elle peut s'étendre à d'autres organes du système immunitaire (rate, thymus, moelle osseuse), voire à des organes voisins des ganglions (poumons, foie, os).

Les lymphomes non hodgkiniens

Les autres lymphomes, dits non hodgkiniens, représentent environ 85 % des lymphomes. Ils sont plus fréquemment observés chez les personnes âgées de plus de 65 ans, mais peuvent apparaître à

tous les âges, en particulier chez des personnes dont le système immunitaire est affaibli. Dans 85 % des cas, les lymphomes non hodgkiniens sont issus des lymphocytes B. Selon la rapidité de leur évolution, on en distingue deux types :

Les lymphomes non hodgkiniens agressifs (60 à 65 % des cas), dont le plus fréquent est le lymphome diffus à grandes cellules (plus de la moitié des lymphomes agressifs). Ces lymphomes évoluent en quelques semaines à quelques mois, ce qui justifie la mise en place d'un traitement dès le diagnostic. Les lymphomes non hodgkiniens indolents (40 à 50 % des cas), dont le plus fréquent est le lymphome folliculaire B (près de huit cas sur dix). Ces lymphomes évoluent lentement sur plusieurs années. La mise en place d'un traitement peut être retardée au profit d'une surveillance régulière. Les lymphomes indolents peuvent parfois devenir de type agressif.

Les lymphomes non ganglionnaires

La grande majorité des lymphomes se développent dans les ganglions et, éventuellement, dans d'autres organes. Il existe néanmoins des lymphomes qui ne se développent que dans les organes (appareil digestif, peau, testicules, cerveau, etc.) sans toucher les ganglions. Ces lymphomes non hodgkiniens non ganglionnaires nécessitent des traitements particuliers en fonction de l'organe atteint.

Quelques lymphomes particuliers

Certains lymphomes ont des caractéristiques particulières.

Le lymphome de Burkitt

Le lymphome de Burkitt existe sous deux formes :
- La forme endémique (c'est-à-dire touchant un grand nombre de personnes) qui sévit en Afrique subsaharienne et qui est liée à l'infection par le virus de la mononucléose infectieuse (virus d'Epstein-Barr ou EBV) ;
- La forme sporadique (c'est-à-dire rare) qui existe ailleurs dans le monde et n'est pas liée à l'EBV.

Elle touche toutes les classes d'âge.

Le lymphome de Burkitt est un lymphome à croissance très rapide qui justifie une chimiothérapie en urgence. Il se guérit bien chez les enfants, un peu moins chez les adultes.

Le lymphome du manteau

Le lymphome du manteau (ou



lymphome des cellules du manteau) représente 5 à 10 % des lymphomes non hodgkiniens. Il se développe rapidement et résiste fréquemment aux traitements. Son pronostic est sombre.

Les lymphomes Waldenström

Ces lymphomes se rapprochent d'autres cancers des lymphocytes comme, par exemple, la leucémie lymphoïde chronique. Aujourd'hui, ils font l'objet de traitements efficaces.

Quelle est la différence entre leucémies et lymphomes ?

Leucémies et lymphomes sont les deux grands types de cancers qui touchent les globules blancs. De façon schématisée, dans le cas des leucémies, le développement anarchique des cellules se fait dans la moelle osseuse, alors que dans le cas des lymphomes, il se fait dans les ganglions lymphatiques, donc en dehors de la moelle osseuse. Mais, leucémies et lymphomes sont parfois traités de la même manière.

Les lymphomes sont-ils une maladie fréquente ?

En France, environ 13 000 nouveaux cas de lymphomes sont diagnostiqués chaque année, occasionnant un peu plus de 4 000 décès tous les ans, ce qui en fait la sixième cause de cancer en terme de fréquence. Parmi ces cas de

lymphomes, environ 1 500 sont dus à la maladie de Hodgkin (dont une centaine de cas chez les enfants, ce qui en fait la troisième cause de cancer dans cette population).

Les lymphomes sont un peu plus fréquents chez les hommes. L'âge moyen des patients au moment du diagnostic des lymphomes non hodgkiniens est de 64 ans chez les hommes et de 70 ans chez les femmes.

Quels sont les symptômes des lymphomes ?

Pendant les premiers mois de la maladie, les lymphomes, et en particulier ceux qui sont dits indolents, passent inaperçus. À un stade plus avancé, les lymphomes peuvent provoquer :

Des signes non spécifiques comme la fatigue, la fièvre, des sueurs nocturnes ou une perte de poids inexpliquée ;

Des ganglions gonflés mais non douloureux au niveau du cou, des aisselles ou de l'aîne (ces gonflements peuvent disparaître temporairement puis revenir) ;

Des difficultés à respirer, une toux persistante ou des douleurs dans la poitrine (orsque les ganglions situés entre les poumons compriment les organes qui les entourent) ;

Un visage gonflé avec une coloration bleuâtre de la peau (orsque les ganglions du thorax sont enflés) ;

Des maux de ventre ou un mal de dos ;

Des démangeaisons.

Comment évoluent les lymphomes ?

Aujourd'hui, en France, le taux de survie cinq ans après le diagnostic d'un lymphome varie de 50 à 90 % selon le type de lymphome et l'âge du patient. Chez les enfants, le taux de survie cinq ans après un lymphome est d'environ 90 %. Chez les adultes, il est d'environ 85 % pour les lymphomes indolents et la maladie de Hodgkin, par exemple, mais il est plus faible pour certains lymphomes très agressifs comme le lymphome du manteau.

Sans traitement, les cellules cancéreuses migrent dans les organes voisins des ganglions atteints pour aller s'installer et se multiplier dans le foie, les os, etc.

Les stades d'évolution des lymphomes

En fonction des résultats de examens, le médecin peut déterminer le stade d'évolution d'un lymphome (ce qui conditionne son pronostic et son traitement). Pour cela, il utilise une classification dite d'Ann Arbor qui définit quatre stades d'évolution :

Stade I : un seul groupe de ganglions (ou partie de territoire ganglionnaire) est envahi ;

Stade II : plusieurs territoires ganglionnaires sont envahis mais d'un seul côté du diaphragme, le muscle qui sépare le thorax de l'abdomen (dépasse le haut ou le bas du corps) ;

Stade III : plusieurs territoires ganglionnaires sont envahis des deux côtés du diaphragme ;

Stade IV : le lymphome a également envahi des organes (foie, poumon, os, etc.).

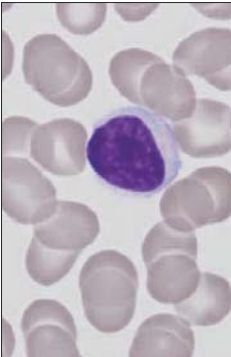
De plus, les médecins définissent d'autres critères de gravité dits « signes B ». Par exemple, des signes généraux (perte de poids, fatigue, fièvre qui dure plus d'une semaine, sueurs nocturnes), certains aspects microscopiques des cellules cancéreuses ou des envahissements d'organes voisins des ganglions atteints (par exemple, le poumon ou son enveloppe, la plèvre, ou l'enveloppe du cœur, le péricarde).

Ces signes sont aussi importants que les critères d'Ann Arbor : par exemple, un lymphome de stade III sans signes B est considéré moins grave qu'un lymphome de stade II avec signes B.

Le traitement d'un lymphome prend en compte à la fois son stade et la présence éventuelle de signes B.

Comment soigne-t-on les lymphomes ?

Le traitement des lymphomes a pour objectif la guérison du patient, à défaut le contrôle de l'évolution de sa maladie, l'amélioration de sa qualité de vie et la prévention des complications.



La greffe de cellules souches hématopoïétiques

Dans les formes sévères de lymphome qui ne répondent pas bien à la chimiothérapie, ou lors de rechute, le médecin peut décider de pratiquer une greffe de cellules souches hématopoïétiques, les cellules de la moelle osseuse capables de donner naissance à différentes sortes de cellules du sang, dont les lymphocytes.

Des cellules souches saines sont prélevées dans la moelle osseuse (ou dans le sang) du patient et mises à croître au laboratoire. Une chimiothérapie puissante est administrée qui détruit un très grand nombre de cellules du sang, y compris les cellules cancéreuses. Ensuite, les cellules souches prélevées sont réinjectées et, en quelques semaines, elles se multiplient et reconstituent les cellules du sang du patient. On parle alors d'autogreffe de moelle osseuse.

Dans certains cas, le médecin peut être amené à greffer les cellules souches hématopoïétiques d'un membre de la famille du patient. On parle alors d'allogreffe de moelle osseuse.

Le traitement de la maladie de Hodgkin

La maladie de Hodgkin se traite bien et les médecins choisissent le type de traitement pour avoir le moins possible d'effets indésirables. Par exemple, la radiothérapie n'est pas systématique, en particulier chez les patients de moins de 30 ans car elle augmente le risque de cancer du sein ou du poumon dans les années qui suivent. Lorsqu'elle est prescrite, la radiothérapie de la maladie de Hodgkin utilise de petites quantités de rayons ionisants.

Les stades I, II et III de la maladie de Hodgkin sont habituellement traités par quatre cures de chimiothérapie espacées de quatre semaines. Après la première ou la deuxième cure, les médecins évaluent la réponse au traitement du lymphome. Si elle est bonne, ils terminent la chimiothérapie et enchaînent avec deux à trois semaines de radiothérapie (sauf parfois pour les stades I répondant particulièrement bien à la chimiothérapie). Si la réponse au traitement est insuffisante, une nouvelle chimiothérapie est administrée sans terminer la première, avec de nouvelles substances. À la fin de cette chimiothérapie, une radiothérapie est mise en place.

Le stade IV de la maladie de Hodgkin est habituellement traité par six cures de chimiothérapie espacées de quatre semaines. Si la réponse au traitement est insuffisante, une autre chimiothérapie peut être mise en place

ou une greffe de cellules souches hématopoïétiques peut être pratiquée. La radiothérapie n'est pas utilisée dans les cas de Hodgkin. Des essais cliniques sont en cours pour évaluer l'efficacité des thérapies ciblées (anticorps) dans le traitement de la maladie de Hodgkin.

Le traitement des lymphomes non hodgkiniens indolents

Parce que les lymphomes non hodgkiniens indolents sont en évolution très lente, il arrive, dans 20 à 30 % des cas, que le médecin décide de ne pas mettre en place de traitement dans l'immédiat mais opte pour une surveillance régulière du patient (scanner annuel, par exemple). C'est le cas lorsque le patient ne présente pas de symptômes liés au lymphome, ni de ganglions particulièrement volumineux; si la mise en place d'un traitement s'avère nécessaire, celui-ci consiste en six à huit cures de chimiothérapie espacées de trois semaines. Le plus souvent en association avec du rituximab (un anticorps monoclonal) ou, parfois, de l'interféron alpha (une substance immunomodulatrice produite par certains globules blancs). Parfois, ce traitement doit être complété par des séances de radiothérapie ciblée : un anticorps (Ibrutinomab tixétab) reconnaissant les cellules cancéreuses et portant une molécule radioactive est injecté. Cet anticorps se fixe sur les VHL/sida cancéreux et délivre ainsi une forme de radiothérapie dirigée sur les cellules à détruire. Lorsque le lymphome non hodgkinien indolent est très localisé (limité à quelques ganglions proches les uns des autres), il est parfois possible de le traiter par radiothérapie, sans recourir à la chimiothérapie.

Le traitement des lymphomes non hodgkiniens agressifs

Les lymphomes non hodgkiniens agressifs sont traités dès le diagnostic. Le traitement consiste en six à huit cures de chimiothérapie espacées de deux à trois semaines, le plus souvent en association avec une thérapie ciblée (rituximab). Si le lymphome ne répond pas suffisamment au traitement après les premières cures, une nouvelle chimiothérapie est mise en place sans attendre, avec de nouvelles substances.

Quel suivi après le traitement d'un lymphome ?

Les personnes qui ont eu un lymphome font l'objet d'un suivi médical rapproché afin de dépister rapidement une éventuelle rechute. Ce suivi consiste en des consultations tous les trois mois pendant deux ans, puis tous les six mois pendant trois ans, puis une fois par an. La première année de suivi, un scanner est effectué tous les six mois. Ensuite, le rythme dépend des facteurs de risque de rechute de chaque patient. D'autres examens sont également pratiqués comme, par exemple, un suivi de la thyroïde ou un examen du cœur (chez les personnes qui ont subi une radiothérapie du thorax, ou chez celles qui ont reçu certains médicaments de chimiothérapie potentiellement toxiques pour le cœur).

Les signes qui doivent amener à consulter après un lymphome

Certains symptômes doivent inciter les personnes qui ont eu un lymphome à contacter rapidement leur médecin : Des ganglions gonflés et non douloureux ; Des signes généraux comme, par exemple, de la fièvre pendant, par semaine, des douleurs inhabituelles ou un abattement ; Des difficultés à respirer ou des maux de ventre.

Quelles sont les causes des lymphomes ?

Les facteurs qui conditionnent l'apparition d'un lymphome ne sont pas clairement identifiés. Dans le cas de la maladie de Hodgkin, le rôle du virus d'Epstein-Barr semble important mais on ignore encore les mécanismes d'action. Dans tous les cas, il semble que d'autres facteurs peuvent déclencher une prolifération incontrôlée des lymphocytes.

Qui est à risque de développer un lymphome ? Certains facteurs de risque de lymphomes hodgkiniens ont été identifiés :

- une prédisposition familiale ; le risque de maladie de Hodgkin est plus élevé chez les personnes qui ont un frère ou une sœur qui a développé cette forme de lymphome ;
- l'infection par le virus d'Epstein-Barr (EBV) ; les personnes qui sont infectées par le virus de la mononucléose infectieuse ont un risque plus élevé de souffrir de maladie de Hodgkin (l'EBV est présent dans les cellules cancéreuses de cette maladie dans 40 % des cas), en particulier les personnes séropositives pour le VIH.

Les facteurs de risque de LNH non hodgkiniens (LNH) qui ont été identifiés sont :

- l'âge ; les lymphomes non hodgkiniens sont plus souvent diagnostiqués chez les personnes de plus de 65 ans ;
 - le sexe ; les LNH sont un peu plus fréquents chez les hommes (54 % de cas) ;
 - un système immunitaire affaibli par une maladie (par exemple, le VIH/sida mais aussi le paludisme, les maladies auto-immunes, les greffes, ou par un traitement immunosuppresseur (chimiothérapie, radiothérapie, médicaments contre le rejet d'une greffe, etc.) ;
 - l'exposition répétée à certaines substances chimiques (dioxine, pesticides agricoles, produits issus du pétrole, par exemple) ;
 - la présence d'autres facteurs de risque, mais le lien avec la survenue d'un lymphome n'a pas été formellement démontré.
- Très souvent, les personnes qui développent un lymphome n'ont aucun de ces facteurs de risque.

Comment diagnostique-t-on les lymphomes ?

Lorsque, à la suite de l'examen clinique, le médecin suspecte l'existence d'un lymphome, divers examens permettent de confirmer son diagnostic.

Des examens sanguins (ils permettent de rechercher notamment la présence de signes d'inflammation ou d'atteinte d'autres organes) ;

Une radiographie pour confirmer la présence de ganglions gonflés ;

Un scanner / ou un PET-Scan (tomographie à émission de positons) qui sont indispensables pour déterminer le nombre et la taille des ganglions touchés et localiser le site d'origine du lymphome.

Ces examens suffisent généralement à diagnostiquer un lymphome. Cependant, le type de lymphome ne peut être défini qu'après un prélèvement (prélèvement de ganglion) et l'examen du prélèvement au microscope. Le ganglion est généralement prélevé au cours d'une petite intervention chirurgicale mais, dans les cas d'urgence, un prélèvement peut être fait à travers la peau avec une aiguille. Parfois, une biopsie de la moelle osseuse est également pratiquée.

L'examen microscopique de la moelle osseuse et d'autres types de cellules cancéreuses présentes. Par exemple, dans le cas de la maladie de Hodgkin, la présence de cellules particulières (cellules de Reed-Sternberg) confirme le diagnostic.

D'autres examens sont parfois pratiqués pour évaluer l'extension de la maladie et dépister d'éventuels problèmes, notamment cardiaques.

Le traitement des lymphomes fait essentiellement appel à la chimiothérapie anticancéreuse, éventuellement associée à des thérapies ciblées (des anticorps dirigés contre certaines protéines de la surface des cellules cancéreuses indispensables à leur prolifération). Parfois, un traitement par radiothérapie (rayons ionisants) est également administré. La chirurgie n'est pas utilisée dans le cadre du traitement des lymphomes.

Les stratégies de traitement contre les lymphomes sont aussi nombreuses que les types de lymphome et, pour chacun d'entre eux, cette stratégie est adaptée au stade d'évolution de la maladie. Comme pour les autres cancers, le traitement des lymphomes repose sur un ensemble de protocoles codifiés qui sont adaptés aux particularités du patient. Il est administré dans des centres de lutte contre le cancer accrédités par l'Institut national du cancer (INCa).

La chimiothérapie dans le traitement des lymphomes

La chimiothérapie utilisée dans le traitement des lymphomes est administrée par voie intraveineuse au cours de séances de perfusion intraveineuse (les « cures »). Il existe plusieurs types de chimiothérapie et le choix des médicaments utilisés est fonction des caractéristiques du lymphome.

Pour faciliter l'administration des cures intraveineuses, il peut être nécessaire de poser une chambre implantable (ou port « cathéter ») ; un boîtier-réservoir est placé sous la peau au niveau de la clavicule, connecté à un tube souple (un cathéter) qui délivre la chimiothérapie directement dans un gros vaisseau sanguin. Posée sous anesthésie locale, la chambre implantable évite les dommages qu'une perfusion intraveineuse « normale » provoquerait au niveau des veines du bras. Il suffit de piquer dans le boîtier à travers la peau pour administrer la cure. À la fin du traitement, la chambre implantable est retirée sous anesthésie locale.

Les effets indésirables des médicaments de chimiothérapie sont variables selon les substances prescrites. Le plus souvent, ce sont des nausées et des vomissements, de la fatigue, une anémie (baisse du nombre de globules rouges dans le sang), une sensibilité plus grande aux infections.

La chute des cheveux et des poils est systématique avec les chimiothérapies des lymphomes. Elle est variable en intensité selon les personnes et réversible à l'arrêt du traitement. Des injections de facteurs de croissance sont parfois faites après les premières cures de chimiothérapie pour stimuler la production de globules rouges et blancs par la moelle osseuse.

Préserver sa fertilité malgré le traitement d'un lymphome

Parce que certains lymphomes, comme la maladie de Hodgkin ou le lymphome de Burkitt, peuvent toucher des personnes jeunes, et parce que la chimiothérapie de ces lymphomes peut nuire à la qualité du sperme (diminution de la fertilité), les hommes traités pour un lymphome sont invités, avant leur traitement, à faire congeler leur sperme en vue de la conception d'enfants dans le futur.

Ce problème est plus fréquent chez des hommes, mais peut survenir chez des femmes jeunes.

Des techniques de prélèvement et de conservation d'ovules existent et leur nécessité est discutée au cas par cas entre le médecin et sa patiente. Certains médicaments peuvent être également proposés aux femmes pour bloquer le cycle hormonal et « protéger » leurs ovules.

CÔTE D'IVOIRE: Fiéni Koffi Kevin candidat à la présidentielle de 2020

Kevin Koffi Fiéni, a annoncé sa candidature à la présidentielle de 2020 en Côte d'Ivoire. En conférence de presse dimanche à Abidjan, le jeune acteur politique a déclaré sa candidature à la prochaine joute électorale du 31 octobre 2020. "J'ai décidé, chers opposants et gouvernants actuels de la Côte d'Ivoire, de me présenter à l'élection présidentielle du 31 Octobre 2020 en candidat indépendant", a-t-il déclaré.

Le natif de la région du Gontougo dans le district du Zanzan justifie sa décision par "la situation politique instable du pays et ses crises successives qui n'ont pas servi de leçon à la classe politique pour qu'elle s'unisse autour des défis de la nation".

Il a saisi l'occasion pour présenter son programme de gouvernance articulé autour de sept grands chantiers. Le candidat a, pour finir, rendu hommage aux leaders politiques de la Côte d'Ivoire dont les présidents Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo. Il a appelé les ivoiriens à rejoindre sa plateforme dénommée "Pro-Côte d'Ivoire".

NIGER: Au moins un mort dans une manifestation à Niamey

Au moins une personne est morte, dimanche à Niamey, lors de violents heurts entre forces de l'ordre et manifestants qui demandaient des sanctions dans un scandale de surfacturations d'achats d'équipements militaires, selon des médias sur place.

"Deux autres personnes ont été retrouvées mortes à l'intérieur du marché Tagabati, dans le centre-ville, au cours d'un incendie", a indiqué une source sécuritaire.

Les commerçants accusent les policiers d'avoir provoqué l'incendie avec le tir de grenades alors que les autorités démentent "formellement" que les forces de l'ordre soient à l'origine du sinistre. "Au total dix manifestants ont été arrêtés", selon la police. Des organisations de la société civile, puis des syndicats et des partis de l'opposition avaient appelé à une manifestation pour faire pression sur le gouvernement pour qu'il transmette à la justice l'audit sur les surfacturations et livraisons non effectuées.

Les autorités municipales avaient interdit la manifestation en vertu d'une décision du conseil des ministres "interdisant toute manifestation publique de plus de 1000 personnes" dans le cadre de la prévention du coronavirus, dont aucun cas n'a encore été détecté au Niger.

Samedi, un juge des référés de Niamey saisi par les organisateurs a "autorisé" la manifestation. Tôt ce dimanche, des forces de l'ordre avaient pris position sur les lieux où le rassemblement devait avoir lieu. Plus tard des heurts ont éclaté entre les forces de l'ordre et les manifestants déterminés à se rendre au rassemblement. Les affrontements se sont surtout concentrés dans des quartiers populaires du centre ville et dans le secteur du Grand marché (poumon économique de Niamey) qui a été fermé et du marché Tagabati.

Le 26 février, le gouvernement a annoncé qu'un audit demandé par le président Mahamadou Issoufou avait révélé des surfacturations ainsi que des livraisons non effectuées dans des achats d'équipements pour l'armée, qui combat depuis 2015 les terroristes dans le sud-est et l'ouest du pays. Le gouvernement a annoncé avoir "décidé de faire rembourser les montants indûment perçus". Il a aussi décidé de "transmettre aux tribunaux

compétents les dossiers des fournisseurs qui refuseraient de s'exécuter" et "de prendre les sanctions administratives appropriées à l'endroit des agents publics incriminés".

GUINÉE Une mission de la Cédéao annoncée en pleine crise

Une mission de chefs d'Etat ouest-africains est attendue cette semaine en Guinée, en pleine crise politique et quelques jours avant la tenue prévue d'un référendum sur une nouvelle Constitution, ont indiqué dimanche des responsables guinéens.

La mission est mandatée par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), dont la Guinée fait partie, ont dit ces responsables. Les présidents ivoiriens Alassane Ouattara et nigérien Muhammadu Buhari feront partie de la mission, a affirmé le directeur du protocole d'Etat guinéen, Seinkoun Kaba. Une source proche du ministère des Affaires étrangères a fait état d'une délégation de trois ou quatre chefs d'Etat, sans plus de précision. La Guinée est en proie depuis mi-octobre à des manifestations contre l'intention prêtée au président Alpha Condé de briguer un troisième mandat fin 2020.



Au moins 31 civils et un gendarme ont été tués depuis. L'organisation d'un référendum sur une nouvelle Consti-

tution, et son couplage avec des législatives reportées à plusieurs reprises, font partie du plan de M. Condé pour

mener à bien son projet, accuse l'opposition. Le pouvoir a reporté au dernier moment ces consultations initialement prévues le 1er mars, dans un contexte de fortes tensions et de critiques émanant de la communauté internationale. M. Condé a depuis fixé à dimanche prochain la nouvelle date du référendum et des élections parlementaires. Les autorités guinéennes sont censées d'ici là nettoyer les listes électorales de près de 2,5 millions de noms, soit le tiers du fichier. Une mission d'experts envoyée ces jours derniers en Guinée par la Cédéao a conclu que l'existence de ces électeurs ne pouvait être justifiée.

CAMEROUN: Le parti de l'opposant Kamto accuse le gouvernement de "tentative d'assassinat", ce dernier dément

Le parti de Maurice Kamto, opposant camerounais, accuse le gouvernement du président Paul Biya de "tentative d'assassinat", ce que le ministre de la Communication a démenti avec véhémence, affirmant au contraire que les partisans de l'opposant ont molesté un gendarme. M. Kamto, candidat malheureux à la présidentielle d'octobre 2018, avait passé plus de huit mois en prison en 2019 après avoir participé à des marches contestant la victoire de M. Biya, 87 ans dont 37 à la tête du Cameroun. Libéré en octobre, il avait affirmé en novembre qu'il était menacé de mort. Lors d'un déplacement de M. Kamto dans la région du Nord vendredi, "trois individus en tenue civile (...) se sont approchés de sa portière après avoir filmé successivement toutes les

plaques d'immatriculation des véhicules du cortège", avant que deux d'entre eux ne soient appréhendés par "l'équipe de sécurité" de son parti, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun, a expliqué le secrétaire général du MRC, Roger Justin Noah, dans un communiqué publié ce week-end. Un des individus était "porteur d'une arme à feu", et les deux hommes se sont identifiés comme des "membres des forces de sécurité gouvernementale", a-t-il poursuivi, affirmant qu'il s'agit d'une "tentative d'assassinat". Le ministre de la Communication René Emmanuel Sadi affirme pour sa part qu'un gendarme a été "violemment molesté" alors qu'il effectuait "une mission classique de renseignement" avec ses collègues, et qu'ils n'étaient "nullement

chargés d'attenter à la personne" de M. Kamto. "Le gouvernement condamne avec la plus grande fermeté cet acte de violence délibérée contre un représentant de la force publique", a ajouté le ministre dans un communiqué où il affirme qu'une enquête a été ouverte pour "établir les responsabilités dans cette affaire".

Le MRC, arrivé deuxième à la présidentielle de 2018, avait choisi de boycotter les élections législatives et municipales qui se sont tenues début février en raison des violences qui secouent les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, où les combats entre séparatistes et forces gouvernementales ont fait plus de 3.000 morts et forcé plus de 700.000 personnes à quitter leurs domiciles depuis trois ans.

ZIMBABWE: L'inflation annuelle à plus de 500% en février

Le taux d'inflation annuel a encore atteint le chiffre vertigineux de 500% en février au Zimbabwe, a annoncé hier son Agence nationale des statistiques (ZNSA). "Le taux d'inflation en rythme annuel tel que mesuré par l'index des prix à la consommation (CPI) s'élève à 540,16%", a indiqué la ZNSA sur son compte Twitter. Le Zimbabwe est plongé depuis une vingtaine d'années dans une crise catastrophique, marquée par un chômage de masse, la dévaluation continue de sa monnaie. Le pays a en outre renoué récemment avec les pénuries de produits alimentaires, de carburant, de médicaments ou encore d'électricité, et une inflation à trois chiffres. Son gouvernement vient d'annoncer l'entrée en vigueur d'un nouveau système de fixation des parités monétaires afin, selon le ministre des Finances Mthuli Ncube, "de stabiliser le taux de change et par conséquent de réduire l'inflation".

RDCONGO: Le premier chef de guerre condamné dans l'histoire de la CPI sort de prison

L'ex-chef de guerre congolais Thomas Lubanga, premier condamné dans l'histoire de la Cour pénale internationale (CPI), a été libéré dimanche à Kinshasa après avoir purgé l'intégralité de sa peine, ont rapporté des médias locaux. Sa libération intervient au moment où sa région d'origine, l'Ituri, dans l'est de la République démocratique du Congo, connaît un regain de troubles. Arrêté en 2006, Thomas Lubanga a été condamné à 14 ans de prison en 2012 pour l'enrôlement d'enfants-soldats dans le conflit communautaire qui a ravagé l'Ituri au début des années 2000. Il avait été transféré en décembre 2015 de La Haye vers Kinshasa pour purger la fin de sa peine avec un autre chef de guerre congolais condamné par la CPI, Germain Katanga. A sa sortie de la prison, M. Lubanga a été acclamé par une centaine de militants de son parti, l'Union des patriotes congolais (UPC). Thomas Lubanga a été un "cobyte" de la CPI, a déclaré l'un de ses avocats Papy Mayamba.

CENTRAFRIQUE: Un Casque bleu burundais tué dans un affrontement avec un groupe armé

Un casque bleu burundais a trouvé la mort dimanche à Grimari, dans le centre de la République centrafricaine, lors d'une attaque de la ville par des membres d'un groupe armé anti-balaka, a annoncé le porte-parole de la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca). Alors que des "éléments armés anti-Balaka" avaient ouvert le feu sur les domiciles du sous-préfet et du maire de Grimari, dans la préfecture de Ouaka, les casques bleus "sont immédiatement intervenus pour mettre fin à l'attaque", a détaillé le porte-parole, Vladimir Monteiro, dans un communiqué. L'un d'entre eux a été touché par des tirs qui les visaient délibérément, précise-t-il. Enfin, il déclare que la Minusca "a renforcé les patrouilles à Grimari pour sécuriser les populations et prévenir d'autres incidents". "Tous les auteurs et complices de l'attaque devront répondre de leurs actes devant la justice", a pour sa part déclaré Mankeur Ndiaye, représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Centrafrique, cité dans le communiqué. Malgré un accord de paix signé il y a un an par 14 groupes rebelles et le gouvernement, qui a permis une baisse des violences, des affrontements violents secouent toujours la Centrafrique, et les groupes armés contrôlent encore deux tiers du territoire. Le 7 mars, un employé centrafricain de la Minusca avait été assassiné et son corps retrouvé criblé de balles dans le nord, où d'autres groupes armés s'affrontent.

PALESTINE: Le ministère des Affaires étrangères condamne les attaques des colons israéliens

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a condamné dimanche les attaques de colons juifs contre les Palestiniens, leurs terres et leurs biens.

Dans un communiqué de presse publié dimanche, cité par l'agence Wafa, le ministère a également dénoncé "l'attaque effectuée par les colons armés au sud de la ville de Naplouse, où ils ont détruit 20 voitures et tiré intensivement sur les Palestiniens et leurs maisons". Le ministère a porté Israël et l'administration américaine la responsabilité "totale des attaques agressives contre les Palestiniens, leurs biens, leurs terres et leurs lieux saints". La violence des colons contre les Palestiniens et leurs biens est courante en Cisjordanie et est rarement poursuivie par les autorités israéliennes. La violence des co-

lons comprend des incendies de biens et des mosquées, des jets de pierres, le déracinement des cultures et des oliviers, des attaques contre des habitations vulnérables, entre autres. Plus de 600.000 Israéliens vivent dans des colonies exclusivement juives à El Qods-Est occupée et en Cisjordanie. Toutes les colonies de peu plement en Cisjordanie sont illégales au regard du droit international, en particulier de l'article 49 de la quatrième Convention de Genève, qui dispose que la puissance occupante ne doit ni déplacer ni transférer une partie de sa population civile sur le territoire qu'elle occupe.



ONU-IRAK L'ONU appelle à la désescalade après des attaques en Irak

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a fait part dimanche de sa vive préoccupation face aux attaques répétées en Irak et dans la région.

Mercredi, trois militaires (deux Américains et une Britannique) ont été tués par des tirs de roquettes contre la base de militaire de Taji qui abrite des troupes de la coalition internationale dans la lutte contre Daech.

Vendredi, les Etats-Unis ont répliqué par des frappes aériennes contre des dépôts

d'armes des Brigades du Hezbollah. Samedi matin, la base de Taji a, de nouveau, été prise pour cible dans une attaque similaire, la coalition internationale faisant état d'au moins 25 tirs de roquettes.

"Le secrétaire général appelle toutes les parties à prendre des mesures immédiates pour une désescalade de la situation afin de prévenir des pertes de vies, des blessures et des destructions supplémentaires", a dit son porte-parole dans une déclaration publiée dans la nuit de samedi à dimanche.

Vendredi, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Irak (MANUI) avait déjà appelé toutes les parties à une "désescalade immédiate". "La souveraineté est indivisible", avait rappelé la MANUI dans un communiqué. "Les attaques et les représailles, y compris les frappes répétées contre les forces de la Coalition internationale - présentes en Irak à l'invitation de son gouvernement pour combattre Daech - ne servent pas l'intérêt commun de l'Irak", avait précisé la mission onusienne.

FRANCE : Abstention record aux municipales bouleversées par la pandémie du coronavirus

Le premier tour des élections municipales en France, bouleversé par la pandémie du coronavirus qui a fait 120 morts selon un nouveau bilan, s'est terminé dimanche soir à 20h00 sur un taux d'abstention record, entre 53,5 et 56% selon les estimations des instituts de sondage. Ces chiffres historiquement élevés dépassent de près de 20 points le précédent record d'abstention de 2014 (36,45%). Une forte interrogation pèse en outre sur la tenue du second tour dimanche prochain, dans un pays où l'épidémie n'en est qu'à ses débuts, selon tous les spécialistes. De nouveaux chiffres publiés dimanche soir font état de 5.400 cas dont 120 morts. La tenue de ces élections, où quelque 47,7 millions

d'électeurs sont appelés à élire leurs maires et conseils municipaux, a été maintenue malgré la quasi-mise à l'arrêt du pays décidée par le gouvernement, et l'enjeu du scrutin a été totalement éclipsé par la crise sanitaire.

Les premiers résultats ont commencé à tomber dimanche soir. Le Premier ministre Edouard Philippe, candidat au Havre (ouest), était en tête avec 43% devant son adversaire communiste Lecoq. Le ministre des Comptes publics Gérard Darmanin a été élu au premier tour à Tourcoing, dans le Nord. A Lille, la grande métropole du nord, la socialiste Martine Aubry arrivait en tête (30%) devant les candidats écologiste et du parti présidentiel.

ESPAGNE Le roi d'Espagne renonce à l'héritage de son père en raison de soupçons de corruption

Le roi d'Espagne Felipe VI renonce à l'héritage de son père, Juan Carlos, en raison de soupçons de corruption, ont rapporté hier des médias locaux.

Le roi d'Espagne, Felipe VI, renonce à l'héritage de son père, l'ancien roi Juan Carlos, et lui retire sa dotation qui a atteint 195 000 euros l'an passé, a annoncé le palais royal (en espa-

gnol), dimanche dernier.

Le quotidien britannique "The Daily Telegraph" avait révélé que le roi d'Espagne bénéficiait d'une société offshore à travers laquelle son père avait reçu 100 millions de dollars de la part du roi d'Arabie saoudite. Le quotidien La Tribune de Genève a notamment affirmé que Juan Carlos avait reçu, en 2008,

100 millions de dollars de la part du roi d'Arabie saoudite Abdallah sur le compte en Suisse d'une fondation panaméenne. Le quotidien The Daily Telegraph a ensuite ajouté que Felipe VI était le deuxième bénéficiaire de cette fondation. Dans le communiqué du palais royal, Felipe VI indique avoir signifié, en avril dernier et devant no-

taire, sa volonté de n'accepter "aucun bénéfice ou participation au sein de cette entité". Felipe VI ass ure par ailleurs qu'il "ignore complètement à ce jour sa supposée désignation comme bénéficiaire" d'une autre fondation - "Zagatka" - qui selon la presse aurait financé des millions d'euros de vols en jets privés pour Juan Carlos.

UE Réunion extraordinaire des 27 de l'UE ce jour par visioconférence

Le président du Conseil européen Charles Michel a convoqué pour aujourd'hui une réunion extraordinaire par visioconférence, des 27 dirigeants de l'Union Européenne (UE) pour le suivi de la réponse à la pandémie du nouveau coronavirus, a-t-il annoncé hier sur Twitter.

"Contenir la propagation du virus, fournir des équipements médicaux en quantité suffisante, stimuler la recherche et limiter les retombées économiques négatives sont clés", a souligné Charles Michel. "Coordination européenne ce matin avec von der Leyen, Charles Michel et la Chancelière Merkel. Nous travaillons entre Européens. Des décisions exigeantes dans les prochaines heures", a pour sa part annoncé le président français Emmanuel Macron dans un message sur son compte twitter.

Les quatre responsables se sont concertés hier matin par visioconférence, a confirmé une source européenne, citée par l'agence AFP. Leurs entretiens ont porté sur la préparation de la visioconférence du G7 plus tard dans l'après-midi ainsi que les mesures à prendre dans l'espace Schengen (22 pays de l'UE plus Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein) pour permettre la libre circulation des camions transportant des denrées alimentaires et du matériel médical, selon la même source. Mardi dernier, la réunion avait permis de lancer la réponse économique de l'UE à la crise. Lundi, les marchés européens ont ouvert en chute libre malgré l'offensive des banques centrales.

Le bloc européen tente de coordonner et de mettre en oeuvre la "solidarité" européenne que les hauts responsables ont appelé de leurs voeux à maintes reprises, alors que les réponses varient selon les pays. Le continent où la barre des 2.000 décès liés au virus a été franchie dimanche, est devenu le cœur de la pandémie, alors que la Chine semble avoir enrayer la propagation du virus avec seulement 16 nouveaux cas lundi. En Europe, le principe de libre circulation des personnes est remis en question. L'Allemagne a mis en oeuvre lundi matin ses contrôles aux frontières avec cinq pays: la France, l'Autriche, le Danemark et le Luxembourg, mais aussi la Suisse qui fait partie de l'espace Schengen. La République tchèque a également annoncé dimanche la fermeture partielle de ses frontières. L'Italie reste le pays européen le plus touché, enregistrant dimanche un nombre record de 368 nouveaux décès en 24 heures, qui porte le nombre des morts à 1.809. Le Premier ministre italien Giuseppe Conte a appelé à "une coordination européenne" dans les domaines de la santé et de l'économie pour affronter le coronavirus, avertissant que son pays n'avait pas "encore atteint le pic" de contagions. Les ministres de l'Economie de l'UE vont par ailleurs se réunir par visioconférence lundi après-midi.

ÉTATS-UNIS: Biden s'engage à choisir une femme pour la vice-présidence

Le favori des primaires démocrates Joe Biden s'est engagé dimanche à choisir une femme comme candidate à la vice-présidence pour affronter Donald Trump lors de la présidentielle de novembre.

"De nombreuses femmes ont les qualités pour devenir présidentes à l'avenir. Je désignerais une femme comme vice-présidente", a-t-il déclaré lors d'un duel télévisé face à son rival démocrate Bernie Sanders. Ce der-

nier a aussi assuré qu'il choisirait "selon toute vraisemblance" une femme comme colistière pour le seconder. "Pour moi, il ne s'agit pas seulement de désigner une femme, il s'agit de nommer une femme progressiste", a-t-il dit, évoquant sa "forte inclination à aller dans cette direction", mais sans s'engager aussi fermement que Joe Biden. Six femmes étaient initialement en lice pour l'investiture démocrate --un record-- mais

la course s'est désormais réduite à un duel entre ces deux hommes septuagénaires. L'élue de Hawaï Tulsi Gabbard reste formellement dans la compétition mais n'a aucune chance de l'emporter. Les noms de la sénatrice noire Kamala Harris, qui a abandonné les primaires en décembre, voire de la sénatrice progressiste Elizabeth Warren, dernière candidate à se retirer, sont parmi ceux qui reviennent le plus souvent pour figurer

sur un "ticket" avec le futur prétendant à la Maison Blanche. Traditionnellement, les candidats à la présidentielle désignent leur colistière ou colistière autour de l'été. Aucune femme n'a jamais été élue présidente des Etats-Unis, ni vice-présidente. En 2016, Hillary Clinton avait porté les couleurs démocrates et faisait figure de favorite mais avait été battue, à la surprise générale, par le républicain Donald Trump.

UNIVERSITÉ Le FabLab, une assise pour le 1^{er} incubateur de projets à Chlef

Le laboratoire de recherche "FabLab", abrité par la faculté des sciences exactes de l'université "Hassiba Ben Bouali" de Chlef est un atelier scientifique prometteur, qui fait office d'assise pour le 1^{er} incubateur de projets de la wilaya, visant à la concrétisation des idées et projets des étudiants diplômés et jeunes entrepreneurs de la région.



Le FabLab a été créé depuis deux ans, par un groupe d'enseignants universitaires de la wilaya dans un objectif de valorisation des recherches des étudiants dans les domaines de l'informatique, l'électronique, et la mécanique.

L'initiative, soutenue par des experts du domaine, s'est voulue sous la forme de microprojets, dans une perspective de constituer, par la suite, la base du premier incubateur de projets abrité par l'université de Chlef.

Selon son directeur, Mounir Tahar Abbas, cet atelier scientifique, comme qualifié par la lui, est destiné à "constituer une assise principale pour l'incubateur de projets prévu à l'université".

Il a signalé le développement à son niveau, durant ces deux dernières années, d'un nombre de projets en relation avec l'intelligence artificielle et les technologies avancées.

"Il existe actuellement de nombreux étudiants en master et doctorat aux compétences avérées, dont les recherches sont prises en charge au niveau de ce laboratoire, dans l'objectif de les accompagner dans leur concrétisation une fois leurs diplômes en poche", a-t-il observé, par ailleurs.

L'orientation et l'accompagnement de ces étudiants sont assurés par des enseignants bénévoles, qui se sont engagés à exploiter, au mieux, leurs aptitudes et compétences, parallèlement à l'encouragement de la recherche scientifique et technologique au sein de l'université.

Le professeur à la retraite Azzedine Hassan (spécialisé en électronique) fait parti de ces bénévoles.

"Ce laboratoire est un atelier de recherche destiné aux étudiants porteurs d'idées et de projets d'innovation scientifique et technique, au diapason des technologies et développements en vigueur de par le monde", a-t-il souligné.

Le rôle de l'université consistera dans le soutien financier et logistique de ces projets, via cet incubateur futur. "Le FabLab est l'une des cellules dédiées au soutien et accompagnement des étudiants dans la concrétisation de leurs projets", a indiqué, pour sa part, l'adjoint du directeur du développement, de la prospective et de l'orientation, Aili Redouane, prévoyant un "rôle d'importance pour cet atelier scientifique dans le processus de création des incubateurs de projets à Chlef et dans les

wilayas voisines", a-t-il dit.

Des projets en quête d'accompagnement et d'investissement

Actuellement ce laboratoire de recherche (FabLab) s'occupe du développement de quatre projets dédiés aux technologies avancées. Il s'agit de projets relatifs à une machine de contrôle numérique, des serres en plastiques automatiques, l'irrigation agricole intelligente et des alarmes pour incendies de forêts. A titre d'exemple, le projet de machine de contrôle numérique, ou machine CNC (computer numerical control) est porté par un étudiant en Master informatique, Faycel Henani, qui a choisi ce laboratoire pour le volet appliqué de son mémoire de fin d'études, axé sur ce sujet, dont la concrétisation serait d'une contribution avérée dans le secteur industriel, est-il signalé.

Amine Ouzouigh est un jeune émigré à la tête d'une startup en France, où il est, également, membre d'un incubateur d'entreprises. Rencontré, par l'APS, au niveau du FabLab de l'université de Chlef, dont il compte être un partenaire actif, il s'est dit "très intéressé par l'investissement dans les projets des étudiants et leur développement, soit par un échange d'expériences entre les incubateurs, ou par le financement des dits projets", a-t-il souligné.

Il s'est, également, félicité de la qualité des projets en cours de concrétisation au niveau de ce laboratoire, et incubateur futur. "Les porteurs de ces projets ont fait preuve d'une réelle maîtrise de l'intelligence artificielle et des technologies avancées", a-t-il estimé, par ailleurs.

Le directeur du laboratoire, Mounir Tahar Abbas a, pour sa part, lancé un appel à tous les acteurs concernés des secteurs économique et scientifique, en vue d'"avoir foi dans les compétences des porteurs de ces projets, à travers leur financement, pour leur offrir l'opportunité de les voir se concrétiser sur le terrain". A noter que l'université "Hassiba Ben Bouali" de Chlef s'attelle, actuellement, à la mise en place de son premier incubateur dédié aux projets en informatique, devant être abrité par la faculté des sciences économiques et de gestion.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°08/2020 NIF 099826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 6 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

Projet : réalisation d'un lycée 800/200 repas à OUZERA wilaya de MEDEA

Lot N° 03 : Le reste à réalisé de lot N°02 (salle de sport).

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent

- Capacité professionnelle : Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie quatre (04) ou plus en Bâtiment comme activité principale portant le code charpente métallique suivant : 219-3821 ou 219-3822 (en cours de validité).
- Capacité financière : Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire cumulé durant les trois dernières années (-2017-2019-2018) : supérieur ou égale à 80.000.000.00 DA
- Capacité technique : Ayant Réalisé déjà Au moins deux (02) projet similaire durant les cinq (05) dernières années - 2015-2016-2017-2018-2019

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

**La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Médéa
Cite 24 Février Teniet el Hadjer - Médéa -**

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en

vigueur à savoir :

- Dossier de candidature :**
 - ❖ la déclaration de candidature dûment renseignée, datée, cachetée et signée.
 - ❖ La déclaration de probité dûment renseignée, datée, cachetée et signée.
 - ❖ Les statuts pour les sociétés visées par un notaire ;
 - ❖ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
 - ❖ Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, cité à l'article N°04 du présent cahier des charges, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

A/Capacités professionnelles :

- un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie quatre(04) ou plus en Bâtiment comme activité principale portant le code charpente métallique suivant : 219-3821 ou 219-3822 (en cours de validité).

- un registre de commerce (légalisée par les services du CNRC)

- Le numéro d'identification fiscale (NIF).

- Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.

- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de

La personnalité morale de droit algérien (SARL, EURL, SNC etc) (2018).

B/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois(03) dernières années (-2017-2018-2019) et le chiffre d'affaire justifié par le C20 délivré par les services des impôts .

- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier daté moins de 03 mois.

C/Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :

- ✓ Listes des moyens matériels dûment justifiés par (procès verbal de l'huissier de justice de l'année en cours, carte grise + attestations d'assurances en cours de validité pour les moyens matériels roulant ou bien contrat de location notarié ou bien contrat de leasing).
 - ✓ Liste des moyens humains à utiliser pour le projet (attestation d'affiliation au niveau CNAS, CASNOS et CACOBATH+ diplômes des cadres et sécu en cours de validité lors de la séance d'ouverture).
 - ✓ Références professionnelles les Attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics des cinq (05) dernières années 2015-2016-2017-2018-2019
- L'offre technique comprend :**
 - ❖ La déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, cachetée et signée.
 - ❖ Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un **Mémoire technique justificatif répond aux points suivants :**
 - la méthodologie d'exécution : il s'agit de décrire la phase avec la fourniture d'un planning respectant les délais d'exécution
 - Le délai d'exécution. (planning des travaux signés et cachetés)
 - Les moyens humains affectés au chantier par exemple : l'organigramme de l'équipe, le nombre de personnes affectées avec leurs qualifications, expériences, profils, CV, ...
 - Les Moyens matériels affectés au projet.

❖ Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

c) L'offre financière comprendra :

- ❖ La lettre de soumission dûment renseignée, datée, cachetée et signée.
- ❖ Le bordereau des prix unitaires dûment rempli en chiffre et en lettre signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
- ❖ Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
- ❖ Planning des travaux

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé **15 jours** à partir de la première réunion aux quotidiens nationaux et le BOMOP (avant 13:30 h), l'enveloppe extérieure contiendra trois enveloppes séparées comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière cachetée et anonyme portant la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N° 08 /2020**

**Projet : réalisation d'un lycée 800/200 repas à OUZERA wilaya de MEDEA
Lot N° 03 : Le reste à réalisé de lot N°02 (salle de sport).**

**« SOUMMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET
EVALUATION DES OFFRES »**

**Adressées à : Monsieur le Directeur des Equipements Publics
Cite 24 Février Teniet el Hadjer - Médéa -**

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la Séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suite à 14, 00 à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

58 ANS APRÈS SON ASSASSINAT Un hommage à la mémoire de Mouloud Feraoun

Le village de Tizi Hibel dans la daïra de Beni Doula a vécu le 15 mars dernier un jour de mémoire en hommage au 58ème anniversaire de l'assassinat de l'illustre écrivain Mouloud Feraoun, exécuté lâchement le 15 Mars 1962 à Ben Aknoun par les hordes de l'OAS, en compagnie de 4 autres de ses collègues inspecteurs de l'enseignement.

Les festivités ont été réduites en raison du gel des activités décidées dans le cadre de la prévention du coronavirus. Une cérémonie de recueillement, et de dépôt d'une gerbe de fleurs a été organisée au cimetière du village par les citoyens ainsi que des éléments de l'association culturelle Mouloud Feraoun. Ont assisté les représentants du comité de village, des autorités locales, de la direction de la culture de la wilaya ainsi que des membres de la famille du défunt écrivain Rachid Alliche. Présent sur place en compagnie de sa sœur Baya, Ali Feraoun, le fils de l'écrivain, a expliqué que le souhaité était d'organiser un hommage sans grand tapage, juste pour marquer un hommage en souvenir de la mémoire de son père et de ses compagnons qui doit rester éternelle.

DKnews



CORONAVIRUS: L'édition 2020 du festival Mawazine annulée

Le 19e Festival marocain "Mawazine rythmes du monde", prévue du 19 au 27 juin, est annulé en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, ont annoncé dimanche les organisateurs.

Cette décision a été prise "conformément aux mesures de sécurité préventives préconisées par les autorités marocaines et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui recommandent la restriction des grandes manifestations", explique

l'association Maroc Cultures, organisatrice de l'événement.

Fondé en 2001, le Festival marocain "Mawazine rythmes du monde" est le festival le plus important au Maroc et l'un des plus grands événements culturels de musique du monde.

A chaque édition, le festival voit défiler plus d'une centaine d'artistes du monde entier. En 2019, passé, il avait drainé 2,75 millions de spectateurs, selon ses organisateurs.

A ce jour, 28 personnes ont été

contaminées au Coronavirus dont une décédée, selon un bilan officiel du ministère de la Santé. Le Maroc a décidé de suspendre tous les vols internationaux pour lutter contre la propagation du Covid-19. Les cours ont été suspendus, les événements culturels et sportifs annulés et les rassemblements publics de plus de 50 personnes interdits sur l'ensemble du territoire.

CORONAVIRUS: Suspension de toutes les manifestations culturelles et scientifiques jusqu'à nouvel ordre à Blida



Les autorités de la wilaya Blida ont annoncé, lundi, la suspension de toutes les manifestations culturelles et rencontres scientifiques, à partir d'aujourd'hui jusqu'à nouvel ordre, indique un communiqué des services de la wilaya.

"Une décision a été, également, prise en vue du report de tous les spectacles, regroupements et expositions, au titre des mesures visant à mettre un frein à

la propagation du coronavirus, à travers la wilaya de Blida, considérée comme la plus touchée par cette pandémie, à l'échelle nationale", est-il ajouté dans le même communiqué.

Dans le même sillage, le directeur des affaires religieuses de la wilaya, Kamel Bellaassel a fait part, à l'APS, de la prise d'une somme de mesures, représentées entre autres, par la "fermeture des salles

d'ablution à travers toutes les mosquées et lieux de prière", en application, a-t-il dit, "des préceptes de notre religion islamique qui nous ordonne de préserver notre vie et d'éviter tout ce qui peut lui nuire".

Il a, aussi, été décidé, a-t-il ajouté, la "fermeture des mosquées après chaque prière, outre l'interdiction des regroupements à l'intérieur des mosquées, et autres Halakates et prêches". M. Belassel a annoncé, par la même, l'entame à partir d'aujourd'hui lundi, de "la désinfection de toutes les mosquées de la wilaya, en commençant, dans une première étape, par les plus grandes", a-t-il fait savoir.

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a annoncé, dimanche soir, "six nouveaux cas confirmés du coronavirus enregistrés en Algérie, dont cinq cas à Blida, qui étaient en contact avec les premiers cas, alors que le 6e cas est un ressortissant iranien enregistré

dans la wilaya d'Adrar, portant à 54 le nombre de personnes infectées par le Covid-19, dont quatre décès", est-il précisé.

TIARET : L'artiste peintre et calligraphe Ahmed Benallou n'est plus

L'artiste peintre, calligraphe et photographe Ahmed Benallou est décédé dimanche à Tiaret des suites de ses blessures suite à un accident de la route survenu à Oued Lily, a-t-on appris auprès des services de l'hôpital Youcef Damerdjji du chef-lieu de wilaya. Après son admission à l'hôpital, le défunt avait rendu l'âme des suites de ses blessures, causé par l'accident qui a fait trois autres blessés dans la collision entre un camion et un taxi au niveau du village de Teriche.

L'artiste a consacré trente années dans la formation des élèves de différents établissements scolaires et des enseignements de l'Institut national de formation des cadres de l'éducation Ibn Rochd de Tiaret. Artiste distingué en peinture, calligraphe et photographe de talent, ses œuvres ont été exposées lors de différentes expositions mises sur pied à Tiaret ou dans d'autres régions du pays.

MILA : Endommagement d'un site archéologique au cours de travaux d'aménagement

Les travaux d'aménagement d'un lotissement destiné à l'auto-construction dans la commune de Hamala (Mila) ont endommagé un site archéologique de la période romaine, a indiqué dimanche le président de l'APC de cette collectivité locale, Zohir Bezzarab.

"Le site archéologique se trouve sur un terrain privé dont le propriétaire l'a divisé en lots et les travaux d'aménagement ont fait apparaître des pièces de pierre et de poterie ainsi que des parties d'une mosaïque", a affirmé à l'APS, le même élu.

Il a par ailleurs assuré que des mesures ont été prises en coordination avec la gendarmerie dont l'arrêt immédiat des travaux et la direction de wilaya de la culture a entamé une inspection du site qui se trouve au chef-lieu de commune, a précisé le président de l'APC qui a relevé qu'au cours d'une sortie de constatation effectuée le 26 février passé avec les parties concernées, le service du patrimoine culturel de la direction de la culture a relevé "la nécessité de suspendre immédiatement les travaux". Selon le chef de ce service, Chayaba Lezghab, les travaux ont détruit le site qui figure sur la liste des biens culturels de la wilaya et est cité dans Atlas archéologique d'Algérie de Stéphane Gsell. Il a aussi fait savoir que le site occupant une aire de neuf hectares remonte à la période romaine.

Les vestiges trouvés comprennent des restes de constructions en pierre polie de diverses formes, des poteries, des tuiles et des parties de mosaïques à dessins géométriques et floraux, a indiqué le chef du service patrimoine.

Des relevés photographiques ont été menés sur le site, les services de sécurité concernés ont été informés et le ministère de tutelle a été saisi pour dépêcher une équipe de spécialistes en archéologie pour d'amples études.

M. Chayaba a appelé à l'avenir à associer les services de la direction de la culture à l'étude des plans directeurs d'aménagement urbain (PDAU) et des plans d'occupation du sol (POS) pour éviter de pareilles atteintes au patrimoine culturel matériel.

1er tour de manivelle du film "Zaphira , la dernière princesse du royaume d'Alger"

Le premier tour de manivelle d'un long métrage de fiction intitulé "Zaphira, la dernière princesse du royaume d'Alger" a été donné, mercredi, au niveau de la mosquée royale, située au sein de la citadelle d'El Mechouar de Tlemcen. Ce long métrage de fiction du franco-algérien Damien Ounouri sera tourné à Tlemcen et à Alger et retracera la vie de la princesse Zaphira et l'arrivée de Kheirdine Baba Arroudj, venu en 1529 au secours d'Alger, envahie par les espagnols.

Le scénario du film a

été co-écrit par Damien Ounouri et la comédienne Adila Bendimered. A la distribution figurent plusieurs vedettes algériennes à l'image de Adila Bendimered (dans le rôle de la princesse Zaphira), Nabil Asli, Dali Bessalah ainsi que l'actrice tunisienne Hind Sabri et une franco-finlandaise Nadia Tereszkiewicz.

Le jeune réalisateur Damien Ounouri, né en France et originaire de la ville d'Annaba, à son actif un film documentaire "Fidai" (2012) et "Kindil El bahr", un court de métrage

de fiction, primé dans plusieurs festivals internationaux.

Pour les besoins du tournage de ce film, produit par la société de production cinématographique "Tajintaj" d'Alger, un casting pour sélectionner des figurants, a été organisé, depuis plus d'un mois au niveau de la maison de la culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen.

Pour les besoins du tournage du film, le palais royal d'El Mechouar est fermé aux visiteurs jusqu'à la fin du mois de mars.

Programme de la soirée

TF1 21:05

Prodigal Son



Un éminent professeur à l'université est retrouvé mort dans une forêt. Les policiers découvrent avec horreur que le tueur lui a prélevé... le cerveau. Devenue médiatique, cette affaire passionne Martin qui fait tout pour s'immiscer dans l'enquête. Il porte en effet une admiration sans bornes à l'une des collègues du défunt, Elaine Brown. Par ailleurs, Jessica s'inquiète d'apprendre que Malcolm est retourné voir son père en prison. Elle confie son malaise à Ainsley, mais celle-ci la couvre de reproches.

france 2 21:05

Sur le front



Dans ce numéro consacré à la fonte des glaciers, le journaliste Hugo Clément a suivi, en décembre dernier, l'expédition de sauvetage des explorateurs Mike Horn et Borge Ousland, qui étaient sur la banquise de l'océan Arctique, au pôle Nord. Il part à la rencontre de Hilde et Sunniva, qui vivent dans une station éloignée de la Norvège arctique pour collecter des données sur le changement climatique. En France, Heidi Sevestre, glaciologue, explique le phénomène de surge et le lien avec les épisodes de canicule, d'inondations et de tempêtes qui surviennent désormais de plus en plus souvent dans l'Hexagone.

france 3 21:05

Le voyageur



Thomas Bareski, ancienne pointure de la Crim, poursuit sa mission. A bord de son van, il arrive dans le pays d'Arles pour enquêter sur le meurtre d'une jeune femme, Claire Massin, employée dans un supermarché. Il a la certitude que cette dernière est la troisième victime d'un tueur qui sévit depuis 2012 dans la région. Mais cette fois, celui qui s'est mis en congé de la police n'est pas le seul à vouloir retrouver ce criminel. Anna Farou, une institutrice à la retraite, se joint à lui. Elle prétend être la mère du tueur.

CANAL+ 21:05

Yao



Pour la promotion de son livre, l'acteur Seydou Tall se rend pour la première fois de sa vie au Sénégal, son pays d'origine. Il y fait la connaissance d'un enfant prénommé Yao qui a parcouru tout seul près de 400 kilomètres dans le seul but de le rencontrer. Ému par ce jeune garçon, le comédien accepte de l'héberger dans son hôtel et décide de le raccompagner chez lui le lendemain malgré ses obligations professionnelles. Si lors de ce trajet, Seydou Tall doit faire face à différentes péripéties, ce voyage lui permet surtout de découvrir ses racines.

6 21:05

Pékin express : retour sur la route mythique



Les quatre binômes encore en lice s'élancent dans la deuxième partie de la course entre Moscou et Pékin. Ils vont découvrir la Mongolie-Intérieure, région autonome du nord de la Chine. Entre steppes verdoyantes et territoires arides, la circulation se fait rare. Aux portes du désert, ils se trouvent de nouveau face au panneau «Voiture interdite». Les candidats vont puiser au fond d'eux-mêmes pour parcourir un trek de huit kilomètres, qui leur réserve quelques surprises... Le drapeau rouge vient en effet pimenter la compétition, remettant en cause l'ordre du classement.

Jeux

Samourai-Sudoku N°2414

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

6			1			3					
			1		8		6				
8								1			
			8		5						
3	2						5	7			
			3	2							
4							8				
		9	2	1		8		4			
7			9			2			8		6
							5				
									1		

3					8						9
			8			7			5		
										1	
	2										
					1	8					
4	1										5
								5	7		

4				8			1					8	
	6		3		8			1		2			3
											8		
		5	9							2	1		
1	7											4	2
		4	3										
1											2		
	4												
8		2											

2														

Horizontalement: 1 - Psychopathe 2 - Indésirable - Bassin de plongeur 3 - Egalisées - Spécialiste du divorce 4 - Salaires de valet - Rings de gladiateurs 5 - Volaille qui cacarde - Donnes ton accord - Bidasse de l'oncle Sam 6 - Surgi - Dortoirs d'aigleons - Bien éméché 7 - Il rend le col très raide - N'annonce pas 8 - Mégotèrent 9 - Prince troyen - Chercheras à égarer 10 - Monuments indiens - Hume

Verticalement: A - Biais B - Blocage C - Temps de formation - Lac de Lombardie D - Langage gaélique - Dernier salut E - Torture moyenâgeuse F - Trop utilisé - Enjolivera G - Recherche à démolir - Débits de torrents H - Il suit le canal - Débris I - Blindés dans le milieu - Grisons J - Bonne note - Clown K - Traître - Douze mois L - Caustique - Régiment d'antan



«J'ai pleuré parce que je n'avais pas de souliers, jusqu'au jour où j'ai vu quelqu'un qui n'avait pas de pieds.»

Helen Keller

Mots croisés N°2414

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Terreurs

TENNIS / CLASSEMENT ITF:

Gain de trois places pour l'Algérienne Ibbou, désormais 147^e

L'Algérienne Ines Ibbou a gagné trois places dans le nouveau classement mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF), où elle occupe désormais le 147^e rang avec un total de 152 points.

Il s'agit d'une deuxième progression consécutive de trois places, après celle de la semaine passée qui avait déjà permis à l'Algérienne de 21 ans de passer du 153^e au 150^e rang.

Autre bonne nouvelle pour Ibbou, son retour dans le classement des joueuses professionnelles de la World Tennis Association (WTA), où elle occupe actuellement le 61^e rang.

La semaine a été toute aussi positive pour les sœurs Boudjadi, Hanine et Yassamine, les deux autres Algériennes les mieux classées dans le ranking mondial de l'ITF, après avoir gagné une place chacune (respectivement 1731^e et 1833^e).

HANDI-BASKET (JEUX PARALYMPIQUES-2020): La composition des pays qualifiés pour Tokyo finalisée

La Fédération internationale de hand-basket (IWBF) a arrêté la liste finale des pays devant prendre part aux Jeux Paralympiques de Tokyo-2020, prévus du 25 août au 6 septembre 2020, à l'issue des tournois de qualification dont celui qui avait sacré l'Algérie dans les deux sexes.

Chez les messieurs, les douze pays qualifiés par continent sont: l'Algérie (Afrique), les Etats-Unis, Canada et Colombie (Parapanaméricains), la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Turquie et l'Allemagne (Europe), l'Australie, la Corée et l'Iran (Asie-Océanie) qui ont rejoint le pays hôte, le Japon.

Le tirage au sort du tournoi messieurs des JP-2020, prévu le 22 mars à Tokyo, va scinder les douze équipes qualifiées en deux groupes de six.

Les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale de la compétition.

En dames, les dix pays qualifiés sont: l'Algérie (Afrique), Canada et Etats-Unis (Parapanaméricains), les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Espagne (Europe), la Chine, l'Australie (Asie-Océanie) et ont rejoint le Japon (pays hôte).

Le système de compétition pour le tournoi des dames prévoit la répartition des dix sélections en deux groupes de cinq équipes.

Les quatre premières équipes



de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale du tournoi.

Lors des Jeux Paralympiques Rio 2016, le tournoi masculin avait été remporté par les Etats-Unis vainqueurs de l'Espagne (68-52).

La médaille de bronze est re-

venue à la Grande-Bretagne qui a disposé de la Turquie (82-76 après prolongations).

L'Algérie qui avait participé à ses premiers Jeux Paralympiques, a terminé en 12^e et dernière position.

Chez les dames, le titre 2016 avait été remporté également

par les USA, vainqueurs en finale face à l'Allemagne (62-45), tandis que la médaille de bronze a été gagnée par les Pays-Bas devant la Grande-Bretagne (76-34).

L'Algérie qui avait pris part au tournoi, pour la 1^{re} fois de son histoire, a pris la dernière place.

CORONAVIRUS :

La saison de la NBA pourrait être interrompue jusqu'à deux mois

La NBA pourrait voir sa saison interrompue plus longtemps qu'espéré, selon la nouvelle recommandation des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) pour qui les événements réunissant 50 personnes ou plus aux Etats-Unis devraient être annulés ou reportés de huit semaines.

Adam Silver, le patron de la NBA a déclaré jeudi, au lendemain de sa décision de suspendre la saison, que le hiatus durerait "au moins trente jours", sans écarter la possibilité qu'il dure plus longtemps et qu'une annulation finisse par s'imposer.

Or dimanche, les CDC, conformément à leurs directives pour les rassemblements de masse, ont actualisé leurs recommandations compte tenu de la propagation galopante et des risques de plus en plus grands de contracter la maladie.

"Les grands événements et les rassemblements de masse peuvent contribuer à la propagation du Covid-19 aux Etats-Unis via les voyageurs qui assistent à ces événements et introduisent le virus dans de nouvelles communautés", a rappelé l'agence sur son site internet. "Des exemples de grands événements et de rassemblements de masse comprennent des conférences, des festivals, des défilés, des concerts, des événements sportifs, des mariages et d'autres types d'assemblées", a-t-elle ajouté.

Si la NBA, qui s'est engagée à continuer "de coordonner (ses) efforts avec des experts en maladies infectieuses et en santé publique, suit cette préconisation, ce n'est pas dans un mois deux mois au mieux que les matches pourraient reprendre.

Ce qui impliquerait une réorganisation du calendrier, voire son bouleversement, selon que les 259 matches restants de saison régulière soient tous maintenus ou non, avant des play-offs devant mener aux finales au cœur de l'été.

Les autres ligues sportives nord-américaines, comme la NHL (hockey) et la MLS (football) qui ont aussi suspendu leurs championnats ou la MLB (baseball) qui a repoussé d'au moins deux semaines le début de sa saison prévu le 26 mars, sont concernées par cette recommandation.

Des compétitions de tennis, golf, courses automobiles, patinage, boxe sont également affectés aux Etats-Unis et au Canada, avec des reports et des annulations. La NBA est la première grande instance sportive nord-américaine à avoir suspendu sa saison en raison de la pandémie de coronavirus après que le joueur de Utah Jazz Rudy Gobert a été testé positif mercredi. Deux autres joueurs ont depuis contracté le virus.

APS

HANDI-BASKET: Report de la réunion de la Fédération internationale

La Fédération internationale de hand-basket (IWBF) a annoncé le report, à une date ultérieure, de la réunion de son Conseil exécutif par mesure de précaution contre le coronavirus. "La décision du report de notre réunion, prévue les 4 et 5 avril à Mies, en Suisse (siège de l'IWBF) a été prise en étroite collaboration avec notre partenaire la FIBA (Fédération internationale de basket-ball)", a in-

diqué un communiqué de l'IWBF. Pour sa part, le président de l'IWBF, l'Allemand Ulf Mehrens, a "beaucoup regretté" la décision du report, "mais nous pensons que c'est responsable, étant donné la situation dans le monde à l'heure actuelle.

Nous sommes sensibles et préoccupés par la santé et la sécurité des membres du Conseil exécutif qui risquent aussi de rencontrer des difficultés pour

se déplacer en raison des restrictions de voyages que certains pays ont adoptées".

Cependant, le Conseil exécutif restera en contact par conférence téléphonique pour discuter des points les plus importants à l'ordre du jour, selon l'IWBF. Le Conseil exécutif de l'IWBF est composé de treize membres dont les président s des zones: Afrique, Amériques, Asie, Océanie et Europe.

Le Comité paralympique du Brésil annule un événement international à Sao Paulo

Le Comité paralympique brésilien (CPB) a annulé l'organisation de l'Open International Loterias Caixa, un événement avec des épreuves de natation et d'athlétisme qui était prévu entre le 25 et 27 courant et ce, à cause de la propagation du nouveau coronavirus.

L'événement qui allait être organisé au Centre d'entraînement paralympique, à Sao Paulo, est une épreuve qualificative pour les Jeux paralympiques de Tokyo, au Japon.

Le tournoi rassemblerait plus de 500 concurrents d'au moins 24 pays.

Selon le président du Comité, Mizael

Conrado, la décision est une mesure préventive face à la propagation exponentielle de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), relevant que la priorité est de préserver la santé des athlètes, des entraîneurs et des fonctionnaires.

Tous les événements qui se tiendraient au CT Paralimpico jusqu'au 5 juin 2020 sont annulés.

De même, les activités du centre de formation (un établissement sportif pour les jeunes de 10 à 17 ans) et les centres de formation des clubs seront également fermés", a ajouté le responsable sur les réseaux sociaux.



Face à la propagation de la maladie, qui a atteint plus de 176 personnes au Brésil, deux tournois internationaux (parabadminton et escrime en fauteuil roulant) ont été annulés au CT de la capitale de Sao Paulo.

Le site abrite la préparation de plusieurs délégations paralympiques du Brésil et pourrait être mis en quarantaine si des cas venaient d'être détectés lors d'une compétition.

Vendredi dernier, le ministère de la Santé a annoncé l'annulation ou la suspension d'événements de grands rassemblements.

Le même jour, le gouvernement de Sao Paulo a recommandé de ne pas mener d'activités impliquant plus de 500 personnes.

La ville de Sao Paulo, la plus touchée par le Covid-19, avait déjà décidé d'interdire le public d'assister aux matchs de football.

CORONAVIRUS / FOOT:

Djamel Belmadi : «Il faut prendre toutes les mesures nécessaires concernant ce fléau»

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi s'est adressé au peuple algérien, via le site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF), l'invitant à prendre toutes les mesures nécessaires concernant le fléau du Coronavirus (COVID-19), qui a dépassé dimanche la barre de 6.000 morts à travers le monde.

«En ces temps un peu flous et perturbés, je voulais en tant que citoyen d'abord et puis en tant que sélectionneur dans un deuxième temps, m'adresser à tous mes compatriotes là où ils se trouvent.

Avant toute chose, je dois leur dire de prendre soin d'eux et de leurs familles, de prendre toutes les mesures nécessaires que nous connaissons tous concernant ce fléau», a indiqué Belmadi, s'adressant à tous les algériens pour leur exprimer ses sentiments les plus sincères.

«Pour la femme et la sœur qui a rendu l'âme hier, Allah yarhamha, je présente toutes mes condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches, et que Dieu puisse leur donner l'apaisement en cette douloureuse circonstance.

Je souhaite également un prompt rétablissement à tous les malades, qu'ils retrouvent inchallah la guérison très rapidement», poursuit le message du sélectionneur national.

Pour le champion d'Afrique, il est logiquement difficile ac-



tuellement de parler football, «bien que nous, responsables, nous ne perdons pas de vue notre travail malgré les circonstances», a-t-il conclu.

Dans son message de sou-

ten, Djamel Belmadi n'a pas oublié ses valeureux joueurs, à qui il demande «de prendre soin d'eux et des leurs, et leur transmettre à tous mes sincères salutations», tout en priant

Dieu à nous protéger et nous épargner de ce mal».

La propagation de Covid-19 a fait quatre morts en Algérie et contaminé 54 personnes à travers huit wilayas.

LIGUE 1 (22E JOURNÉE) :

L'ES Sétif cale, le CSC et la JSK se rapprochent du podium

L'ES Sétif a raté l'occasion de se rapprocher du leader, le CR Belouizdad, faisant match nul devant la JS Kabylie (0-0), alors que le CS Constantine, vainqueur face à l'US Biskra (3-0), confirme ses ambitions pour le podium, dimanche pour le compte de la 22e journée du Championnat de Ligue 1 de football.

L'affiche de cette 22e journée de Ligue 1, opposant l'ES Sétif à la JS Kabylie, a tourné à l'avantage des Kabyles qui ont su ramener un point de son périlleux déplacement, un résultat très positif pour les poulains de l'entraîneur tunisien, Yamen Zelfani, en vue des prochaines journées du championnat.

Pour les Sétifiens qui carburent à plein régime depuis quelques journées déjà, ce résultat n'arrange nullement les affaires de la direction qui compte aller très loin dans sa bataille pour le titre.

Certes l'ES Sétif a rejoint le MC Alger (2e, 37 pts), mais a raté l'occasion de prendre seule la place du dauphin, derrière le leader, le CR Belouizdad (1er, 40 pts).

Quant au CS Constantine (4e, 34 pts), auteur d'un point lors des deux dernières

journées, cette journée a été très bénéfique, mettant à profit la venue de l'US Biskra pour se rapprocher du podium.

Les Biskris restent scotchés à la 14e place avec 21 points et compliquent davantage leur situation en bas du tableau.

La JS Saoura s'est imposée devant le CA Bordj Bou Arréridj sur le score de 1 à 0, grâce à un but signé Lahmeri (29').

Cette victoire permettra aux Bécharis de se hisser à la 6e place avec 33 points, alors que le CABBA reste toujours à la 12e place avec 25 points.

Samedi, le MC Alger, avait battu difficilement le NC Magra 3 à 2, grâce à Frioui, auteur d'un doublé (23', 37' SP) et Bourdim (55'), une victoire qui a permis aux Mouloudéens de prendre la place du dauphin, à trois longueurs du leader, le CR Belouizdad dont le match face Paradou AC a été reporté.

En revanche, le NC Magra reste scotché à la dernière place en compagnie du NA Hussein-Dey qui est revenu bredouille de son déplacement à Ain M'lila (0-1).

Les Sang et Or semblaient tenir le résultat nul mais c'était sans compter sur

l'opportunité de Demane, buteur dans le temps additionnel (90+5).

À la faveur de cette victoire, la troisième de rang, l'AS Ain M'lila remonte à la septième position avec 32 points.

À l'opposé, les Sang et Or se dirigent tout droit vers la Ligue 2.

De son côté, l'USM Alger qui restait sur une longue série noire, a renoué avec la victoire en dominant le MC Oran (4-1) grâce à deux doublés de Zouari et Benhamouda.

Les hommes de Mounir Zeghdoud dont c'est la première victoire depuis l'entame de la phase retour, occupent la 9e place au classement avec 29 points, juste derrière son adversaire du jour (30 pts).

La 22e journée du championnat de Ligue 1 sera amputée des deux dernières rencontres, à savoir CR Belouizdad-Paradou AC et USM Bel-Abbès-ASO Chlef, suite à la décision du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) de reporter, à compter du lundi 16 mars, toutes les manifestations sportives (championnats et coupes), toutes disciplines confondues, jusqu'au 5 avril, dans le cadre des mesures de prévention face au nouveau coronavirus.

LIGUE 1 (22E

JOURNÉE) :

La JS Saoura s'impose devant le CABBA 1-0

La JS Saoura s'est imposée devant le CA Bordj Bou Arréridj sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 1-0), dimanche au stade du 20 août 1955 de Béchar, pour le compte de la 22e journée du Championnat de Ligue 1 de football.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Abdelaziz Lahmeri (29') pour la JSS.

Cette victoire permet aux Bécharis de se hisser à la 6e place avec 33 points, alors que le CABBA reste toujours à la 12e place avec 25 points. L'ES Sétif et la JS Kabylie ont fait match nul (0-0).

Les Sétifiens qui carburent à plein régime depuis quelques journées déjà, ont rejoint le MC Alger (2e, 37 pts) à la 2e place du classement général de Ligue 1, ratant ainsi l'occasion de se rapprocher davantage du leader, le CR Belouizdad (1er, 40 pts).

De son côté, la JS Kabylie profite de ce match nul pour se hisser à la 4e place avec un total de 36 points.

De son côté, le CS Constantine s'était imposé devant l'US Biskra sur le score de 3 à 0, grâce aux buts inscrits par Yettou (38'), Abid (52') et Amokrane (75').

Cette victoire a permis aux Constantinois de se hisser à la 5e place au classement général de Ligue 1 avec un total de 34 points, alors que l'US Biskra reste scotchée à la 14e place avec 21 points.

La 22e journée du championnat de Ligue 1 sera amputée des deux dernières rencontres, à savoir CR Belouizdad-Paradou AC et USM Bel-Abbès-ASO Chlef, suite à la décision du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) de reporter, à compter du lundi 16 mars, toutes les manifestations sportives (championnats et coupes), toutes disciplines confondues, jusqu'au 5 avril, dans le cadre des mesures de prévention face au nouveau coronavirus.

Résultats partiels :

Dimanche :

CS Constantine - US Biskra 3-0

ES Sétif - JS Kabylie 0-0

JS Saoura - CABBA Arréridj 1-0

Hier :

CR Belouizdad - Paradou AC (reporté)

USM Bel-Abbès - ASO Chlef (reporté)

Déjà joués :

AS Ain M'lila - NA Hussein-Dey 1-0

USM Alger - MC Oran 4-1

MC Alger - NC Magra 3-2

Classement :

	Pts	J
1). CR Belouizdad	40	21
2). MC Alger	37	21
→). ES Sétif	37	22
4). JS Kabylie	36	22
5). CS Constantine	34	22
6). JS Saoura	33	22
7). AS Ain M'lila	32	22
8). MC Oran	30	22
9). USM Alger	29	22
10). Paradou AC	26	20
→). USM Bel-Abbès	26	21
12). ASO Chlef	25	21
→). CABBA Arréridj	25	22
14). US Biskra	21	22
15). NC Magra	19	22
→). NA Hussein-Dey	19	22

APS

LIGUE 1 - USM ALGER:

Antar Yahia : «Nous sommes au stade du premier contact»

L'ancien défenseur international algérien Antar Yahia a confirmé dimanche ses contacts avec l'USM Alger pour le poste de directeur général, tout en soulignant qu'elles sont au stade préliminaire.

«Effectivement, je suis en contact avec Achour Djelloul (P-dg du groupe Serport, ndr). À l'heure où je vous parle, nous sommes au stade du premier contact. Nous devons nous rencontrer et évoquer les choses. Je devais venir, mais nous avons reporté la réunion en raison

du coronavirus», a indiqué Antar Yahia à l'APS.

Le groupe des services portuaires Serport est devenu l'actionnaire majoritaire de la société sportive par actions SSPA/USM Alger (Ligue 1 de football), après avoir racheté 94,34% des actions du club algérien.

Propriété de l'Entreprise des travaux publics ETRHB, dont le patron Ali Haddad est incarcéré, l'USMA avait subi de plein fouet les répercussions de cette situation.

Interrogé sur la question du futur DG, Achour Djelloul a affirmé que les perturbations du trafic aérien et maritime en raison du nouveau coronavirus (Covid-19) a retardé la désignation de ce futur responsable.

«Antar Yahia devait se déplacer dimanche à Alger, mais nous avons dû reporter sa venue en raison du coronavirus.

Ce n'est que partie remise», a-t-il affirmé à l'issue de la victoire de son équipe samedi à domicile face au MC Oran (4-

1), à l'occasion de la 22e journée, la première depuis le début de la phase retour.

Antar Yahia (37 ans) avait quitté en novembre dernier son poste de manager général de l'US Orléans (Ligue 2/France).

Il avait rejoint Orléans en tant que joueur en janvier 2016 en provenance d'Angers (Ligue 1/France), contribué à l'accession de son équipe en L2 avant d'être désigné manager général au mois de décembre de la même année.

LIGUE 1 (22E JOURNÉE) : L'ES Sétif et la JS Kabylie se neutralisent 0-0

L'ES Sétif et la JS Kabylie ont fait match nul (0-0), dimanche au stade du 8 mai 1945 de Sétif, pour le compte de la 22e journée du Championnat de Ligue 1 de football.

Ce match de parité permet aux Sétifiens qui carburent à plein régime depuis quelques journées déjà, de rejoindre le MC Alger (2e, 37 pts) à la 2e place du classement général de Ligue 1, ratant ainsi l'occasion de se rapprocher davantage du leader, le CR Belouizdad (1er, 40 pts).

De son côté, la JS Kabylie profite de ce match nul pour se hisser à la 3e place avec un total de 36 points. Un peu plus tôt, le CS Constantine s'était imposé devant l'US Biskra sur le score de 3 à 0, grâce aux buts inscrits par Yettou (38'), Abid (52') et Amokrane (75'). Cette victoire a permis aux Constantinois de se hisser à la 5e place au classement général de Ligue 1 avec un total de 34 points, alors que l'US Biskra reste scotchée à la 14e place avec 21 points. La 22e journée du championnat de Ligue 1 se poursuit dimanche avec le déroulement, en ce moment, du match JS Saoura-CA Bordj Bou Arréridj.

Résultats partiels :

Dimanche :

CS Constantine - US

Biskra 3-0

ES Sétif - JS Kabylie 0-0

JS Saoura - CABB Arréridj en cours

Lundi :

CR Belouizdad - Paradou AC (reporté)

USM Bel-Abbès - ASO Chlef (reporté)

Déjà joués :

AS Aïn M'lila - NA Hussein-Dey 1-0

USM Alger - MC Oran 4-1

MC Alger - NC Magra 3-2

Classement :

	Pts	J
1). CR Belouizdad	40	21
2). MC Alger	37	21
-). ES Sétif	37	22
4). JS Kabylie	36	22
5). CS Constantine	34	22
6). AS Aïn M'lila	32	22
7). JS Saoura	30	21
-). MC Oran	30	22
9). USM Alger	29	22
10). Paradou AC	26	20
-). USM Bel-Abbès	26	21
12). ASO Chlef	25	21
-). CABB Arréridj	25	21
14). US Biskra	21	22
15). NC Magra	19	22
-). NA Hussein-Dey	19	22

La Fédération ghanéenne arrête ses activités

La Fédération ghanéenne de football (GFA), au même titre que plusieurs autres fédérations sportives, a annoncé la suspension de ses activités et compétitions, en raison de la pandémie de Coronavirus (COVID-19), a rapporté la presse locale citant un communiqué de l'instance fédérale.

«Alors qu'elle poursuivait ses activités depuis l'éclatement de la pandémie de Coronavirus, la GFA a finalement décidé qu'il n'y aura plus de compétitions de football dans le pays jusqu'à nouvel ordre», a expliqué le communiqué.

Cette décision survient à la suite de mesures prises par le gouvernement. Tous les rassemblements, conférences sont suspendus depuis la confirmation de deux cas de contamination au Covid 19, ajoute la même source. Le championnat national de première division du Ghana est ainsi suspendu à la 15e journée disputée ce week-end. Sur les 9 matchs au programme, deux matchs restaient encore à disputer.

APS

«LE FOOTBALL PEUT ATTENDRE» : Le sélectionneur italien Mancini prêt à jouer l'Euro en 2021

Le sélectionneur de l'équipe d'Italie Roberto Mancini a déclaré dimanche qu'il ne voyait pas d'objection à ce que le Championnat d'Europe des nations soit reporté de 2020 à 2021 en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

«Si nous pouvions gagner le Championnat d'Europe cet été, nous pouvons aussi le gagner en 2021», a dit Mancini sur la chaîne de télévision Rai Sport.

«Attendons la décision de l'UEFA, mais je m'adapterai à tout. Pour l'heure la priorité est de sauver des vies», a continué l'ancien international de la Sampdoria et de la Lazio.

L'instance européenne se réunit ce jour afin d'évoquer l'éventualité d'un report ou d'une annulation des compétitions nationales, continentales ainsi que de l'Euro-2020, normalement prévu du 12 juin au 12 juillet dans douze pays européens.

L'Italie doit accueillir le match d'ouverture à Rome le 12 juin.

Tous les événements sportifs en Italie prévus d'ici au 3 avril ont été reportés ou annulés en raison de la pandémie qui a fait pour l'instant



1.809 morts et plus de 24.000 personnes contaminées dans la péninsule.

«Le fait est que les problèmes que nous rencontrons actuellement, d'autres pays y seront confrontés sous peu», a poursuivi l'ancien entraîneur de Manchester City et de l'Inter Milan.

«Avant tout nous devons

protéger la santé des gens, nous devons attendre le pic (de l'épidémie) puis lorsque la situation s'améliorera nous pourrions commencer à discuter et à prendre des décisions».

«Quand nous reviendrons à une vie normale, au football, nous serons plus heureux, nous sentirons libres,

nous pourrions retourner au stade et nous amuser», a conclu le technicien de 55 ans.

«Ces situations dramatiques peuvent nous rendre meilleurs. Je l'espère». L'Italie, quadruple championne du monde, n'a remporté qu'un seul Championnat d'Europe, en 1968.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF (FINALES) : La Coupe de la Confédération le 24 mai, la Ligue des champions le 29

La finale de la Ligue des champions d'Afrique 2019-2020 se déroulera le 29 mai à 20h00 (locales et algériennes) au stade Japoma à Douala (Cameroun), a indiqué hier la Confédération africaine de football sur son compte Twitter.

Les deux finalistes seront connus à l'issue des demi-finales prévues les 1er et 2 mai (aller) et les 8 et 9 mai (retour).

Le Raja Casablanca (Maroc) affrontera le Zamalek (Egypte) et Al-Ahly (Egypte) jouera contre le WA Casablanca

(Maroc). D'autre part, la finale de la Coupe de la Confédération se jouera le 24 mai prochain à 20h00 (locales et algériennes) au stade Moulay-Abdellah de Rabat (Maroc).

La première demi-finale mettra aux prises les Egyptiens de Pyramids et les Guinéens de Horoya, alors que l'autre demi est 100% marocaine entre la Renaissance Berkane et Hasania Agadir (aller : 3 mai, retour : 10 mai).

Les finales de la Ligue des champions

et de la Coupe de la Confédération se disputeront, pour la première fois, en une seule manche et sur un terrain neutre.

Pour accueillir la finale de la Ligue des champions, Japoma Stadium était en concurrence avec le complexe sportif Mohamed-V de Casablanca (Maroc) et le Stade de Radès en Tunisie, alors que le complexe sportif Prince Moulay-Abdellah de Rabat était seul en lice pour la finale de la Coupe de la Confédération.

BRÉSIL/CORONAVIRUS :

Toutes les compétitions de football suspendues

La Fédération brésilienne de football (CBF) a annoncé dimanche la suspension jusqu'à nouvel ordre de toutes les compétitions nationales pour lutter contre la propagation de la pandémie de coronavirus.

«Nous connaissons et

nous assumons la responsabilité du monde du football dans la lutte contre l'expansion du Covid-19 au Brésil», a expliqué dans un communiqué le président de la CBF Rogério Caboclo.

La CBF avait ordonné vendredi le huis clos pour les

rencontres prévues ce week-end.

Ligue des champions, championnats d'Angleterre, d'Allemagne et de France de football, Tour d'Italie cycliste, Formule 1, NBA: le calendrier sportif mondial continue de se réduire comme peau de

chagrin en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, les rares événements maintenus étant pour la plupart organisés à huis clos.

Selon le dernier bilan des autorités, il y a 176 cas confirmés de coronavirus au Brésil.

ALLEMAGNE (CORONAVIRUS) :

La DFL confirme la suspension des compétitions jusqu'au 2 avril

L'ensemble des 36 clubs des deux paliers professionnels du championnat allemand ont accepté lundi, à l'unanimité, la proposition de la Ligue de football (DFL) de suspendre la Bundesliga au moins jusqu'au 2 avril en raison du nouveau coronavirus (covid-19), une première depuis la seconde Guerre mondiale, a indiqué le directeur de la DFL Christian Seifert.

Les 36 clubs membres de la Ligue (18 dans chaque division), réunis hier en assemblée générale à Francfort, ont décidé à l'unanimité d'interrompre les championnats jusqu'au 2 avril. Ca ne signifie pas évidemment que nous allons reprendre après cette date», a indiqué Seifert lors d'une conférence de presse. Les clubs se retrouveront dans

la première semaine d'avril pour prendre une autre décision. «Notre plus grand ennemi est le coronavirus, mais notre deuxième plus grand ennemi est l'incertitude. Pour le moment personne ne peut dire de bonne foi quand le football reprendra», a-t-il poursuivi. Si la situation sanitaire le permettait, la Ligue privilégierait la solution d'une reprise des matches à huis clos, afin de sauver les droits télé dont dépendent les clubs professionnels pour leur survie. A l'instar d'autres pays européens, l'Allemagne a été touchée par le Covid-19. Berlin a annoncé dimanche sa décision de fer-



mer partiellement ses frontières avec cinq pays voisins, afin de contenir la pandémie de coronavirus, alors que le bilan en l'Allemagne s'élevait dimanche à 4.838 cas et 12 morts.

Solskjaer sent le vent tourner

«Je pense qu'on va dans la bonne direction. On est sur le bon chemin, celui que doit prendre Manchester United. Chaque club a son ADN, sa culture, sa manière de faire les choses. Je crois fermement à ce qu'on fait actuellement. Je pense être l'homme de la situation. Maintenant, rien ne sert de parler, seuls les résultats parleront», a indiqué le coach norvégien en conférence de presse.



EMERSON PALMIERI VERS LA JUVENTUS ?

Annoncé du côté de la Vieille Dame cet hiver, le latéral gauche pourrait bien retourner en Italie lors du prochain mercato estival. En janvier 2018, l'AS Roma annonçait le départ d'Emerson Palmieri en direction de Chelsea, contre la somme de 20 M€. Un transfert qui ne s'est avéré comme une grande réussite pour le latéral gauche, qui peine à chiper le poste à Marcos Alonso, indéboulonnable chez les Blues. Cette saison, le Brésilien-Italien a disputé 18 rencontres toutes compétitions confondues, pour 1 passe décisive délivrée. Des performances qui pourraient le pousser à quitter la capitale anglaise cet été. Et à en croire les informations de

l'Express, un club serait à l'affût pour récupérer l'international italien (7 sélections). En effet, il s'agit de la Juventus, déjà intéressée par le latéral gauche cet hiver. Les Bianconeri pourraient proposer plus de 25 M€ afin de s'offrir les services du joueur formé à Santos. Un transfert qui ne devrait pas poser de problèmes aux Blues...

KEYLOR NAVAS RASSURÉ SUR SON AVENIR...

Annoncé dans le viseur du PSG ces derniers mois, André Onana aurait finalement choisi un transfert à Chelsea pour l'été prochain.

« Ils sont super bien le PSG ! Ils ont Navas qui est un excellent gardien, ils ont aussi Rico, qui est un très bon gardien espagnol que je connais. Je pense que cette situation est très bien pour eux de ce côté-là. Moi je suis à l'Ajax, je suis tranquille et le temps nous dira », confiait André Onana en décembre dernier, fermant donc à une arrivée au PSG l'été prochain même s'il figure sur les tablettes de Leonardo. Un profil qui est donc susceptible de menacer Keylor Navas, mais Onana aurait finalement opté pour une autre destination que le PSG... Comme l'a révélé Goal vendredi, André Onana aurait un souhait fort pour son avenir lors du prochain mercato estival : rejoindre Chelsea pour y retrouver son compère de l'Ajax, Hakim Ziyech. En clair, ce dossier ne devrait finalement pas être une menace pour Keylor Navas, qui devrait donc rester le titulaire indiscutable du PSG la saison prochaine, à moins d'une surprise...

Sané, le Bayern attend des garanties

D'après le Sun, le Bayern Munich attend de voir l'ailier de Manchester City Leroy Sané (24 ans, 1 match toutes compétitions cette saison) refouler les terrains de Premier League, avant de prendre une décision pour le prochain mercato estival. Toujours intéressés par le Citizen, les Bavarois voudraient obtenir des garanties sur le niveau de forme de l'Allemand, absent des terrains depuis le mois d'août dernier à cause d'une grave blessure au genou. Mais, l'actuelle suspension des grands championnats en raison du coronavirus limitent les possibilités, et nul ne sait si l'ancien de Schalke 04 aura la possibilité de rassurer les Roten en réalisant de bonnes performances en compétition avant le mois de juin et l'ouverture du mercato.



ISSA DIOP DANS LE VISEUR ?

Les Gunners songeraient réellement à s'offrir un nouveau défenseur central cet été. Et les dirigeants londoniens penseraient au joueur de West Ham. Les saisons passent et se ressemblent pour Arsenal. En effet, les problèmes défensifs se sont avérés récurrents lors de cet exercice 2019-2020, et ce, malgré l'arrivée du défenseur central brésilien David Luiz. Cet été, le club londonien a vu Pablo Mari débarquer en prêt en provenance de Flamengo, pour seulement deux petits matchs disputés. C'est donc un véritable casse-tête qui se présentera pour Arsenal l'été prochain. Nul doute que les Gunners songeront à s'offrir un nouveau défenseur central lors du prochain mercato estival.

GODIN SUR LE DÉPART À L'INTER ?

Le défenseur central uruguayen de 34 ans, Diego Godin, arrivé à l'Inter Milan en provenance de l'Atletico Madrid l'été dernier pourrait déjà repartir de Lombardie selon le journal espagnol AS. Godin, titulaire indiscutable en Espagne, a quand même joué 25 matches cette saison avec les Nerazzuris, dont 16 sur 24 possibles en Série A. En concurrence notamment avec le jeune Alessandro Bastoni au sein de la défense à trois de Conte, l'international uruguayen (135 sélections, 8 buts), sous contrat jusqu'en 2022, pourrait faire ses valises à l'issue de la saison afin de retrouver un dernier gros challenge.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE/FRANCE

Coronavirus: "suspension temporaire des dessertes aériennes et maritimes avec la France dès aujourd'hui"

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad a instruit dimanche le ministre des Travaux Publics et des Transports de suspendre temporairement, à compter du mardi 17 mars toutes les dessertes de voyageurs aériennes et maritimes entre l'Algérie et la France, a indiqué dimanche un communiqué des services du Premier ministre.

"En application des directives du président de la République et à l'effet de renforcer les mesures de prévention contre la propagation du Coronavirus (COVID-19) sur le territoire national, le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad a, après concertation avec son homologue français M. Edouard PHILIPPE, instruit, aujourd'hui 15 mars 2020, le ministre des Travaux Publics et des Transports en vue de procéder à la suspension temporaire, à compter

du 17 mars 2020, de toutes les dessertes de voyageurs aériennes et maritimes entre l'Algérie et la France", précise le communiqué.

Cette "suspension exceptionnelle" sera accompagnée par un dispositif de rapatriement des citoyens voyageant actuellement en Algérie et en France selon les conditions et modalités qui seront fixées par les compagnies de transport aériennes et maritimes, ajoute la même source.



ALGÉRIE-AFRIQUE

Coronavirus: suspension temporaire des dessertes de et vers plusieurs pays africains à compter de jeudi

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a instruit le ministre des Travaux publics et des Transports de suspendre temporairement les dessertes aériennes de voyageurs à destination ou en provenance de plusieurs capitales africaines à partir de jeudi 19 mars 2020, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. "En application des directives de M. le Président de la République, à l'effet de renforcer les mesures de prévention contre la propagation du coronavirus (COVID-19) sur le territoire national, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a instruit le ministre des Travaux publics et des

Transports en vue de procéder à la suspension temporaire des dessertes aériennes de voyageurs à destination ou en provenance de Nouakchott, Bamako, Niamey, Dakar, Abidjan et Ouagadougou et ce, à partir du 19 mars 2020", précise le communiqué.

"Cette suspension exceptionnelle, recommandée par les autorités sanitaires nationales, sera accompagnée d'un dispositif de rapatriement de nos citoyens voyageant actuellement dans les pays concernés selon les conditions et modalités qui seront fixées par la compagnie Air Algérie", a souligné la même source.

PARLEMENT

Coronavirus : suspension exceptionnelle des activités du Conseil de la nation jusqu'à nouvel ordre

Le bureau du Conseil de la nation a décidé de suspendre de "façon exceptionnelle" son activité parlementaire depuis hier jusqu'à "nouvel ordre", pour éviter la propagation du coronavirus, a indiqué hier un communiqué du Conseil. Le Conseil a décidé de reporter la séance plénière consacrée à l'élection de son représentant au Conseil constitutionnel prévue mercredi à une date ultérieure et de reporter la séance consacrée aux questions orales destinées aux membres du gouvernement prévue jeudi à une date qui "sera fixée en coordination et en concertation avec l'Assemblée populaire nationale (APN) et le gouvernement". Dans ce cadre, le bureau du Conseil de la nation a exprimé "son soutien aux décisions et dispositions préventives prises par le Président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune pour cerner la propagation de ce virus et appelle les citoyens et citoyennes à "faire preuve de vigilance et de prudence et à éviter tout ce qui est susceptible d'exposer leur vie au risque". Lors de sa réunion, le bureau du conseil a insisté sur l'impératif de "respecter les mesures et dispositions préventives annoncées par le gouvernement", précisant que les services administratifs au niveau du Conseil de la Nation ont pris des mesures opérationnelles préventives et décidé de réduire la présence des fonctionnaires au sein des services administratifs sans perturber le bon déroulement du travail", indique-t-on de même source. Le bureau du Conseil exhorte au "respect des règles de santé", appelant à "observer les mesures prises par les pouvoirs publics dans ce sens".

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une bombe artisanale et des produits explosifs détruits à Djelfa

Une bombe de confection artisanale et 15 kg de produits explosifs ont été découverts et détruits, samedi à Djelfa, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 14 mars 2020 à Djelfa/1^{ère} Région militaire, une (01) bombe de confection artisanale et 15 kilogrammes de produits ex-

plosifs", note la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et "dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays", un détachement combiné de l'ANP "a saisi, à Naama/2^{ème} RM, une grande quantité de kif traité s'élevant à 194 kilogrammes, tandis que des Garde-frontières ont saisi 50 kilogrammes de la même substance à Tlemcen/2^{ème} RM". La même

source ajoute que des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-côtes "ont saisi, suite à deux opérations distinctes menées à Jijel/5^{ème} RM 67,2 kilogrammes de kif traité", alors qu'un détachement de l'ANP a ar rêté, à In Guezzam/6^{ème} RM, "quatre (04) individus et saisi trois (03) groupes électrogènes, quatre (04) marteaux-piqueurs et deux (02) détecteurs de métaux, ainsi qu'un (01) véhicule et trois (03) motocyclettes".

APS

ANP

Chanegriha procèdera aujourd'hui à l'installation du nouveau Commandant des Forces terrestres

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire par intérim, le Général-Major Saïd Chanegriha, procèdera ce jour à l'installation du Général-Major Ammar Atammia dans ses nouvelles fonctions de Commandant des Forces terrestres, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Au nom de Monsieur le Président de

la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret pris le 7 mars 2020, Monsieur le Général-Major Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire par intérim, procèdera demain mardi 17 mars 2020, à l'installation officielle du Général-Major Ammar Atammia, dans les fonctions de

Commandant des Forces terrestres", note la même source.

Cette installation constituera "une opportunité pour Monsieur le Général-Major, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire par intérim pour tenir une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels du Commandement des Forces terrestres", ajoute le communiqué.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED (ALGER) 20 ans de prison requis à l'encontre de l'ancien DGSN Abdelghani Hamel

Le Procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed a requis vingt (20) ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel et de son fils Amari, assortis d'une amende de huit (8) millions de dinars chacun, quinze (15) ans de prison ferme à l'encontre de ses autres enfants, Mourad, Chafik et Chahinez et dix (10) ans de prison à l'encontre de son épouse, Annani Salima. Abdelghani Hamel est poursuivi dans plusieurs affaires de corruption, principalement liées au "blanchiment d'argent, enrichissement illicite, trafic d'influence et obtention de fonctions par des moyens illégaux". Le procureur de la République près le même tribunal a requis des peines allant de dix (10) à quinze (15) ans de prison à l'encontre des anciens wallis d'Oran, de Tipasa et de Tlemcen, poursuivis également dans cette affaire, assortis d'une amende de huit (8) millions de dinars chacun et requis dix (10) ans de prison assortis d'une amende d'un (1) million de dinars à l'encontre de l'ex-directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Mohamed Rehaïmia.

La reprise du procès

Le procès de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel et de membres de sa famille, se poursuivait hier pour le quatrième jour au tribunal de Sidi M'hamed (Alger), avec l'audition de nombre de témoins dans cette affaire et à leur tête l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Le tribunal a auditionné, dimanche, l'ex directeur des domaines à Tipasa, Bouamrane, lequel a nié toutes les accusations portées contre sa personne, révélant avoir subi "des pressions et des contraintes" entre 2016 et 2017 de la part de certains détenteurs de pouvoir, citant parmi eux le Directeur de la sûreté de wilaya à l'époque. Le mis en cause a indiqué avoir déposé 10 plaintes contre le wali de Tipasa, les deux directeurs de la Réglementation et de l'Industrie en cette période et le Chef du service technique à l'Agence foncière d'Alger, en l'occurrence Hmirat Djelloul.

Ont été auditionnés, dans la même journée, l'accusé Chenine Nacer, cadre à la Direction des domaines à la wilaya d'Alger, le promoteur immobilier Bali, ainsi que Abdelmalek Boudiaf et Abdelghani Zaalane en leur qualité d'anciens wallis d'Oran. Les anciens wallis de Tlemcen et de Tipasa, respectivement Zoubir Bensebane et Ghellaï Moussa sont également passés à la barre. Dans l'après-midi, nombres de témoins convoqués dans l'affaire ont été auditionnés.

Audition des témoins et interrogatoire des accusés

Le procès de l'ancien DGSN Abdelghani Hamel et de certains membres de sa famille s'est poursuivi, dimanche, au Tribunal de Sidi M'hamed à Alger, avec l'audition des témoins dans l'affaire et l'interrogatoire des accusés. Le tribunal a auditionné l'ex directeur des domaines de Tipasa, Bouamrane qui a nié tous les faits qui lui sont reprochés, soulignant avoir subi des "pressions" entre 2016 et 2017 par certains "détenteurs du pouvoir", citant parmi eux le directeur de la sûreté de wilaya à l'époque. Il a indiqué avoir déposé 10 plaintes contre le wali de Tipasa et les directeurs de l'organisation et de l'Industrie en cette période. L'accusé Hmirat Djelloul, Chef du service technique à l'Agence foncière d'Alger a rejeté les chefs d'accusation qui lui sont assignés, précisant que l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh "lui avait interdit d'engager des mesures judiciaires contre les enfants de Hamel pour des dépassements inhérents au non paiement de redevances et des frais d'aménagement".

L'accusé Chenine Nacer, cadre à la direction des domaines de l'Etat de la wilaya d'Alger, a nié lui aussi les faits qui lui sont reprochés, au moment où le promoteur immobilier Bali a reconnu l'émission d'une attestation de travail en faveur de la fille de l'ancien DGSN, Chahinez. Auditionné en tant qu'ancien wali d'Oran Abdelmalek Boudiaf, a déclaré avoir "cédé deux biens immobiliers aux enfants de Hamel dans les communes de Tefraoui et El Kerma dans le cadre de la loi", soulignant que sa relation avec le principal accusé, Abdelghani Hamel était "professionnelle". L'ancien wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, a déclaré lui aussi avoir donné une assiette foncière à Hamel Amari, arguant avoir recouru "à la réduction de la superficie de ce bien immobilier car il s'agissait d'une voie publique". L'accusé Zaalane a nié toute relation avec Hamel et sa famille. L'ancien wali de Tlemcen, Zoubir Bensebane a reconnu avoir octroyé une assiette foncière au fils de Hamel pour "la réalisation d'un projet de raffinerie d'huile d'olive". L'ex wali de Tipasa, Ghellaï Moussa a quant à lui reconnu "avoir redonné un contrat de concession à la société des enfants de Hamel malgré le refus du tribunal administratif, suite à une correspondance qu'il avait reçue à l'époque de la part du ministre de l'Intérieur qui appliquait une correspondance du Premier ministre, niant avoir entretenu une quelconque relation avec le principal accusé et ses enfants".